AGENDA 2022

LMGE

WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR

TECKAUDIO
Sonorisateur d'évènements

L'EXPERT DE LA SONORISATION D'EVENEMENTS EN EXTÉRIEUR

GAGNEZ EN PUISSANCE ET EN QUALITÉ AVEC UNE COUVERTURE SONORE ÉTENDUE ET MAXIMISÉE.

Confort d'écoute

Couverture + large

Multi-Zones

Multi-Directionnel

100% INDÉPENDANT GRÂCE À NOTRE CAMION AMÉNAGÉ

Clubs & évènements qui nous ont déjà fait confiance

MOTO CROSS CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE / MOTO CLUB HAUT-MARNAIS
24 MX TOUR DOMAINE DE FOOLZ / CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO BAR-SUR-SEINE
SUPERCROSS DE HAUTE-SAONE / 24 H MOTO RETRO LES RICEYS
MOTO CROSS LA BORDE BAR-SUR-SEINE / ENDURO LES-RICEYS
LES 10H DE GONCOURT / MOTO CLUB CHAUMONT / MOTO CLUB LE CHENE

Un pro au service de votre évènement

Teck Audio enseigne du groupe Tec Distribution - 5 bis, rue Saint-Claude - 10340 LES RICEYS
sas.tecdistribution@gmail.com - 06 81 96 11 20

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE
contact@liguemotograndest.fr
www.liguemotograndest.fr

FFM
74, avenue Parmentier
75011 PARIS
Tél. 01.49.23.77.00 - Fax 01.47.00.08.37
www.ffmoto.org - ffm@ffmoto.com

Secrétariat LMGE : Amandine COLLADO – 03 83 18 87 68 – amandine.tessier@liguemotograndest.fr
Victoria MERCIER - 03 83 18 87 70 – victoria.mercier@liguemotograndest.fr
Secrétariat du Président : Pierrette THIRARD – 09 72 50 02 20 – pierrette.thirard@liguemotograndest.fr
Pôle communication et digital : Paul LEMAIRE – 06 31 22 76 46 – paul.lemaire@liguemotograndest.fr

Agenda de la ligue Moto Grand Est Édition 2022. Directeur de la publication : Thierry POMMIER > Responsable de la communication : Paul LEMAIRE
Réviseur : Thierry KLAJMAN > Conception/maquette : Edensud.fr > Impression + façonnage : Editions MIMOSA Montpellier - 04 67 99 49 49
Crédits Photos : LMGE/Freepik/pixabay > 6000 exemplaires > Imprimé sur papier certifié 100% PEFC

Communication à caractère publicitaire.

*Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur.

Assurance 2 Roues est un contrat de BPCE Assurances, société anonyme au capital de 61 996 212 euros dont le siège social est situé 88 avenue de France, 75641 Paris Cedex 13, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances. Contrat distribué par BPCE SA, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros dont le siège social est situé 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 493 455 042, intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100.
Crédit photo : Tous droits réservés à BPCE Assurances.
Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne – Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du CMF et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siège social : 3 rue François de Curel – 57000 Metz – 356 801 571 RCS Metz – Société de courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS n° 07 005 127.

SOMMAIRE

VOTRE LMGE 4
- Le Mot du Président 4
- Comité Directeur 2020 - 2024 6
- Comités Départementaux 2022 7
- Les Clubs 10
- Comment faire un CASM ? 22
- Une licence, c'est quoi ? 24
- Tarif des Licences 2022 26

AGENDA 2022 29

CALENDRIER GÉNÉRAL 2022 64

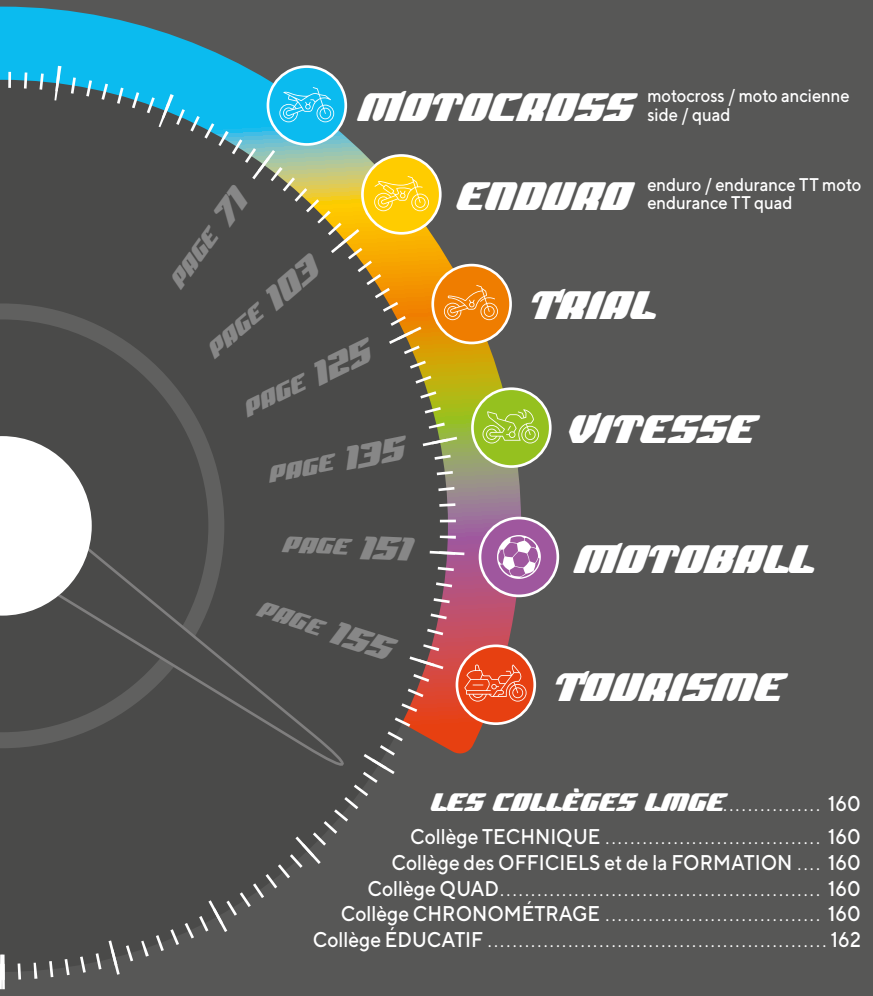

LES COLLÈGES LMGE 160
- Collège TECHNIQUE 160
- Collège des OFFICIELS et de la FORMATION 160
- Collège QUAD 160
- Collège CHRONOMÉTRAGE 160
- Collège ÉDUCATIF 162

Chers Amis Sportifs,

Nous voici à l'aube d'une nouvelle saison, mon équipe et moi-même sommes heureux de vous présenter notre agenda 2022. C'est un événement incontournable et celui-ci vaut le détour.

Nous avons travaillé ensemble sur un nouveau concept afin d'être encore et toujours à la pointe de la communication et d'augmenter notre visibilité. L'idée de Paul, notre responsable de la communication, a été de révolutionner notre façon de voir l'annuaire pour le transformer en un objet du quotidien indispensable et unique, comme votre passion pour la moto.

L'agenda mixe tradition et modernité en alliant l'annuaire que vous avez connu avec toutes ses rubriques incontournables et l'ajout d'un semainier afin d'y noter les rendez-vous importants de votre vie, sans oublier des codes promos chez nos partenaires afin de bénéficier de réduction.

Au chapitre des nouveautés, vous pourrez accéder à notre boutique en ligne à compter de mi-janvier 2022. Vous y trouverez la vente de produits à l'effigie de la LMGE : un mug, un bonnet, des vêtements, des objets tendance et de la billetterie.

Au chapitre sportif, l'année 2021 fut compliquée pour le sport moto entre les restrictions sanitaires et les compétitions sportives. Nous avons trouvé les ressources grâce à une féroce envie d'aller de l'avant et de se réinventer afin de proposer des idées et des solutions à nos clubs pour qu'ils puissent organiser leurs épreuves dans des conditions optimales. Néanmoins, nous avons eu un beau calendrier dans toutes les disciplines et j'en profite pour remercier ici tous les organisateurs pour leur courage et leur persévérance à faire vivre notre sport.

Nous avons décerné des titres de champions de Ligue dans toutes les disciplines. Nous avons pu envoyer des équipes sur toutes les coupes de France, où la Ligue a été magnifiquement représentée. Nous avons des pilotes qui ont brillé sur la scène nationale, notamment sur les épreuves de championnat du monde avec trois mentions spéciales : Maxime RENAUX, champion du monde de MX2, licencié au Domaine de Foolz ; Romain FEBVRE, vice-champion du monde en MX1, licencié à Bitche ; et Mathieu DOVEZE, vice-champion du monde en catégorie Bajas, du Foyer rural de Faulx. Merci à l'ensemble des pilotes de porter haut les couleurs de la LMGE.

Je souhaite remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent à chaque instant, et ce malgré les difficultés. Ces personnes passionnées qui donnent de leur temps et de leur énergie peuvent se féliciter d'offrir à nos licenciés de beaux sites de pratiques afin que nos pilotes puissent continuer à apprendre et à briller dans ce sport que nous aimons tant. Grâce à vous, la LMGE est l'une des plus grandes et belles Ligues Moto de France.

Je souhaite associer à notre succès mon équipe – Pierrette, Amandine, Victoria et Paul – pour leur engagement, leur efficacité et leur dynamisme à mes côtés. Sans eux rien ne serait possible. Je pense aussi aux membres de mon comité directeur, aux présidents des comités départementaux, des commissions, des collèges et des clubs.

Je vous laisse découvrir votre agenda 2022 ainsi que le calendrier de nos épreuves sportives. Une saison qui s'annonce déjà intense et complète dans toutes les disciplines !

Enfin, permettez-moi de vous rappeler de privilégier vos achats chez nos partenaires sans qui tout cela ne serait pas possible.

Sportivement

Mr Thierry POMMIER
Président de la Ligue Motocycliste Grand Est

koesio

CONNEXION MAXIMALE

Retrouvez-nous dans l'ensemble du Grand-Est :

- Nancy
- Metz
- Marly
- Épinal,
- Savonnières-devant-Bar
- Strasbourg
- Sarrebourg
- Ludres

03 83 36 48 35

contact.est@koesio.com

8 agences en Lorraine & Alsace

+ 100 collaborateurs

4 500 clients accompagnés

10 000 systèmes sous contat

Koesio Grand Est, Entreprise de Services du Numérique, est le partenaire n°1 des PME et des collectivités

Koesio c'est notre nouvelle marque. Un concentré de solutions et d'innovations au service de votre performance !
Notre ambition reste la même : vous accompagner au plus près dans vos projets et être votre interlocuteur unique au quotidien.

Une entreprise fière de ses racines

En 30 ans, Koesio s'est construit dans le Grand Est en fédérant des entreprises qui ont conservé le sens de la proximité et de l'engagement, autour d'une expertise numérique unique.

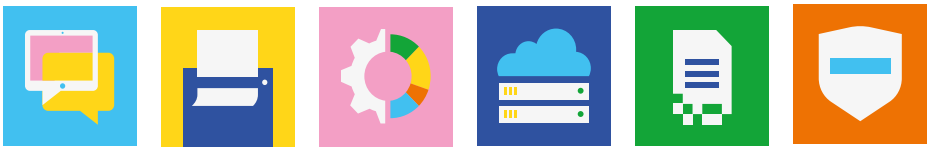

Communication | Impression | Gestion et datas | Informatique | Gestion documentaire | Sécurité

Nous sommes Koesio.

Une connexion maximale avec vos projets, vos équipes et nos collaborateurs.

Découvrez notre nouveau site Internet : www.koesio.com

COMITÉS DIRECTEUR 2020.2024

BUREAU EXÉCUTIF

Président
POMMIER Thierry
03.87.07.39.52 / 06.86.96.13.22
atpommier@gmail.com

1er Vice-Président
FAIVRE Joël
06.83.23.68.05
faivrejoel@orange.fr

Vice-Président
POIROT Joël
06.70.55.94.20
joelpoirot.moto@gmail.com

Vice-Président
SCHICKEL Jean-Marc
03.89.30.01.36 / 06.11.60.22.68
jmschickel@gmail.com

Secrétaire Général
CASSIN Jérôme
06.81.93.75.13
cassin.jerome2@wanadoo.fr

Trésorier
KAMMER Didier
06.73.13.16.29
didier.kammer@gmail.com

MEMBRES

FAIVRE Nadine
06.88.68.90.97
faivrejoel@orange.fr

RESCHKO-JACQUOT Pascale
06.30.33.92.78
p.jacquot@motoball.fr

CHEURLIN Nicolas
03.25.29.78.86 / 06.47.35.85.62
n.cheurlin@orange.fr

COLLOT Thiery
06.80.42.23.74
thiery.c2@orange.fr

GABREAUX Mickael
06.12.60.54.97
micka.gabreaux@orange.fr

JANODET Jean-Philippe
06.12.03.24.11
mcvbruche@sfr.fr

KAUDERER Pascal
06.89.11.10.54
pascal.kauderer@gmail.com

LAGAUDE Frédéric
07.85.58.79.62
lagaude.frederic@orange.fr

LEBEGUE François
06.07.08.74.16
f.lebegue@lcindustries.fr

ROSSI Mario
06.11.75.47.02
mario.rossi.mc@gmail.com

SEGUIN Philippe
06.41.61.31.30
seguinphilippe@orange.fr

SOT Michel
06.11.42.82.60
m.sot@orange.fr

Médecin
HUNTZINGER Pierre-Marc
06.89.32.28.83
huntzingerpierremarc@gmail.com

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX 2022

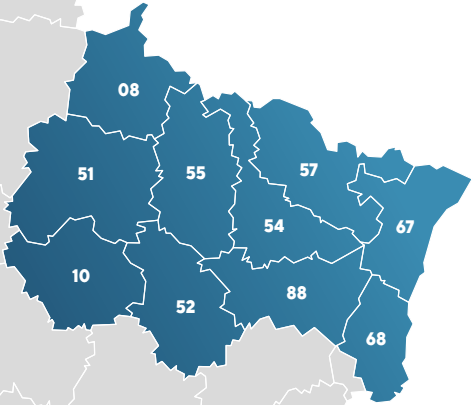

08 ARDENNES
Président : TOURTE Jean Pol
29, rue de Montigny aux bois
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
06.84.12.89.70
jptourte@hotmail.com

10 AUBE
Président : SOT Michel
5, Grande rue
10440 TORVILLIERS
06.11.42.82.60
m.sot@orange.fr

51 MARNE
Président : BRUGNON Gilbert
6, allée de la forêt
51200 EPERNAY
03.26.54.30.03 / 06.30.10.18.34
comite.moto51@gmail.com

52 HAUTE-MARNE
Présidente : PIROLLEY Patricia
1, impasse du moulin
52700 BRIAUCOURT
06.43.03.46.53
patricia.pirolley@gmail.com

54 MEURTHE-ET-MOSELLE
Président : ZIMMER Henri
167, route de Pompey
54460 LIVERDUN
06.26.03.23.54
cdmoto54@gmail.com

55 MEUSE
Président : NEIMER Florent
23, rue de la marjolaine
55100 HAUDAINVILLE
06.23.39.17.43
florent.neimer@aol.fr

57 MOSELLE
Président : GOUX Jean Noël
56, rue des ponts
57970 KUNTZIG
06.08.64.07.82
jean-noel.goux@wanadoo.fr

67 BAS-RHIN
Président : GASSERT Jacques
18, rue des Aulnes
67150 ERSTEIN
06.20.75.09.82
gassert.jacques@wanadoo.fr

68 HAUT-RHIN
Président : HIGY Jean-Paul
41 A, rue du Rhin
68300 SAINT-LOUIS
06.80.21 47.90
jp.higy@batim-sarl.com

88 VOSGES
Président : POIROT Joël
22 D, route du Droit
88250 LA BRESSE
06.70.55.94.20
joelpoirot.moto@gmail.com

CMD67

Comité Motocycliste Départemental du Bas-Rhin

Pour beaucoup de pratiquants et même de dirigeants de clubs, les raisons d'être, le fonctionnement ou même l'existence du Comité Motocycliste Départemental du Bas-Rhin restent parfaitement inconnus. Les clubs bas-rhinois en font partie gratuitement. Le comité a son siège au domicile ersteinois de son président.

Si le CMD 67 n'a pas le poids du foot, du basket ou du tennis, il est néanmoins pris en considération par les organismes publics dont Jeunesse et Sports, la Collectivité Européenne d'Alsace et le Conseil Régional.

Le Comité a pour but d'organiser, diriger et développer le sport moto sous le contrôle de la FFM et de la LMGE se proposant en particulier d'encourager et de coordonner l'activité des clubs, d'accueillir et d'examiner leurs vœux et suggestions.

Cette mission s'exerce notamment en direction de la Préfecture. En effet, deux membres du bureau du Comité siègent au sein de la Commission Départementale de Sécurité Routière 67 (CDSR) qui délivre les divers arrêtés d'homologation des circuits, de déclarations et d'autorisations de manifestations. Le titulaire Jacques Gassert et le suppléant Pascal Lambert, respectivement président et trésorier du Comité apportent aide et assistance aux organisateurs lors de l'élaboration des dossiers et leur présentation devant la CDSR.

Chaque année, le Comité organise des stages avec un encadrant qualifié. En 2021, le club soutien a été le Moto Club Gazelec de Strasbourg. Ont été proposés des stages pour des jeunes pilotes de tous niveaux en disciplines Trial et MX. Le Comité a également pris en charge un roulage de jeunes pilotes de vitesse alsaciens à Juvaincourt.

A été également mise en place une Commission de Commissaires de piste pour faciliter la tâche des clubs organisateurs. Son président, Jean Philippe Janodet accueillera avec plaisir les officiels qui voudront bien le rejoindre. Les organisateurs peuvent s'adresser à cette commission pour compléter leurs officiels manquants.

C'est également le Comité qui organise les CASM (Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste), examen qui permet à toute personne à partir de 12 ans et ne possédant pas le permis de conduire, de pratiquer en terrain ou circuit fermé, le sport motocycliste en compétition officielle, épreuve de masse ou de loisir.

Le CASM est un certificat officiel dont l'organisation et la délivrance sont confiées par délégation à la Fédération Française de Motocyclisme et à ses Ligues Régionales. Valable à vie, il est obligatoire pour les nouveaux licenciés qui souhaitent obtenir une licence compétition annuelle.

Le responsable de ces CASM est le breveté d'Etat :

Thierry FRANTZ
2, rue des Cerisiers 67140 ANDLAU,
Port : 06 71 72 79 36
mcandlau@wanadoo.fr

Le Comité ne manque pas de représenter le sport moto à chaque occasion qui se présente. Son bureau est actuellement composé comme suit :

Président : Jacques GASSERT
18, rue des Aulnes 67150 ERSTEIN
06 20 75 09 82 - gassert.jacques@wanadoo.fr

Vice-président : Jean-Philippe JANODET
10, avenue du Gal de Gaulle 67190 MUTZIG
06 12 03 24 11 - mcvbruche@sfr.fr

Trésorier : Pascal LAMBERT
70, rue des Jésuites 67100 STRASBOURG
06 67 76 43 05 - lbt.pcl59@gmail.com

CMD 68

Comité motocycliste départemental du Haut-Rhin

Les circuits de motocross dans le Haut-Rhin, du Nord au Sud

Vous trouverez les renseignements pour chaque circuit auprès du club qui le gère, dans la liste des clubs du Haut-Rhin.

Bergheim : MC Bergheim

Ste Croix en Plaine : MC de la Plaine

Osenbach : MC les Crampons d'Osenbach

Fessenheim : MX Générations

Cernay : MC du Vieil Armand

Rixheim : MC Rixheim

Bartenheim : MC des 3 Lys de St-Louis

Steinsoultz (Supermotard) : MC des 3 Lys de St-Louis

Grentzingen : MC Grentzingen

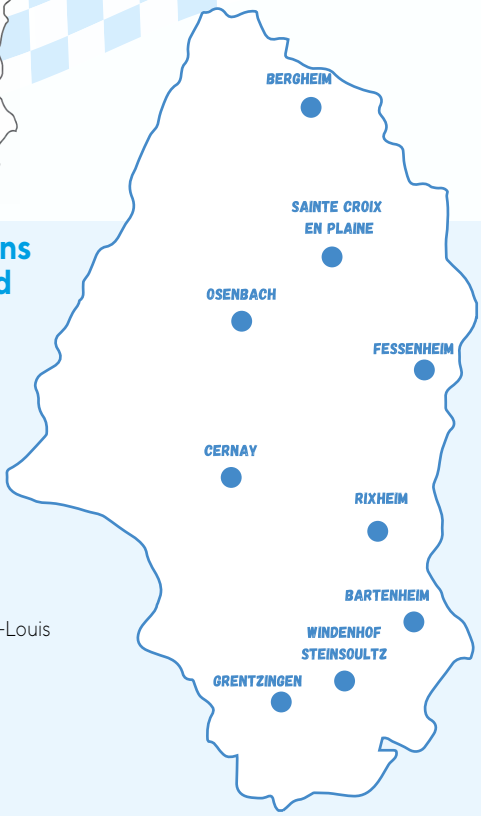

École de moto tout-terrain pour petits et grands

- Sur le site de Bartenheim, au bord de l'A 35
- Plateau éducatif, petite piste, grande piste.
- Cours dispensés par moniteur diplômé, motos fournies.
- Possibilité de location de motos de cross pour adultes.

Pour tous renseignements, tarifs, horaires, inscriptions

Appelez le 07 63 70 11 07

LES CLUBS

Scannez les QR-codes pour suivre l'actualité de votre club sur Facebook et partagez vos meilleurs moments de la saison !

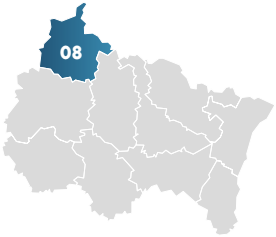

ARDENNES

MC CHARLEVILLE MÉZIÈRES EN ARDENNES C 0056
Président : DEREGARD Gérald
1, Lot le Bourguignon
08450 CHEMERY-SUR-BAR
06.89.56.62.67
mccma@orange.fr
facebook + site : mccma.org

MC DU PLATEAU DE ROCROI C 0710
Président : LECOESTER Stéphane
32, rue de la 6ème DIC
08240 SOMMAUTHE
06.74.84.65.19
stephane.lecoester@orange.fr
facebook

ARDEN MOTO PASSION C 1857
Président : DARDARD Francis
11, rue de Day
08130 NEUVILLE DAY
07.57.50.74.49
arden.moto.passion@hotmail.fr
facebook + site : www.amp08.com

MC DU PAVILLON C 2030
Président : DETOUCHE Denis
87 bis, rue des Noues
08380 LA NEUVILLE-AUX-JOUTES
06.75.63.86.82
mcpavillon@gmail.com
facebook + site : mcpavillon08.com

AMC SOMMAUTHE C 2216
Président : DELANDHUY Jean-Noël
46, rue de la 6ème DIC
08240 SOMMAUTHE
03.24.30.06.10 - 06.81.94.08.68
jean-noeldelandhuy@orange.fr
facebook

MC DES BUTTES DE BEAUREGARD C 3188
Président : PIRE Jean
19, rue Grande Chaudière
08230 TAILLETTE
03.24.54.10.84 - 06.80.60.12.52
jean.pire5@orange.fr
facebook

MC VALLÉE DE LA MEUSE C 3203
Présidente : BRIARD Mireille
12, rue des forrieres
08120 BOGNY-SUR-MEUSE
03.24.35.05.22 - 06.71.39.27.48
franck.mireillemotocross@hotmail.fr
facebook

LES FRANCS MOTARDS RETHELOIS C 3351
Président : BOURGERIE Christian
Quai gaignot
08300 Rethel
06.84.95.74.60
FMRrethel@gmail.com
facebook

MOTO CLUB RCLS C 3561
Président : DUPONCHEEL Jordan
49, route de Coulommes
08310 PAUVRES
06.75.72.02.65
jordan.duponcheel@laposte.net
facebook

AUBE

SUMA TROYES C0074
co-Président : GEORGE Yvan
31, rue aux moines
10000 TROYES
06.09.93.87.87
sumamotoball10@orange.fr
facebook

UM AUBE C0075
Président : SOT Michel
5, Grande Rue
10440 TORVILLIERS
03.25.79.91.68 - 06.11.42.82.60
m.sot@orange.fr
facebook

MC CHAMPIGNOLAIS C 0231
Président : PIELTIN Fabrice
36, rue de Mondeville
10200 CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE
06.82.07.85.01
fabrice.pieltin@orange.fr

MC RICEYS ET ENVIRONS C 0768
Président : LAMOUREUX Émilien
4 Bis, rue du Sénateur Lesache
10340 LES RICEYS
06.85.42.74.58
mcriceys@gmail.com
emilien.lamoureux@hotmail.fr
facebook endurRiceys
site : www. mcriceys.wixsite.com/motoclub

MC MAILLY LE CAMP C 1199
Président : CHAPLAIN Laurent
3, rue des Vignettes
10230 MAILLY-LE-CAMP
06.40.45.22.91
motoclub-mailly@orange.fr
facebook

MC NEUVILLE C 1237
Président : GAUTHEROT Basile
22, rue de la 2ème DB
10110 BUXIERES SUR ARCE
06.12.70.28.53 - basile.gautherot@gmail.com
Corresp. / Secrétaire : DELINE MANNOURY Myriam
2 rue du Bois
10250 NEUVILLE SUR SEINE
03.25.38.21.80 - champagne.dmt@wanadoo.fr

MOTO CLUB GYE CHAMPAGNE C 1859
Président : GAASCH Patrick
6 Bis, avenue Général Leclerc
10110 BAR-SUR-SEINE
06.24.16.38.34 - gaasch.p@orange.fr

MC MARIGNY C 2357
Président : Alexis HAXAIRE
7 bis, avenue Saint-Louis
10280 Saint Mesmin
06.13.02.74.61
i.brouillard.ib@gmail.com
facebook : Mc MARIGNY

ASS SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ C 2523
Président : CHEURLIN Nicolas
Ferme de foolz
10110 BOURGUIGNONS
06.47.35.85.62
asdomainedefoolz@gmail.com
facebook

MC 3 COMMUNES C 2981
Président : DUJANCOURT Ludovic
28 rue, Neuve
10170 LES GRANDES CHAPELLES
06.50.44.22.33
mc3c10@gmail.com
facebook

MX TEN PIT C 3039
Président : CELCE Dominique
7, rue Grattepain
10110 LOCHES-SUR-OURCE
06.81.86.09.99
dominique.celce@orange.fr
facebook : dominique celce

MX2J C 3305
Président : BECARD Joël
14, rue des anciens combattants
10190 MESNIL ST LOUP
06.83.18.12.12
joel.pere@hotmail.com
facebook

ESSOYES TT C 3465
Président : VIGNERON Marc
8, rue du Suchot
10110 LANDREVILLE
06.76.97.68.07
essoyestt10@gmail.com
facebook

MX VAL DE SEINE C3531
Président : HUGOT Damien
6, rue de Bichery
10250 NEUVILLE SUR SEINE
03.25.38.54.25 - 06.47.33.91. 98
dametmel@orange.fr
facebook

MARNE

MCCA HERMONVILLE C 0222
Président : PLAQUIN Xavier
1, allée Henri Clouzot
51430 TINQUEUX
03.26.85.33.72
plaquin.xavier@neuf.fr
facebook

MOTO VERTE CHALONS ENCHAMPAGNE C 0291
Président : BOUXIN Guillaume
20, rue des Frères Navlet
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
info.mvcc@gmail.com
+ site : www.mvcc.fr

MC ÉPERNAY C 0339
Président : BRUGNON Gilbert
6, allée de la Forêt
51200 ÉPERNAY
03.26.54.30.03
motoclubepernay@orange.fr
+ site : www.motoclubepernay.com

UM MARNE C 0553
Président : GENESTE Franck
4, rue des remparts - 51490 EPOYE
07.69.17.28.79
Secrétaire : GENESTE Séverine
severinegeneste@hotmail.fr
06.79.75.48.58
facebook

MOTOBALL CLUB VITRYAT C 0995
Président : DENIZET Christian
27, rue des Sorbiers
51300 FRIGNICOURT
03.26.74.48.10 - 06.03.83.32.32
christiandenizet@gmail.com
facebook

MC MANRE C 1190
Président : SÉJOURNANT Adrien
16, Grande Rue
51240 CERNON
06.33.00.28.72
mcmanre@gmail.com
facebook

TEAM MENOU MOTO CROSS C 2511
Président : TOULMONDE Pascal
18, rue de la Haute Maison
51800 SAINTE-MENEHOULD
06.84.43.91.16
toulmonde0015@orange.fr
facebook

MX ST JUST SAUVAGE C 3128
Président : RONFLETTE Mathieu
33, grande rue - 10190 DIERREY SAINT PIERRE
07.81.45.64.79 - mathieu.ronflette@gmail.com
Secrétaire : PETERLE Jean-François
14 grande rue 10510 CHATRES
06.44.26.99.13
jean-francois.peterle@orange.fr
facebook

MC BARBONNE FAYEL C 3134
Président : LAUNAY Lionel
2, chemin de Choisel
51120 BARBONNE-FAYEL
06.71.57.07.47
mcbf@live.fr
facebook

SPORT CLUB TT DE L'ARDRES C 3144
Président : RAMBOUT Raphaël
14 Ter, rue des Lavoirs
51170 AOUGNY
06.77.80.08.97
mxsavigny.51@orange.fr

SPORT MÉCANIQUE LOISIRS C 3610
Président : PLANSON Didier
2, rue du Maréchal
51290 ARZILLIERES-NEUVILLE
06.11.95.25.49
did.di-700@hotmail.fr
facebook

HAUTE-MARNE

MC HAUT-MARNAIS C 0424
Président : VERNEY Nicolas
7, rue des Lauriers
52800 NOGENT
07.87.89.87.92
pascale.verney@orange.fr
facebook

MC CHALINDREY C 1029
Président : POINSEL Philippe
Rue des Lavandieres
52500 ROUGEUX
03.25.87.40.01
poinsel.philippe@orange.fr
+ site : www.motoclubchalindrey.fr

MC LATRECEY C 1044
Président : LABBE Étienne
8, rue de la Rieppe - 52210 DANCEVOIR
06.84.09.06.43 - etienne.labbe0030@orange.fr
Secrétaire : DEMANGEOT Damien
2, rue de la Rieppe - 52210 DANCEVOIR
07.86.81.28.74 - damien.demangeot@aprr.fr

CHAUMONT ENDURO 52 C 2258
Président : FELS Francis
6, rue Jeudy - 10200 THIL
06.81.63.63.78 - francis.fels@wanadoo.fr
Secrétaire : PIROLLEY Patricia
1, impasse du Moulin
52700 BRIAUCOURT
06.24.77.93.68
patricia.pirolley@gmail.com
facebook

V.R.O.A.M. C 2285
Président : PIENNE Christian
6, rue des 3 Mares - 52100 VILLIERS-EN-LIEU
03.25.56.18.00 - 06.65.36.63.91
asso.vroam@orange.fr
site : www.vroam.fr

TEAM ENDURO PASSION C 3227
Président : ADAM Jérôme
Chez ADAM PEINTURE, rue de la gare
52230 POISSONS
06.08.00.15.27 - dukti52@hotmail.fr
Correspondant : CHANGENET Laurent
9 Bis Chemin du Haut Mont
51250 SERMAIZE-LES-BAINS
06.47.72.36.83
laurent.changenet@orange.fr
facebook

MC DE ROLAMPONT C 3343
Président : DAREY Cyril
4, rue du Pierge 52340 AGEVILLE
06.36.71.87.44
cyril.darey@orange.fr
facebook

MC D'ALLICHAMPS C 3565
Président : BEURVILLE Jimmy
47, impasse de la fontaine - 52130 ALLICHAMPS
06.77.95.48.74 - beurville.jimmy@free.fr

GONCOURT QUAD NATURE C 3608
Président : LARCHÉ Philippe
Mr HINZELIN Henri + 68, av du Président Kennedy
88300 NEUFCHATEAU
03.25.32.68.59
goncourtquadnature@free.fr
Secrétaire : CABOCHE Philippe
03.25.31.56.08

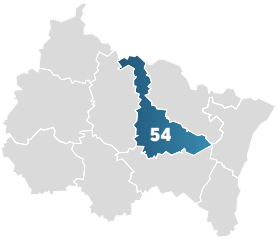

MEURTHE-ET-MOSELLE

AUBOUÉ MC C 0076
Président : SCHMITT Pascal
20, rue de la Vignotte - 57530 MARSILLY
06.80.98.64.41 - pascal.schmitt5713@gmail.com
Secrétaire : SCHMITT Florence
20 rue de la Vignotte
57530 MARSILLY
03.87.76.82.96
facebook

MFR FAULX C 1066
Président : GRANDIEU Dominique
40, route de Bratte - 54760 FAULX
0680642276
dominique.grandieu@orange.fr
Secretaire :GRANDIEU Rachel
06.76.82.74.43
+ site : www.ValdeLorraineClassic.com

MC LUNEVILLE C 1559
Président : LAGUERRE Gérard
8, rue du Commandant Lanrezac
54300 LUNÉVILLE
06.80.14.93.99
gegemotoclub@gmail.com
facebook

AS MAIZIERES C 3164
Président : DENIS Frédéric
117, Rue Carnot
54550 MAIZIERES
fred.denis54@orange.fr
facebook

PAM MOTO QUAD C 2366
Président : FLEURANT Claude
304, av. Victor Claude - 54700 BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON
06.88.41.55.92 - claudefleurant@free.fr
Ecole de conduite : Quentin BRICLOT
0687523260
facebook

STANISLAS MC C 0874
Président : DEMANGE Michel
17, Grande Rue - 54290 HAUSSONVILLE
06.18.44.99.64 - demange-michel@hotmail.fr
Secrétaire : NADOT Marie
50e rue du général Metman
57070 METZ
06.86.85.84.32 - marie.nadot@gmail.com
facebook : Stanislas Moto Club Trial

MC MOTO CROSS MONT BONVILLERS C 3440
Président : CLÉMENT Raphaël
4, montée des Vignerons
57100 THIONVILLE
06.79.51.86.98 - clement.raphael@hotmail.fr
facebook

AUDUN RACING CROSS C 3553
Président : DESCHAMPS Jordan
50, rue haute - 57180 TERVILLE
06.46.76.07.16 - lapierre_57@live.fr
Secrétaire : DESCHAMPS Yohanne
34, rue du Gal de Gaulle
57570 BOUST - 06.08.62.28.21
yoy-57@hotmail.fr
facebook

BICQUELEY MOTOCROSS C 3615
Président : NOWAK Quentin
47, rue André David 54170 Ochey
06.24.84.07.62
bicqueley-moto-cross@outlook.com
facebook

CUTRY CROSS CLUB C 3578
Président : TASCHET Loïc
24, grande rue
54650 SAULNES
06.66.82.54.10
cutrycrossclub@outlook.fr
facebook

MC DES PAYS HAUTS
Président : BARTOLACCI Cyrille
8 Rue Moliére
54860 HAUCOURT-MOULAINE
0762203436 - cyrille.barto@gmail.com
mcdph54@gmail.com
facebook

MEUSE

MC MAZEL C 0568
Président : GERVAISE Yves
3, voie Sacrée - 55260 ERIZE-LA-GRANDE
06.78.01.76.68 - ygervaise@gmail.com
Secrétaire : BURTÉ Philippe
15, rue Petite Velaines
55500 VELAINES
06.48.37.70.37
philippeburte@mcmazel.fr
facebook

MOTO CLUB ÉVASION 55 C 2520
Président : GUELLER Jean-Marc
34, Grande-Rue
55300 BUXIÈRES-SOUS-LES-COTES
03.29.90.00.66 - 06.70.30.61.38
jean-marc.gueller@wanadoo.fr

MC SAINT-MIHIEL C 0520
Président : ROSSI Mario
17, rue des Écoles - 55300 DOMPCEVRIN
06.11. 75.47.02 - mario.rossi.mc@gmail.com
Secrétaire : ROSSI Jocelyne
17, rue des Écoles
55300 DOMPCEVRIN
06.03.93.74.54
jocelynerossi@gmail.com
+ site : www.motoclub-saintmihiel.fr

T.P 55 C 2727
Président : DI NATALE Xavier
40, rue Charles Peguy - 55400 ETAIN
06.75.13.80.31 - clubtp55@orange.fr

MC LA VALTOLINE VERDUN C 0522
Président : NEIMER Florent
16, rue des Prés - 55100 HAUDAINVILLE
06.23.39.17.43 - florent.neimer@aol.fr
Secrétaire : BERNARDIN Eric
12, rue des Vosges
55100 VERDUN
06.74.51.54.70
motoclubdeverdun@aol.fr
facebook

MC STAINOIS C 3117
Président : SCHMIT René
28, avenue du Breuil
55400 ÉTAIN
03.29.87.02.82 - 06.10.48.47.88
reneschmit55@aol.com
facebook

MC REVIGNY C 3513
Président : LECOCQ Sullivan
57, rue du stade
55800 CONTRISSON
07.86.22.11.14
motoclubrevigny@gmail.com
facebook

MX MOULINS MOTOCLUB C 3550
Président : LAGAUDE Frédéric
Les Hauts de Mouzon
55700 Moulins Saint Hubert
07.85.58.79.62
lagaude.frederic@orange.fr
facebook

MX DES FOSSES C 3207
Président : CHANNANT Steven
4, rue du Mont
55270 SEPTSARGES
06.21.14.16.05
channant,steven@gmail.com
facebook

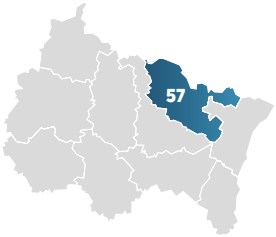

MOSELLE

QUAD 9 ARGANCY C 2354
Président : Gilles BERTRAND
65, rue saint odile
57780 ROSSELANGE
06.01.91.74.87
bertrand.gilles57@gmail.com
facebook

UM BITCHOISE C 0147
Président : KAUDERER Pascal
50, rue du Maréchal Foch - 57230 BITCHE
06.89.11.10.54
secretariat@umbitchoise.com
Correspondance :
6, rue Kleber - 68390 SAUSHEIM
+ site : www.umbitchoise.com

MC CORBEAUX C 1471
Président : SOLLMEYER Philippe
1, rue des peupliers - 67260 SCHOPPERTEN
03.68.04.46.51 - 06.35.15.08.13
philippe.sollmeyer@sfr.fr
Secrétaire : GRESSEL Thomas
26, rue Grunenwald
67430 WALDHAMBACH
06.81.67.68.72 - tom.gressel@neuf.fr
facebook

MC LES GORETS C 2060
Président : WAHL Thierry
3 ter, route de St-Avold - 57260 VERGAVILLE
06.16.63.33.39 - thierry.wahl@laposte.net
Secrétaire : DE PASSOS Jessica
1, place du Général de Gaulle
57170 CHÂTEAU-SALINS
06.98.05.56.02
jessica.depassos@exterionmedia.fr
facebook

MC LEYVILLER C 1533
Président : LACROIX Jean Marie
Secrétaire : ANIN Franck
8, Impasse Eberhart
57520 LIVING-LES-ROUHLING
03.87.09.33.36 - 06.87.49.16.94
mxfranck@hotmail.com
+ site : www.mcc-leyviller.fr

MOSELLE MC C 0608
Présidente : HEMMERLIN Maryline
96, route de Plappeville
57050 LE BAN-ST-MARTIN
06.17.95.19.38 - 03.87.60.12.90
mosellemotoclub@gmail.com
+ site : club.quomodo.com/moselle-moto-club

THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO CLUB C 0902
Président : GOUX Jean-Noël
56, rue des Ponts
57970 KUNTZIG
06.08.64.07.82
jean-noel.goux@wanadoo.fr
+ site : www.tttmc.fr

SCHWEYEN MX C 2112
Président : MAURER Félix
55, rue d'Urbach - 57720 EPPING
06.85.93.43.03 - arnaud.maurer@sfr.fr
Vice-Président / Secrétaire MAURER Arnaud
55, rue d'Urbach - 57720 EPPING
06.71.15.89.29
arnaud.maurer@sfr.fr
facebook
www.motocross-schweyen.com

MOTO ÉVASION YUTZ C 2132
Président : WEBER Antoine
4, rue du Côteau
57970 KUNTZIG
06.74.12.93.40
antoine.weber404@orange.fr
Secrétaire : WEBER Martine
4, rue du Côteau 57970 KUNTZIG
06.88.53.40.16
contact@motoevasion57.com
site : www.motoevasion57.com

MC DES TROIS FRONTIÈRES C 3281
Président : ISARNO Sylvain
15, rue de la Liberté - 57390 AUDUN LE TICHE
07.60.03.87.82 - mcph-bure@hotmail.fr
s.isarno@wanadoo.fr
Secrétaire : ISARNO Benjamin
secretariat-mcph@hotmail.fr
facebook
site : mcph-bure.e-monsite.com

MCC CRÉHANGE BAMBI C 3186
Président : TRAGUS Jean
14, rue St Hubert
57690 BAMBIDERSTROFF
06.21.57.74.23
mccbambi@bbox.fr
Secrétaire : AMMER Mélanie
Trésorier : AMMER Rachel
03.87.28.89.54 - 06.98.18.45.12
rachel.ammer@wanadoo.fr
facebook

BAS-RHIN

MC ANDLAU C 1884
Président : FRANTZ Thibault
2, rue des chênes
67210 OBERNAI
03.88.08.44.77
thibault.frantz@gmail.com
+ site : www.mcandlau.e-monsite.com

TC BAN DE LA ROCHE C 339
Président : HOLFERT Dominique
9, rue des Serruriers
67150 ERSTEIN
07.84.31.73.83
trialclub.bandelaroche@gmail.com
facebook

AO GAZELEC STRASBOURG C 0383
Président : LAMBERT Pascal
CMCAS de Strasbourg
A,O,GAZELEC SPORTS MÉCANIQUES
4, rue de sarrelouis
67000 STRASBOURG
06.67.76.43.05
lbt.pcl59@gmail.com
facebook : @mc.gazelec

MC MOTHERN C 0609
Président : SCHMITT Christophe
12, rue des Vignes
67470 MOTHERN
06.68.77.88.23
motoclub.mothern@orange.fr
+ site : www.mx-mothern.fr

MC RIED C 3083
Président : BRAUN Daniel
1, rue Neubruch
67820 WITTISHEIM
03.88.85.80.66 - 06.77.93.87.06
danielchantal.braun@wanadoo.fr
+ site : mcried.fr

MC RIEDSELTZ C 0769
Président : PFENNIG Jean-Luc
3, rue du sud
67350 engwiller
06.27.07.66.58
mcriedseltz@free.fr
+ site : mcriedseltz.free.fr

TEAM SUPERMOTARD 67 C 2924
Président : MANGIN Yannick
30, rue de Faviers
67750 SCHERWILLER
06.85.02.78.02
yann.mangin1@gmail.com
+ site : www.supermotard67.fr

MC VALLÉE DE LA BRUCHE C 0943
Président : JANODET Jean-Philippe
10, avenue du Général de Gaulle - 67190 MUTZIG
06.12.03.24.11
mcvbruche@sfr.fr
Secrétaire : JANODET Hélène
mcvbruche@sfr.fr
facebook

MC DE LA ZORN C 2044
Président : POMMIER Thierry
12, rue de la Chênaie - 57370 ST-JEAN-KOURTZERODE
06.86.96.13.22 - atpommier@gmail.com
Correspondant : Francis CHARRON
10 rue de neuchâtel
67640 FEGERSHEIM
06.75.64.10.65
+ site : www.motoclubzorn.fr

MOTO CLUB DE RHINAU C 3562
Président : VASSON Alain
8, rue de la Dordogne
67860 RHINAU
alain.va@orange.fr
0682260975
facebook

KLASS GP C 3612
Président : KREBS Jérôme
3, impasse de la manufacture
67310 WASSELONNE
06.61.74.19.05
krebsjerome51@gmail.com
+ site : www.klassgp.com

HAUT-RHIN

MC ARTZENHEIM C 3122
Président : HAUMESSER Bruno
21, rue des Vosges
68320 RIEDWIHR
06.45.84.44.41
facebook

PASSION VITESSE C 2934
Président : SELIG Thierry
19a, rue de Geispitzen
68440 SCHLIERBACH
06.14.55.20.78
+ site : www.passionvitesse.com

M.C. BERGHEIM C 1242
Président : GREINER Charles
2, rue de l'Oberberg
68340 RIQUEWIHR
03.89.47.86.22 - 06.20.62.20.17
anthony.greiner@sfr.fr
facebook

MC LES CRAMPONS D'OSENBACH C 1555
Président : MOLTES Mathieu
10, rue du Moulin
68570 OSENBACH
03.89.97.60.03 - 06.61.76.03.70
mathieu.moltes@bbox.fr
facebook

MC GRENTZINGEN C 1406
Président : SCHUDY Lucien
1, rue du Jura
68960 GRENTZINGEN
03.89.07.94.78 - luciens@hotmail.fr
facebook

MC MONTÉE IMPOSSIBLE MUHLBACH C 3442
Président : MICLO Christophe
2, rue de l'Église
68380 MUHLBACH-s/Munster
06.09.33.20.54
chmiclo@wanadoo.fr
facebook

NMC MUNSTER C 0620
Président : SCHICKEL Jean-Marc
6, Grand Rue - 68380 BREITENBACH
03.89.30.01.36/06.11.60.22.68
jmschickel@gmail.com
site : www.nouveau-moto-club-de-munster.net
facebook

MC RIXHEIM C 0418
Président : WENZINGER Fabrice
7, impasse des vignobles
68270 WITTENHEIM
09.83.05.53.69 - 06.34.44.96.83
mxfactory@bbox.fr
site : https://mcrixheim.wixsite.com/moto-club-rixheim/accueil
facebook

MC VIEIL ARMAND C 0983
Président : LILLER Laurent
6, impasse Victoria
68780 SOPPE LE BAS
03.69.77.37.84 - 06.07.23.95.27
mxmcva@gmail.com
: @motoclubduvieilarmand

MOTO CLUB DES 3 LYS
Président : HIGY Jean-Paul
24a, av. Gal de Gaulle - 68300 SAINT LOUIS
03.89.70.05.45
jp.higy@batim-sarl.com
Correspondant : 51 rue de Delle
68220 FOLGENSBOURG
+ site : mc3lys.free.fr

UNION MOTO BITCHOISE SECTION ELSASS C 2485
Président : ROECKEL Alain
28, route de Zinswiller
67 110 OBERBRONN
06.15.33.50.94
alain.roeckel@sfr.fr
secretariat@umbitchoise.com
site : www.umbitchoise.com

MC ZONE 68 C 3398
Président : LAUCHER Michel
8, rue de l'Hopital
68360 SOULTZ HAUT RHIN
Tel : 06.30.24.98.23
mczone68soultz@gmail.com

MX GENERATIONS C 3571
Président : KINDBEITER Yves
2C, rue des tilleuls
68740 FESSENHEIM
06.64.69.94.84
yves.kindbeiter@laposte.net
facebook

MC LA PLAINE C 1820
Président : ZEMB Christophe
18, rue des jardins
68127 STE CROIX EN PLAINE
06 82 22 32 49
zembchris@gmail.com
Secrétaire : GUTHMANN Gilles
5 rue des vergers
68250 PFAFFENHEIM
06.71.10.52.09
troycorser11@ymail.com
facebook

MC EQUI QUAD ALSACE C 2812
1a Hergauchamps - 69160 STE MARIE AUX MINES
03.89.58.57.79
Secrétaire : BURSTERT Marion
1 A Hergauchamps - 69160 STE MARIE AUX MINES
03.89.58.57.79

MC BILTZHEIM C3635
Président : HAEFFELIN Daniel
16, rue Hohmur
68230 TURCKHEIM
06.79.38.96.56 - daniel.haeffelin@wanadoo.fr

VOSGES

MV HAUTES VOSGES C 0428
Président : CUNAT Jérôme
19, Paquis des Cailles
88120 BASSE-SUR-LE-RUPT
06.76.29.26.96 - cunat.jerome@orange.fr
Secrétaire : GRANDEMANGE Mickaël
124 A rue de la May
88200 ST-ETIENNE-LES-REMIREMONT
06.25.26.37.56
secretariat@trialhautesvosges.fr
+ site : trialhautesvosges.fr

ÉCOLE DE TRIAL DE LA BRESSE C 2210
Président : TOUSSAINT Roger
7, traverse des Grands Viaux
88250 LA BRESSE
03.29.25.58.46 - 06.83.37.52.68
contact@motos88.com
Correspondant : TOUSSAINT Thomas
03.29.25.58.46 - 06.71.10.18.27
contact@motos88.com

MC LA BRESSAUDE C 0469
Président : ANTOINE Damien
10, rue de la Distillerie - 88310 CORNIMONT
06.15.59.81.37 - damienantoine2@aol.fr
Secrétaire : CLAUDEL Grégory
2, rue du Souvenir
88250 LA BRESSE
07.86.45.54.49
gregory-claudel@wanadoo.fr
+ site : www.labressaude.fr

MC GRANGES SUR VOLOGNE C 1175
Président : SOMARE Frédéric
14 bis, Frambéménil - 88640 GRANGES-SUR-VOLOGNE
03.29.57.53.56 - 06.07.39.13.42
fred.somare@orange.fr
Secrétaire : PARMENTIER Luc
25, route de Bruyères
88640 GRANGES-SUR-VOLOGNE
06.89.45.19.56 - l.parmentier@gmauto.fr
facebook

MC RN66 C 1429
Président : DIEUDONNÉ David
1A, rue de Noiregoutte
88560 ST-MAURICE-SUR-MOSELLE
06.25.33.78.77
motoclubrn66@gmail.com
+ site : lacoursedanslaboue.com

MC ST-DIE C 0806
Président : DIDIER Yannick
165, rue des Bruyères
88600 LAVAL-SUR-VOLOGNE
06.77.99.85.58 - didierco@wanadoo.fr
+ site : www.motoclubsaintdie.com

MC SPINALIEN C 0871
Président : MANRIQUE Tony
36 ter, rue d'Alsace - 88000 DEYVILLERS
06.08.66.34.61 - tony.manrique@wanadoo.fr
Secrétaire : BOLLINGER Sébastien
3 bis, rue de Longchamps
88000 JEUXEY
06.19.32.55.21
sebastien.bollinger@yahoo.fr
+ site : www.motoclubspinalien.com

MOTO VERTE – HAUTES VOSGES ENDURO C 2992
Président : FRANÇOIS Régis
58, Le Paquis des Cailles
88120 BASSE-SUR-LE-RUPT
06.71.72.56.36 - rfrancois2@wanadoo.fr
site : www.motovertehautesvosges.com
facebook

TEAM LT 75 C 3482
Président : TRITHARDT Lionel
742, rue des voitines - 88420 MOYENMOUTIER
lionel.trithardt441@orange.fr
06.81.92.07.36
Correspondante :
TRITHARDT Angélique
06.81.92.07.36
facebook

FONTENOY MOTO CLUB C 3553
Président : JACQUEZ Vincent
6, place du centre
88240 TREMONZEY
06.40.33.29.31
jacquezvincent88@hotmail.fr
Secrétaire : LACROIX Aristide
2, rue Edouard CALAME
88000 EPINAL
06.76.65.38.35
contactmclesmoutards@laposte.net
facebook

MC MIDREVAUX C 3102
Président : RICHAUME Denis
2, chemin du Rendez-Vous
88630 MIDREVAUX
06.88.78.72.67
richaume.denis@neuf.fr
facebook

AMICALE DE MOTO CROSS DE GIRONCOURT/VRAINE C 3278
Président : Evan FRIAISSE
71 bis, rue du général leclerc
88500 MATTAINCOURT
07.50.04.99.11 - evanfriaisse1055@gmail.com
facebook

JUSQU'À 9 MOIS DE COTISATION OFFERTS* SUR VOS CONTRATS D'ASSURANCE
avec le code LMGE2022

AUTO - HABITATION - SANTÉ - PRÉVOYANCE

> Vos assureurs à NANCY

Damien PASQUINI
06 86 08 51 01
Alexandre ZINS
06 31 59 03 67
nancy@thelem-assurances.fr

thélem assurances

* Offre valable à l'agence Thélem assurances de Nancy jusqu'au 31 décembre 2022 et soumise à conditions 1 mois de cotisation offert lors de la souscription d'un nouveau contrat ; 2 mois de cotisations offerts sur chaque contrat en cas de souscription simultanée de 2 nouveaux contrats ; 3 mois de cotisations offerts sur chaque contrat en cas de souscription simultanée de 3 nouveaux contrats. Ces offres sont applicables sur les contrats suivants Auto 1e cat., Habitation, Protection juridique du particulier, Accidents de la vie privée, Prévoyance (hors assurance Emprunteur et Capital Décès) et Santé. Les conditions et limites des garanties sont disponibles en agence Thélem assurances. Produits assurés par Thélem assurances et Thélem prévoyance. Thélem assurances, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, N° SIREN 085 580 488, et sa filiale, Thélem prévoyance, S.A. à Conseil d'Administration au capital de 18 000 870 €, immatriculée au RCS d'Orléans 539 477 059, Sièges Sociaux « Le Croc », BP 63130, 45431 Chécy Cedex, Tél. 02 38 78 71 00 - Fax 02 38 78 72 92. Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), sise 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09. N°Orias : 20 003 036 - 20 003 037.

COMMENT FAIRE UN CASM ?

Le Certificat d'aptitude au sport motocycliste est un examen qui permet à toute personne à partir de 12 ans ne possédant pas le permis de conduire de pratiquer, en terrain ou en circuit fermé, le sport motocycliste (moto ou quad) en compétition officielle, en épreuve de masse ou de loisir. Le CASM est valable à vie.

Depuis le 1er septembre 2005, le CASM est obligatoire pour les nouveaux licenciés souhaitant obtenir une licence Compétition annuelle.

L'EXAMEN

Il se déroule en 2 parties, sur une journée :

- **Théorie « Questionnaire à choix multiples » (40 questions en 40 minutes) sur :**
  - la connaissance des drapeaux ;
  - les règles de sécurité en compétition ;
  - la réglementation sportive ;
  - le rôle et le respect des officiels ;
  - la sécurité routière ;
  - l'environnement.
- **Pratique sous forme d'exercices axés sur la maîtrise de la moto.**

Le pack comprend :

- un guide du stagiaire pour qu'il puisse connaître le contenu ;
- un passeport de validation.

Un Certificat reconnu par les pouvoirs publics

En effet, le CASM est un certificat officiel dont l'organisation et la délivrance sont confiées par délégation à la FFM. Par an, plus de 10 000 diplômes sont délivrés.

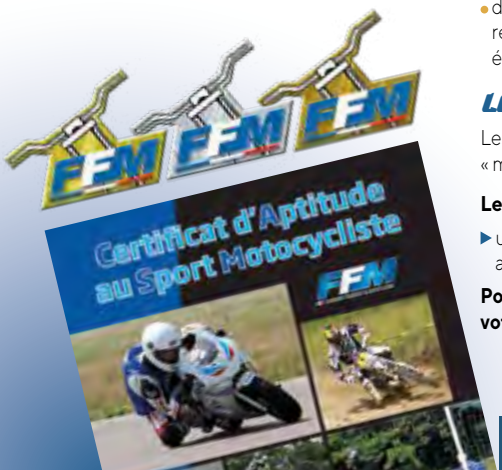

LE CASM : OÙ, QUAND, COMMENT ?

Dans chaque région, les Ligues motocyclistes régionales (LMR) proposent un calendrier de sessions CASM.

Une démarche simple :

- Contactez votre LMR, faites le choix de votre session, confirmez votre inscription.
- Une convocation et des informations utiles vous seront alors adressées.
- Sous certaines conditions, des dispenses et/ou des équivalences sont accordées. Pour bénéficier d'une dispense ou d'une équivalence, téléchargez les règles en vigueur ainsi que les procédures.
- Pour préparer votre examen, téléchargez le livret du pilote.

Qu'est-ce que les Guidons ?

Il s'agit d'un programme national de validation des acquis techniques et des connaissances de base liées au motocyclisme. 3 niveaux sont proposés : Bronze, Argent, Or

L'examen, s'inscrire et passer un guidon, c'est :

- apprendre les bases du pilotage, les principes de sécurité, et les règles du sport motocycliste ;
- valider un niveau de pilotage, et accéder à des activités correspondant au niveau acquis ;
- disposer d'un outil national d'évaluation permettant de regrouper des pilotes de même niveau lors des rencontres éducatives d'approche sportive.

LES GUIDONS : OÙ, QUAND, COMMENT ?

Les Guidons sont délivrés via les LMR par des éducateurs « motos » habilités.

Le pack « Guidon » comprend :

- un Livret de validation, un diplôme, un insigne, et un autocollant.

Pour tout renseignement sur la délivrance des guidons dans votre région, adressez vous au secrétariat de la ligue.

Drapeaux en usage sur les épreuves motocyclistes

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

Signaux d'information

Signal de départ d'une course. Fermeture de la piste aux non-compétiteurs.

Fin de la course ou des essais. En vitesse, ouverture de la piste aux non-compétiteurs.

Signal de dépassement.

La piste est libre de tout danger.

Signaux d'injonction

Signal d'interruption d'une course ou d'une séance d'essai.

Signal d'arrêt pour le motocycle portant ce numéro. Le pilote doit rentrer aux stands et ne pourra plus repartir.

Le pilote portant le numéro indiqué par le commissaire doit immédiatement quitter la piste.

Signaux de danger

Fixe : Danger, ralentir et défense de dépasser.

Agité : Danger immédiat, ralentir et défense de dépasser. Le pilote n'est pas autorisé à sauter, les roues de la moto doivent rester en contact avec le sol.

Attention ! Piste glissante, changement d'adhérence.

Motocross - Fixe : Personnel médical sur la piste, roulez avec une extrême prudence. Défense de dépasser et le pilote n'est pas autorisé à sauter.

Motocross - Agité : Ce drapeau est utilisé pour appeler les secours, roulez avec une extrême prudence. Défense de dépasser et le pilote n'est pas autorisé à sauter.

Signaux spécifiques

Vitesse : Un véhicule est au ralenti sur la piste, le dépassement de celui-ci est autorisé.

Vitesse : Il est présenté sur ordre de la Direction de course lorsqu'il commence à pleuvoir.

Vitesse : Panneau présenté avec l'ensemble des drapeaux jaunes agités quand un safety-car emprunte la piste. Le dépassement du safety-car est interdit. Le dépassement entre pilotes est interdit.

Courses sur piste : Annonce le dernier tour.

Présentation des drapeaux

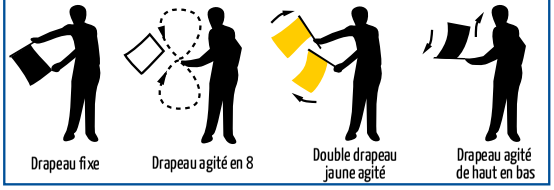

Se reporter aux règlements spécifiques de chaque discipline pour l'utilisation de ces drapeaux.

UNE LICENCE C'EST QUOI ?

La Fédération française de motocyclisme propose plusieurs types de licences. La souscription s'effectue en ligne sur notre espace licencié, en quelques clics !

LA LICENCE ENTRAÎNEMENT

La licence Entraînement (à partir de 6 ans) :

Pas de compétition, seulement des entraînements. On entre ici dans le cadre d'une pratique loisir, accessible dès 6 ans via le dispositif de découverte sportive développé par nos ligues régionales, nos comités départementaux, ou nos moto-clubs. Les certificats médicaux sont valables trois saisons consécutives, et ce pour toutes les disciplines : motocross, vitesse, enduro, trial...

LES LICENCES COMPÉTITION

Si vous envisagez de participer à un championnat régional ou national, à une course, ou tout simplement de vous entraîner sur une piste homologuée par la Fédération française de motocyclisme, une licence « Sport » est impérative. Mais parmi toutes celles proposées, comment souscrire celle adaptée à vos besoins ? Revue de détail !

La licence Compétition (à partir de 7 ans) :

Comme son nom l'indique, c'est la licence indiquée pour participer à des épreuves sportives, que vous désiriez disputer un championnat (niveau régional et/ou national) dans son intégralité, ou juste une épreuve. La Fédération a créé différentes licences Compétition pour correspondre aux profils de ses licenciés, y compris les plus spécifiques (side-cariste, pilote de moto-ball, de moto ancienne...).

Pour prétendre à une licence Compétition, il vous faudra fournir à la souscription un certificat médical (daté de moins d'un an). Aussi, vous devrez avoir validé, suivant votre âge, un guidon ou le Certificat d'aptitude au sport motocycliste (CASM).

LA LICENCE TOURISME

La licence Tourisme permet d'accéder à un large programme d'activités fondées sur la convivialité et la découverte des régions, notamment autour des épreuves comptant pour le championnat éponyme, sans garantie d'assurance.

LES LICENCES D'OFFICIELS

Sans bénévolat, le sport moto n'existerait certainement pas. Voilà pourquoi nous avons développé une offre spécifique pour celles et ceux qui souhaitent s'investir au sein d'une structure, fédérale ou autre. Au tarif unique de 35 euros, les licences d'officiels permettent de vous couvrir dans votre activité avec une assurance individuelle accident et responsabilité civile.

- **Licence Officiel :** directeur de course, arbitre, commissaire sportif, technique ou de piste.
- **Licence Dirigeant (sans qualification) :** bénévoles œuvrant à l'animation et l'encadrement d'un moto-club.
- **Licence « Corps médical »**
- **Licence « Officiel stagiaire »**

LES AUTRES LICENCES

- **Licence d'assistant :** mécanicien, panneauteur.
- **Licence éducateur :** pour les titulaires d'un titre, d'un diplôme ou d'une certification professionnelle autorisant l'enseignement du sport motocycliste.

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES

01 Comment souscrire une licence ?
Rendez-vous sur l'espace intranet réservé aux licenciés : **http://licencie.ffmoto.net/**. S'il s'agit de votre première demande de licence, vous serez invité à créer un compte. À défaut, connectez-vous avec vos identifiants. La licence vous sera demandée à chaque fois que vous pénétrerez sur un site affilié à la FFM : piste de motocross, circuit de vitesse, club de trial… Ou lorsque vous vous inscrirez à une compétition. Un conseil donc : ne la perdez pas !

02 Combien de temps une licence annuelle est-elle valable ?
Une licence annuelle est valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

03 Combien de temps un certificat médical est-il valable ?
Pour souscrire une licence de compétition, un nouveau certificat médical vous sera demandé chaque saison. Pour les licences d'entraînement, votre certificat médical sera valable 3 saisons.

04 Qu'est-ce qu'une assurance en responsabilité civile (RC) ?
En vous licenciant à la FFM, vous souscrivez une assurance pour les dommages que vous pourriez causer à autrui en pratiquant la moto. C'est une obligation légale.

05 Qu'est-ce qu'une assurance pour dommages corporels (individuelle accident) ?
C'est le fait de s'assurer contre les préjudices corporels subis après un accident. Peu importe que vous soyez ou non responsable.

06 Le CASM est-il obligatoire ?
Le CASM (pour Certificat d'aptitude au sport motocycliste) est un examen théorique et pratique nécessaire à la pratique du sport moto en compétition. Il est obligatoire à partir de 12 ans. Pour connaître la procédure d'attribution du CASM par dispense de la partie pratique ou par équivalence, scannez ce QR-code.

07 Les licences sont-elles valables pour toutes les disciplines ?
Seules les licences Nationale Compétition (NCO), Nationale Entraînement Toutes disciplines (NET), Nationale Entraînement Jeunes (ETJ) et Nationales Jeunes (NJ1, NJ2, NJ3, NJ3C) vous permettent de pratiquer sans distinction toutes les disciplines de la Fédération.

TARIF DES LICENCES 2022

LICENCES NATIONALES

LICENCES COMPÉTITION

Code		Tarifs		
NCO	Nationale Compétition (dès 15 ans)	290 €	Part assurance	71 €
NCP	Nationale Compétition Passager Side-car	215 €	Part assurance	71 €
NGM	Gardien Moto-ball (dès 12 ans)	215 €	Part assurance	65 €
NPP	Pit-bike (dès 7 ans)	205 €	Part assurance	65 €
NTR	Nationale Compétition Trial	255 €	Part assurance	65 €
NVE	Nationale VTT Assistance électrique (dès 7 ans)	150 €	Part assurance	30 €
MAT	Moto Ancienne Tout-Terrain (dès 15 ans)	205 €	Part assurance	50 €
MAT2	Moto Ancienne Trial (dès 15 ans)	150 €	Part assurance	40 €

LICENCE ENTRAÎNEMENT

Code		Tarifs		
NET	Nationale Entraînement toutes disciplines (dès 12 ans)	195 €	Part assurance	50 €
ETR	Nationale Entraînement Trial (dès 6 ans)	95 €	Part assurance	20 €
ETJ	Nationale Entraînement Jeunes (6 - 11 ans)	105 €	Part assurance	28 €

LICENCES JEUNES

Code		Tarifs		
NJ1	Nationale Jeunes (6 - 7 ans)	180 €	Part assurance	39 €
NJ2	Nationale Jeunes (8 - 9 ans)	220 €	Part assurance	66 €
NJ3	Nationale Jeunes (10 - 11 ans inclus)	250 €	Part assurance	70 €
NJ3C	Nationale Jeunes (12 - 14 ans inclus)*	250 €	Part assurance	70 €

* CASM obligatoire

LICENCES HANDICAP

Code		Tarifs		
NPH	Nationale Pilote Handicap (dès 15 ans)	290 €	Part assurance	71 €
NEH	Nationale Entraînement Handicap (Compétition interdite)	195 €	Part assurance	50 €

AUTRES LICENCES

Code		Tarifs		
LAP	Assistant Pilote (dès 14 ans)	45 €	Part assurance	3 €
LES	Educateur Sportif (dès 18 ans)	45 €	Part assurance	3 €
TIM	Team Manager	45 €	Part assurance	3 €

LICENCES OFFICIELS

Code		Tarifs		
LDI	Dirigeant (dès 16 ans)	35 €	Part assurance	1 €
OFF**	Officiel (dès 16 ans)	35 €	Part assurance	1 €
OML	Corps Médical (dès 18 ans)	35 €	Part assurance	1 €
OFS	Officiel Stagiaire (dès 14 ans)	35 €	Part assurance	1 €

**** ATTENTION ! Ces licences ne sont accessibles que si la qualification est en cours de validité.**
Pour toute information contacter votre Ligue régionale.

LICENCE TOURISME

Code		Tarifs
NTO		35 €

LICENCE "UNE MANIFESTATION"

Toute licence «une manifestation» payée en ligne sur l'Intranet FFM sera minorée de 10 € à l'exception des licences LJO, LJP et LJD.

Code		Tarifs		
LJA1	Toute manifestation «une journée»	75 €	Part assurance	16,50 €
LJA2	Toute manifestation «2 jours et plus»	115 €	Part assurance	16,50 €
LJB1	Le Touquet	140 €	Part assurance	16,50 €
LJB2	Classiques Enduro [1]	140 €	Part assurance	16,50 €
LJC	Autres catégories	75 €	Part assurance	16,50 €
	LJC Course de côte Vitesse Moto ancienne [2]			
	LJC1 Epreuve de Family Enduro			
	LJC2 Moto ancienne Tout-terrain [2]			
	LJC3 Pit-bike			
	LJC5 Epreuve Vitesse motos 25 Power ou Tout-Terrain pour les moins de 50cc (7 ans et plus)			
LJVE	Nationale VTT Assistance électrique (dès 7 ans)	45 €	Part assurance	16,50 €
LJD	Découverte Sportive (dès 6 ans, jusqu'à 11 ans)	25 €	Part assurance	16,50 €
LJE	Entraînement / Stage (dès 6 ans)	75 €	Part assurance	20 €
LJO	Officiel Commissaire de piste Stagiaire (dès 14 ans)	20 €	Part assurance	16,50 €
LJP	Assistant Pilote (dès 14 ans)	20 €	Part assurance	16,50 €

(1) Val de Lorraine / Grappe de Cyrano / Trèfle Lozèrien / Rand' Auvergne / KTM Mania / L' Aveyronnaise Classic
(2) Si la course prévue autorise le mélange de motocyclettes de catégories anciennes (voir définition spécifiée dans le réglement fédéral des motos anciennes) avec les autres catégories, la licence «Une manifestation» qui doit être souscrite est la LJA.

Retrouvez tous les tarifs des licences internationales et union européenne sur le site de la fédération : **WWW.FFMOTO.ORG**

21ème
de Val Lorraine
Classic
26-27
MARS
2022
D 90
FAULX
MOTO CLUB FAULX
RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS
www.ValdeLorraineClassic.com
Grand Est
@ValdeLorraineClassic
@VdLCFaulx
Bassin Pompey

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PLEINS DE CADEAUX À GAGNER SUR LE FACEBOOK DE LA LIGUE !
De quelle club Romain Febvre est-il licencié ?

VENDREDI

SAMEDI

PROMO
FULL GAZ : LMGE2203*
-20% Sur les huiles IPONE

DIMANCHE

PROMO
MX2M : LMGE2202*
Deux canettes de FullGaz offertes par inscription payante

SEMAINE 9

MARS

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
09		1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12	13
11	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27
13	28	29	30	31			

*Promotion valable sur présentation du code

MARS

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
09		1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12	13
11	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27
13	28	29	30	31			

SEMAINE 10

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO
FULL GAZ - GTRING: LMGE2209*
350€ au lieu de 450€
la reprogrammation éthanol E85

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : **LMGE2204***
-20% Sur tous les casques

DIMANCHE

SEMAINE 11

MARS

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
09		1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12	13
11	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27
13	28	29	30	31			

*Promotion valable sur présentation du code

MARS

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
09		1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12	13
11	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27
13	28	29	30	31			

SEMAINE 12

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ - GTRING : **LMGE2210***
300€ au lieu de 390€ le Stage 1+

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

PROMO

KTM Metz : LMGE2201*
-15% hors moto et pneumatique

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : LMGE2206*
-10% sur l'ensemble du magasin, hors véhicule et atelier

DIMANCHE

PROMO

MX2M : LMGE2202*
Deux canettes de FullGaz offertes par inscription payante

SEMAINE 13

MARS

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
09		1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12	13
11	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27
13	28	29	30	31			

AVRIL

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
13					1	2	3
14	4	5	6	7	8	9	10
15	11	12	13	14	15	16	17
16	18	19	20	21	22	23	24
17	25	26	27	28	29	30	

SEMAINE 14

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PLEINS DE CADEAUX À GAGNER SUR LE FACEBOOK DE LA LIGUE !
Comment se nomme l'endroit où se situe le passager d'un pilote side car ?

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ - GTRING: LMGE2209*
350€ au lieu de 450€
la reprogrammation éthanol E85

DIMANCHE

CHAMPIONNAT DE FRANCE
MINIVERT
7 À 12 ANS - 65 ET 85 CC
CHAMPIONNAT DE LIGUE DU
GRAND EST
DIMANCHE 5 JUIN
RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE
ENTRÉE 8€
GRATUIT -12 ANS
STEINBOURG 67
LMGE
WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR
Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous
FFM
FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
MOTO CLUB DE LA ZORN
STEINBOURG

SEMAINE 15

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

PROMO

AUTO MOTO 55 : LMGE2211*
-10 % sur l'ensemble du magasin
et sur le stand au Masterkids

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ - GTRING : LMGE2210*
300€ au lieu de 390€ le Stage 1+

DIMANCHE

AVRIL

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
13					1	2	3
14	4	5	6	7	8	9	10
15	11	12	13	14	15	16	17
16	18	19	20	21	22	23	24
17	25	26	27	28	29	30	

SEMAINE 16

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : LMGE2208*
-20% sur la marque ROOF et SIMPSON

DIMANCHE

*Promotion valable sur présentation du code

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : LMGE2207*
-20% sur l'équipement de protection

DIMANCHE

PROMO

MX2M : LMGE2202*
Deux canettes de FullGaz offertes par inscription payante

SEMAINE 17

AVRIL

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
13					1	2	3
14	4	5	6	7	8	9	10
15	11	12	13	14	15	16	17
16	18	19	20	21	22	23	24
17	25	26	27	28	29	30	

*Promotion valable sur présentation du code

MAI

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
17							1
18	2	3	4	5	6	7	8
19	9	10	11	12	13	14	15
20	16	17	18	19	20	21	22
21	23	24	25	26	27	28	29
22	30	31					

SEMAINE 18

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PLEINS DE CADEAUX À GAGNER SUR LE FACEBOOK DE LA LIGUE !
Quelle est la durée réglementaire d'un match de motoball ?

VENDREDI

PROMO

KTM Metz : LMGE2201*
-15% hors moto et pneumatique

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ - GTRING : LMGE2210*
300€ au lieu de 390€ le Stage 1+

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

PROMO **AUTO MOTO 55 : LMGE2211***
-10 % sur l'ensemble du magasin
et sur le stand au Masterkids

SAMEDI

PROMO **FULL GAZ : LMGE2205***
-15% Sur la marque FOX

PROMO **KTM Metz : LMGE2201***
-15% hors moto et pneumatique

DIMANCHE

SEMAINE 19

MAI

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
17							1
18	2	3	4	5	6	7	8
19	9	10	11	12	13	14	15
20	16	17	18	19	20	21	22
21	23	24	25	26	27	28	29
22	30	31					

*Promotion valable sur présentation du code

MAI

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
17							1
18	2	3	4	5	6	7	8
19	9	10	11	12	13	14	15
20	16	17	18	19	20	21	22
21	23	24	25	26	27	28	29
22	30	31					

SEMAINE 20

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

FFM

LE MEILLEUR DU SUPERMOTARD FRANÇAIS - 9 ÉPREUVES - ADULTES & JEUNES

- 250 pilotes
- 16 courses
- 5 CATÉGORIES

ENTRÉE
15€

SUPERMOTARD
CHAMPIONNAT DE FRANCE

INSANE PARTS
P1.COM

11 et 12 JUIN 2022

MIRECOURT JUVAINCOURT (88)

@CHAMPIONNATSUPERMOTARD /SUPERMOTARD-FRANCE.FR

LMGE FFM Grand Est Mirecourt Dompaire Ville de LUNÉVILLE LORRAINE GRAPHIC IMPRIMERIE

SEMAINE 21

MAI	S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	17							1
	18	2	3	4	5	6	7	8
	19	9	10	11	12	13	14	15
	20	16	17	18	19	20	21	22
	21	23	24	25	26	27	28	29
	22	30	31					

*Promotion valable sur présentation du code

LUNDI

MARDI

PROMO

FULL GAZ : LMGE2204*
-20% Sur tous les casques

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ - GTRING: LMGE2209*
350€ au lieu de 450€
la reprogrammation éthanol E85

DIMANCHE

SEMAINE 22

MAI	S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	17							1
	18	2	3	4	5	6	7	8
	19	9	10	11	12	13	14	15
	20	16	17	18	19	20	21	22
	21	23	24	25	26	27	28	29
	22	30	31					

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : LMGE2203*
-20% Sur les huiles IPONE

DIMANCHE

PROMO

MX2M : LMGE2202*
Deux canettes de FullGaz offertes
par inscription payante

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PLEINS DE CADEAUX À GAGNER SUR LE FACEBOOK DE LA LIGUE !
En 2021, quel était le meilleur temps au tour de Maxime Renaux en manche 02 de la finale de MX2 ?

VENDREDI

SAMEDI

PROMO **FULL GAZ : LMGE2208***
-20% sur la marque ROOF et SIMPSON

PROMO **FULL GAZ : LMGE2206***
-10% sur l'ensemble du magasin, hors véhicule et atelier

DIMANCHE

SEMAINE 23

JUIN

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22			1	2	3	4	5
23	6	7	8	9	10	11	12
24	13	14	15	16	17	18	19
25	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30			

*Promotion valable sur présentation du code

JUIN

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22			1	2	3	4	5
23	6	7	8	9	10	11	12
24	13	14	15	16	17	18	19
25	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30			

SEMAINE 24

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

PROMO **AUTO MOTO 55 : LMGE2211***
-10 % sur l'ensemble du magasin et sur le stand au Masterkids

SAMEDI

PROMO **FULL GAZ - GTRING: LMGE2209***
350€ au lieu de 450€ la reprogrammation éthanol E85

PROMO **KTM Metz : LMGE2201***
-15% hors moto et pneumatique

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ - GTRING : LMGE2210*
300€ au lieu de 390€ le Stage 1+

DIMANCHE

SEMAINE 25

JUIN

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22			1	2	3	4	5
23	6	7	8	9	10	11	12
24	13	14	15	16	17	18	19
25	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30			

*Promotion valable sur présentation du code

JUIN

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22			1	2	3	4	5
23	6	7	8	9	10	11	12
24	13	14	15	16	17	18	19
25	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30			

SEMAINE 26

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PROMO

NATURET : LMGE2214*
25 % Huiles & produits d'entretien

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : LMGE2205*
-15% Sur la marque FOX

DIMANCHE

PROMO

MX2M : LMGE2202*
Deux canettes de FullGaz offertes par inscription payante

24MX
MX
master
kids
20È EDITION
LMGE
LMGE
VERDUN
NOUVEAU CIRCUIT
100% RENOUVELLÉ - ADAPTÉ À TOUS LES NIVEAUX
20e ANNIVERSAIRE
16 & 17 JUILLET
INSCRIPTION SUR MXMASTERKIDS.NET
VERDUN
Grand Est
Motoclub de Verdun
meuse
YAMAHA
Revs Your Heart
PROMOTO
KTM
AM 55
OFFROAD
Honda Luxembourg

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PLEINS DE CADEAUX À GAGNER SUR LE FACEBOOK DE LA LIGUE !
En quelle année le CASM a-t-il été rendu obligatoire aux nouveaux licenciés pour licence NCO ?

VENDREDI

SAMEDI

PROMO
FULL GAZ : LMGE2207*
-20% sur l'équipement de protection

DIMANCHE

SEMAINE 27

JUILLET

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26					1	2	3
27	4	5	6	7	8	9	10
28	11	12	13	14	15	16	17
29	18	19	20	21	22	23	24
30	25	26	27	28	29	30	31

*Promotion valable sur présentation du code

JUILLET

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26					1	2	3
27	4	5	6	7	8	9	10
28	11	12	13	14	15	16	17
29	18	19	20	21	22	23	24
30	25	26	27	28	29	30	31

SEMAINE 28

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO
FULL GAZ - GTRING: LMGE2209*
350€ au lieu de 450€
la reprogrammation éthanol E85

DIMANCHE

PROMO
AUTO MOTO 55 : LMGE2211*
-10 % sur l'ensemble du magasin
et sur le stand au Masterkids

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PROMO

NATURET : **LMGE2214***
15 % Équipements pilotes

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : **LMGE2208***
-20% sur la marque ROOF et SIMPSON

DIMANCHE

SEMAINE 29

JUILLET

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26					1	2	3
27	4	5	6	7	8	9	10
28	11	12	13	14	15	16	17
29	18	19	20	21	22	23	24
30	25	26	27	28	29	30	31

*Promotion valable sur présentation du code

JUILLET

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26					1	2	3
27	4	5	6	7	8	9	10
28	11	12	13	14	15	16	17
29	18	19	20	21	22	23	24
30	25	26	27	28	29	30	31

SEMAINE 30

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PROMO

NATURET : **LMGE2214***
10 % sur tout le magasin (Hors véhicules motorisé)

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : **LMGE2204***
-20% Sur tous les casques

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PLEINS DE CADEAUX À GAGNER SUR LE FACEBOOK DE LA LIGUE !
En vitesse, quels drapeaux peuvent être utilisés pour mettre fin aux essais ?

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

PROMO

MX2M : LMGE2202*
Deux canettes de FullGaz offertes par inscription payante

SEMAINE 31

AOÛT

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6	7
32	8	9	10	11	12	13	14
33	15	16	17	18	19	20	21
34	22	23	24	25	26	27	28
35	29	30	31				

*Promotion valable sur présentation du code

AOÛT

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6	7
32	8	9	10	11	12	13	14
33	15	16	17	18	19	20	21
34	22	23	24	25	26	27	28
35	29	30	31				

SEMAINE 32

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PROMO

NATURET : LMGE2214*
25 % Huiles & produits d'entretien

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

L'EXPÉRIENCE ÉLECTRIQUE COMMENCE ICI

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GAMME ÉLECTRIQUE CITROËN

CITROËN CAR Avenue Nancy

109 Rue du Franclos

54710 - LUDRES

03.83.51.29.30

CITROËN CAR Avenue Lunéville

18 Rue de la Pologne

54300 - LUNÉVILLE

03.83.71.05.05

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6	7
32	8	9	10	11	12	13	14
33	15	16	17	18	19	20	21
34	22	23	24	25	26	27	28
35	29	30	31				

AOÛT

SEMAINE 34

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PROMO

NATURET : **LMGE2214***
15 % Équipements pilotes

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ - GTRING : **LMGE2210***
300€ au lieu de 390€ le Stage 1+

DIMANCHE

SEMAINE 33

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6	7
32	8	9	10	11	12	13	14
33	15	16	17	18	19	20	21
34	22	23	24	25	26	27	28
35	29	30	31				

AOÛT

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PROMO

NATURET : **LMGE2214***
10 % sur tout le magasin (Hors véhicules motorisé)

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : **LMGE2205***
-15% Sur la marque FOX

DIMANCHE

*Promotion valable sur présentation du code

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : LMGE2203*
-20% Sur les huiles IPONE

DIMANCHE

PROMO

MX2M : LMGE2202*
Deux canettes de FullGaz offertes par inscription payante

SEMAINE 35

AOÛT

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6	7
32	8	9	10	11	12	13	14
33	15	16	17	18	19	20	21
34	22	23	24	25	26	27	28
35	29	30	31				

*Promotion valable sur présentation du code

SEPTEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35				1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10	11
37	12	13	14	15	16	17	18
38	19	20	21	22	23	24	25
39	26	27	28	29	30		

SEMAINE 36

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PLEINS DE CADEAUX À GAGNER SUR LE FACEBOOK DE LA LIGUE !
En motocross quelles catégories correspondent à une plaque bleue et numéro blancs ?

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : LMGE2206*
-10% sur l'ensemble du magasin, hors véhicule et atelier

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : LMGE2207*
-20% sur l'équipement de protection

PROMO

FULL GAZ : LMGE2204*
-20% Sur tous les casques

DIMANCHE

SEMAINE 37

SEPTEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35				1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10	11
37	12	13	14	15	16	17	18
38	19	20	21	22	23	24	25
39	26	27	28	29	30		

SEPTEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35				1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10	11
37	12	13	14	15	16	17	18
38	19	20	21	22	23	24	25
39	26	27	28	29	30		

SEMAINE 38

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ - GTRING: LMGE2209*
350€ au lieu de 450€
la reprogrammation éthanol E85

DIMANCHE

*Promotion valable sur présentation du code

**Les nouvelles Multistrada V2 & V4,
sont disponibles dans notre concession**

90 Boulevard Solidarité
57070 Metz Technopole
03 87 630 996 – Mail commercial@ducati-metz.com

ducatimetz ducati_metz ducatimetz

DUCATI
Metz

SEPTEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35				1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10	11
37	12	13	14	15	16	17	18
38	19	20	21	22	23	24	25
39	26	27	28	29	30		

SEMAINE 39

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PROMO

NATURET : **LMGE2214***
25 % Huiles & produits d'entretien

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ - GTRING : **LMGE2210***
300€ au lieu de 390€ le Stage 1+

DIMANCHE

PROMO

MX2M : **LMGE2202***
Deux canettes de FullGaz offertes par inscription payante

*Promotion valable sur présentation du code

OCTOBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
39						1	2
40	3	4	5	6	7	8	9
41	10	11	12	13	14	15	16
42	17	18	19	20	21	22	23
43	24	25	26	27	28	29	30
44	31						

SEMAINE 40

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PLEINS DE CADEAUX À GAGNER SUR LE FACEBOOK DE LA LIGUE !
En trial, si vous êtes en Open quelles flèches devez-vous suivre ?

VENDREDI

PROMO

AUTO MOTO 55 : **LMGE2211***
-10 % sur l'ensemble du magasin et sur le stand au Masterkids

SAMEDI

PROMO

FULL GAZ : **LMGE2208***
-20% sur la marque ROOF et SIMPSON

PROMO

KTM Metz : **LMGE2201***
-15% hors moto et pneumatique

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

SEMAINE 41

OCTOBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
39						1	2
40	3	4	5	6	7	8	9
41	10	11	12	13	14	15	16
42	17	18	19	20	21	22	23
43	24	25	26	27	28	29	30
44	31						

*Promotion valable sur présentation du code

OCTOBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
39						1	2
40	3	4	5	6	7	8	9
41	10	11	12	13	14	15	16
42	17	18	19	20	21	22	23
43	24	25	26	27	28	29	30
44	31						

SEMAINE 42

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

NATURET : **LMGE2214***
10 % sur tout le magasin (Hors véhicules motorisé)

DIMANCHE

SEMAINE 43

OCTOBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
39						1	2
40	3	4	5	6	7	8	9
41	10	11	12	13	14	15	16
42	17	18	19	20	21	22	23
43	24	25	26	27	28	29	30
44	31						

*Promotion valable sur présentation du code

NOVEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
39						1	2
40	3	4	5	6	7	8	9
41	10	11	12	13	14	15	16
42	17	18	19	20	21	22	23
43	24	25	26	27	28	29	30
44	31						

SEMAINE 44

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

PROMO

MX2M : **LMGE2202***
Deux canettes de FullGaz offertes
par inscription payante

Garage CARVALHO
Agent PEUGEOT
PEUGEOT
Service mécanique et carrosserie
Dépannage
Ventes et réparations
toutes marques
30 ROUTE DE MONT SUR MEURTHE
54360 BLAINVILLE SUR L'EAU
Tél : 03-83-75-76-01 Fax : 03-83-75-76-11
E-mail : garagecarvalho@orange.fr
TW-080-XH
3.U.D RACING
YACCO
PIRELLI

Ouvert 7/7
de 10h00 à 00h00
LE
PETIT
ROHAN
Bar - Brasserie
EN HIVER Chalet avec raclette / pierrade
6 place du Général de Gaulle 67700 Saverne
Tél: 03 88 91 18 38 | www.lepetitrohan.com

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PLEINS DE CADEAUX À GAGNER SUR LE FACEBOOK DE LA LIGUE !
Depuis 2017 dans quelle salle à lieu le Supercross de Paris ?

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

SEMAINE 45

NOVEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44		1	2	3	4	5	6
45	7	8	9	10	11	12	13
46	14	15	16	17	18	19	20
47	21	22	23	24	25	26	27
48	28	29	30				

*Promotion valable sur présentation du code

NOVEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44		1	2	3	4	5	6
45	7	8	9	10	11	12	13
46	14	15	16	17	18	19	20
47	21	22	23	24	25	26	27
48	28	29	30				

SEMAINE 46

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

PROMO

NATURET : **LMGE2214***
15 % Équipement pilotes

DIMANCHE

SEMAINE 47

NOVEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44		1	2	3	4	5	6
45	7	8	9	10	11	12	13
46	14	15	16	17	18	19	20
47	21	22	23	24	25	26	27
48	28	29	30				

*Promotion valable sur présentation du code

NOVEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44		1	2	3	4	5	6
45	7	8	9	10	11	12	13
46	14	15	16	17	18	19	20
47	21	22	23	24	25	26	27
48	28	29	30				

SEMAINE 48

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

PROMO

MX2M : **LMGE2202***
Deux canettes de FullGaz offertes
par inscription payante

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PLEINS DE CADEAUX À GAGNER SUR LE FACEBOOK DE LA LIGUE !
En tourisme, quel site permet de calculer le kilométrage d'une sortie ?

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

SEMAINE 49

DÉCEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48				1	2	3	4
49	5	6	7	8	9	10	11
50	12	13	14	15	16	17	18
51	19	20	21	22	23	24	25
52	26	27	28	29	30	31	

*Promotion valable sur présentation du code

DÉCEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48					1	2	3
49	4	5	6	7	8	9	10
50	11	12	13	14	15	16	17
51	18	19	20	21	22	23	24
52	25	26	27	28	29	30	31

SEMAINE 50

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PROMO
NATURET : **LMGE2214***
10 % sur tout le magasin (Hors véhicules motorisé)

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

Circuit de Chenevières

Un max de sensations !

Retrouvez toutes les dates de roulage moto

Situé à 30 min de Nancy,
1h de Metz, 1h20 de Strasbourg
et 2h de Luxembourg.

**Le Circuit de Chenevières,
3,5 km de pur plaisir !**

4, rue de la Gare - 54122 Chenevières
+33 3 83 72 39 29 - circuit-chenevieres.fr

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

SEMAINE 51

DÉCEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48				1	2	3	4
49	5	6	7	8	9	10	11
50	12	13	14	15	16	17	18
51	19	20	21	22	23	24	25
52	26	27	28	29	30	31	

*Promotion valable sur présentation du code

DÉCEMBRE

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48				1	2	3	4
49	5	6	7	8	9	10	11
50	12	13	14	15	16	17	18
51	19	20	21	22	23	24	25
52	26	27	28	29	30	31	

SEMAINE 52

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PLEINS DE CADEAUX À GAGNER SUR LE FACEBOOK DE LA LIGUE !
En motoball dans quelle ville de France se déroulera la coupe d'Europe 2022 ?

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

SEMAINE 01

JANVIER 2023

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
52							1
01	2	3	4	5	6	7	8
02	9	10	11	12	13	14	15
03	16	17	18	19	20	21	22
04	23	24	25	26	27	28	29
05	30	31					

*Promotion valable sur présentation du code

JANVIER 2023

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
52							1
01	2	3	4	5	6	7	8
02	9	10	11	12	13	14	15
03	16	17	18	19	20	21	22
04	23	24	25	26	27	28	29
05	30	31					

SEMAINE 02

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

SEMAINE 03

JANVIER 2023

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
52							1
01	2	3	4	5	6	7	8
02	9	10	11	12	13	14	15
03	16	17	18	19	20	21	22
04	23	24	25	26	27	28	29
05	30	31					

*Promotion valable sur présentation du code

JANVIER 2023

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
52							1
01	2	3	4	5	6	7	8
02	9	10	11	12	13	14	15
03	16	17	18	19	20	21	22
04	23	24	25	26	27	28	29
05	30	31					

SEMAINE 04

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

SÉRIGRAPHIE

Pull, T-Shirt, maillot de sport, sac...

Jusqu'à 6 couleurs

BRODERIE

Veste, softshell, casquette, badge...

Jusqu'à 15 couleurs

TRANSFERT

Marquage textile numérique...

Quadrichromie

À 15 MINUTES DE METZ

STORMI

MARQUAGES TEXTILES

03 87 60 41 32

SARL Stormi serigraphie - stormi@orange.fr

17 rue du grand pré - VAL Euromoselle Sud - 57140 NORROY LE VENEUR

Siret : 80753562000015 - APE : 1812Z - N° TVA intracom : FR56807535620

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

SEMAINE 05

JANVIER 2023

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
52							1
01	2	3	4	5	6	7	8
02	9	10	11	12	13	14	15
03	16	17	18	19	20	21	22
04	23	24	25	26	27	28	29
05	30	31					

*Promotion valable sur présentation du code

FÉVRIER 2023

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
05			1	2	3	4	5
06	6	7	8	9	10	11	12
07	13	14	15	16	17	18	19
08	20	21	22	23	24	25	26
09	27	28					

SEMAINE 06

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

PLEINS DE CADEAUX À GAGNER SUR LE FACEBOOK DE LA LIGUE !

En enduro, si vous êtes en catégorie Championnat de quelle couleur est votre plaque ?

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

LMGE
WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA LIGUE MOTO GRAND-EST

SEMAINE 07

FÉVRIER 2023

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
05			1	2	3	4	5
06	6	7	8	9	10	11	12
07	13	14	15	16	17	18	19
08	20	21	22	23	24	25	26
09	27	28					

*Promotion valable sur présentation du code

FÉVRIER 2023

S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
05			1	2	3	4	5
06	6	7	8	9	10	11	12
07	13	14	15	16	17	18	19
08	20	21	22	23	24	25	26
09	27	28					

SEMAINE 08

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

ALOX TECH

Vente, Réparation et services en boutique ou **chez vous**

Déplacement **GRATUIT***

- Ordinateur Fixe / Portable
- Smartphone Tablette
- Imprimante et accessoires

ALOX TELECOM

- Forfait Mobile
- Téléphone Fixe
- Internet Fibre ADSL et 4G/5G

Offre Fibre

Êtes-vous prêt ?

jusqu'à **1 Gb/s**

À partir de **39.90 €** /mois

Nous contacter

0806 110 125

Notre boutique informatique

14 rue Raymond Poincaré
55130 GONDRECOURT-LE-CHATEAU

Notre site web

www.alox.tech

ALOX WEB

Création de sites internet

Développement
Déploiement
Hébergement
Maintenance

- Professionels
- Entreprises
- Associations
- Institutions
- E-commerce
- Plateformes
- Applications

ALOX DESIGN

- Création de logo
- Infographie
- Charte graphique
- Support marketing
- Flyers & Affiches
- Objets publicitaires
- Événements & salons

Création graphique et Communication visuelle

Nous contacter

0806 110 380

Notre agence web

16 rue Raymond Poincaré
55130 GONDRECOURT-LE-CHATEAU

Notre site web

www.alox.co

MOTOCROSS

02/04/2022	**2EME JOURNÉE D'INITIATION** LIGUE MOTOCYCLISTE GRAND EST ..... AEROPORT D'ÉPINAL MIRECOURT (88)
03/04/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL** MOTO CLUB VIEIL ARMAND ..... CERNAY (68)
10/04/2022	**COURSE SUR PRAIRIE** AMICALE MOTO CROSS SOMMAUTHE ..... BOUCONVILLE (8)
17/04/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE MX VETERAN** **CHAMPIONNAT RÉGIONAL** MOTO CLUB DU PAVILLON ..... LA NEUVILLE AUX JOUTES (8)
17+18/04/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL 125 cc** **CHAMPIONNAT RÉGIONAL** MOTO CLUB SAINT-MIHIEL ..... SAINT-MIHIEL (55)
18/04/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL** MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS ..... CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE (10)
30/04/2022 & 01/05/2022	**CHAMPIONNAT D'EUROPE 65 cc/85 cc, FÉMININS** MOTO CLUB SAINT DIE DES VOSGES ..... CHAMP LE DUC (88)
01/05/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL** MOTO CLUB HAUT-MARNAIS ..... POULANGY (52)
7+8/05/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE 24 MX TOUR** **(ELITE / JUNIOR /MX ESPOIRS 85)** UNION MOTOCYCLISTE BITCHOISE ..... BITCHE (57)
08/05/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL** MOTO CLUB DU CERCLE DE L'AMITIE ..... HERMONVILLE (51)
15/05/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL** MOTO CLUB DES BUTTES DE BEAUREGARD ..... TAILLETTE (8)
15/05/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL** THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO-CLUB ..... HOMBOURG BUDANGE (57)

22/05/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS ÉLITE** **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB VALLÉE DE LA BRUCHE	BOURG BRUCHE (67)
22/05/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL MX 250 cc** **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE	MONTGUEUX (10)
29/05/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB REVIGNY	REVIGNY SUR ORNAIN (55)
05/06/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIVERT** **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB DE LA ZORN	STEINBOURG (67)
11/06/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL + NOCTURNE**	
	TEAM MENOU MOTOCROSS	SAINTE MENEHOULD (51)
11+12/06/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERMOTARD**	
	MOTO CLUB DE LUNEVILLE	POLE MECANIQUE MIRECOURT JUVAINCOURT (88)
12/06/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB DE MOTHERN	MOTHERN (67)
19/06/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB MANRE	MANRE (8)
19/06/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOSELLE MOTO CLUB	ROZERIEULLES (57)
26/06/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES	LE CHENE (10)
25+26/06/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB SAINT DIE DES VOSGES	CHAMP LE DUC (88)
9+10/07/2022	**CHAMPIONNAT DU GRAND-EST**	
	AMICALE MOTO CROSS SOMMAUTHE	SOMMAUTHE (8)
16+17/07/2022	**MX MASTER KIDS**	
	MC LA VALTOLINE	VERDUN (55)

MOTORS54 : 1, RUE DU PONT DE VILLEY - 54200 DOMMARTIN-LES-TOUL

CFMOTO ROYAL ENFIELD KYMCO FANTIC motor SHERCO Mash RIEJU

23+24/07/2022	**MONTÉE IMPOSSIBLE**	
	MC LA BRESSAUDE	LA BRESSE (88)
31/07/2022	**COURSE SUR PRAIRIE**	
	MC CHARLEVILLE MEZIERES EN ARDENNES	DOUZY (8)
07/08/2022	**COURSE SUR PRAIRIE**	
	MC CHARLEVILLE MEZIERES EN ARDENNES	VENDRESSE (8)
15/08/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB MAILLY LE CAMPS	MAILLY LE CAMP (10)
21/08/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB EVASION	COMMERCY (55)
03/09/2022	**(Nocturne) CHAMPIONNAT GRAND EST / ALSACE LORRAINE**	
	MOTO CLUB SAINT-MIHIEL	SAINT-MIHIEL (55)
11/09/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MIDREVAUX MOTO CLUB	MIDREVAUX (88)
18/09/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE DES REGIONS QUAD** **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB VERDUN LA VALTOLINE	VERDUN (55)
18/09/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB DES BUTTES DE BEAUREGARD	TAILLETTE (8)
25/09/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE MX VÉTÉRAN + CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	FONTENOY MOTO CLUB	FONTENOY LE CHÂTEAU (88)
02/10/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	TEAM MENOU MOTOCROSS	SAINTE MENEHOULD (51)
23/10/2022	**COURSE SUR PRAIRIE**	
	MOTO CLUB ANDLAU	EPFIG (67)

TOURISME

28/08/2022	**BALADE RENCONTRE POUR LES PILOTES**	
	LIGUE MOTOCYCLISTE GRAND EST	HANNONVILLE SOUS LES COTES EN MEUSE (55)

ENDURANCE TT

03/04/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE CROSS COUNTRY CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	ESSOYES TT	ESSOYES (10)
16+17/04/2022	**2X6 DE RETHEL**	
	LES FRANCS MOTARDS RETHELOIS	RETHEL (08)
17/04/2022	**ENDURANCE TT 3 H / 5 H**	
	MOTO VERTE CHALONS EN CHAMPAGNE	VATRY (51)
01/05/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURANCE TT QUAD + QUAD ESPOIRS + CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO**	
	MOTO CLUB DU PAVILLON	LA NEUVILLE AUX JOUTES (8)
11+12/06/2022	**ENDURANCE TT - ENDURANCE TT QUAD 10 DE GONCOURT**	
	GONCOURT QUAD NATURE	GONCOURT (52)
12/06/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE CROSS COUNTRY + CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	CHAUMONT ENDURO 52	CHAUMONT (52)
2+3/07/2022	**ENDURANCE TT ENDURANCE DE 24H MOTO RETRO**	
	MOTO CLUB DES RICEYS	LES RICEYS (10)
28/08/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	ARDEN MOTO PASSION	LA BESACE (8)
18/09/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	TEAM ENDURO PASSION	SUZANNECOURT (52)
25/09/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL ZUE**	
	MOTO CLUB DU PLATEAU DE ROCROI	MAUBERT FONTAINE (8)
09/10/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO-CLUB	HOMBOURG BUDANGE (57)
16/10/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MC LA VALTOLINE	VERDUN (55)
30/10/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB DES RICEYS	LES RICEYS (10)

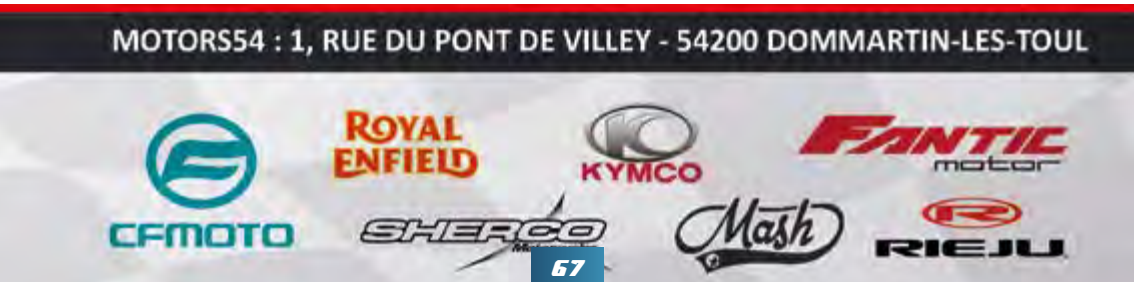

ENDURO

20/03/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MC GYE CHAMPAGNE	GYE SUR SEINE (10)
26+27/03/2022	**VAL DE LORRAINE CLASSIC ENDURO SUR 2 JOURS + ZUE**	
	MFR FAULX	FAULX (54)
24/04/2022	**ENDURO SPRINT**	
	MC LA BRESSAUDE	LA BRESSE (88)
08/05/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL + ZUE**	
	ARDEN MOTO PASSION	VOUZIERS (8)
15/05/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL + ZUE**	
	MOTO CLUB EPERNAY	EPERNAY (51)
29/05/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL + ZUE**	
	MOTO CLUB DU PLATEAU DE ROCROI	ETEIGNIERES (8)
05/06/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL + ZUE**	
	MOTO CLUB LATRECEY	LATRECEY (52)
30+31/07/2022	**ENDURO KIDS - ENDURO SPRINT**	
	MOTO VERTE HAUTES VOSGES ENDURO	VAGNEY (88)
11/09/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL + ZUE**	
	MOTO CLUB DE MAZEL	ERIZE LA PETITE (55)

TRIAL

01/05/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO VERTE HAUTES VOSGES	BARBEY SEROUX (88)
22/05/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER	NIEDERMORSCHWIHR (68)
19/06/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	TRIAL CLUB BAN DE LA ROCHE	BELLEFOSSE (67)
10/07/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL - CHAMPIONNAT DE BELGIQUE**	
	MOTO CLUB DU PLATEAU DE ROCROI	MONTHERME (8)

www.yamaha-nancy.com - 03.83.30.07.89

YAMAHA

18/09/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	STANISLAS MOTO CLUB	MAXEVILLE (54)
25/09/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MC LA BRESSAUDE	LA BRESSE (88)
09/10/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO VERTE HAUTES VOSGES	BASSE SUR RUPT (88)
16/10/2022	**CHAMPIONNAT RÉGIONAL**	
	MOTO CLUB EPERNAY	VERTUS (51)

VITESSE

02/04/2022	**2EME JOURNÉE D'INITIATION**	
	LIGUE MOTOCYCLISTE GRAND EST	AEROPORT D'ÉPINAL MIRECOURT (88)
7 +8/05/2022	**TROPHEE GRAND EST 25 POWER**	
	MOTO CLUB DE LUNEVILLE	POLE MECANIQUE MIRECOURT JUVAINCOURT (88)
5+6/06/2022	**TROPHEE GRAND EST 25 POWER**	
	MOTO CLUB DE BILTZHEIM - ANNEAU DU RHIN	BILTZHEIM (68)
11/06/2022	**ENDURANCE 25 POWER**	
	MOTO CLUB ANDLAU	SELESTAT (67)
2+3/07/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURANCE ULTIMATE CUP**	
	MC BILTZHEIM - ANNEAU DU RHIN	BILTZHEIM (68)
10/07/2022	**31EME COURSE DE CÔTE DU GASCHNEY**	
	NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER	MUHLBACH SUR MUNSTER (68)
3+4/09/2022	**CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE**	
	MOTO CLUB DE BILTZHEIM - ANNEAU DU RHIN	BILTZHEIM (68)
10+11/09/2022	**TROPHEE GRAND EST 25 POWER**	
	MOTO CLUB DE LUNEVILLE	POLE MECANIQUE MIRECOURT JUVAINCOURT (88)
1+2/10/2022	**23EME GRAND PRIX DU RIED**	
	MOTO CLUB DU RIED	BOESENBIESEN-SCWOBSHEIM (67)
02/10/2022	**TROPHEE DES P'TITS CUBES - ENDURANCE 6 H - 25 POWER**	
	MOTO CLUB DE LUNEVILLE	POLE MECANIQUE MIRECOURT JUVAINCOURT(88)

MOTORS54 : 1, RUE DU PONT DE VILLEY - 54200 DOMMARTIN-LES-TOUL

CFMOTO ROYAL ENFIELD KYMCO FANTIC motor SHERCO Mash RIEJU

MOTO CLUB VALLEE DE LA BRUCHE

BOURG-BRUCHE (67)

Championnat de France
QUAD CROSS ELITE
22 mai 2022

www.facebook.com/Moto-Cross-Bourg-Bruche

FFM FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
LMGE
CMD67 Comité Motocycliste Départemental du Bas-Rhin

S.o.B DESIGN
Dafy Souffelweyersheim
FRS FABERT RACING SUSPENSION
JPH39
TM MOTO
Th
Sigma SOLUTIONS MODULAIRES
AlsaTerr
Munschina Beacher | Charcutier | Traiteur
delta service location Énergie
GBS Constructions

CATÉGORIE

MOTOCROSS

COMMISSION .72
RÈGLEMENT - MOTOCROSS .73
RÈGLEMENT - SIDECARCROSS .80
RÈGLEMENT - QUADCROSS .90
RÈGLEMENT - MOTOS ANCIENNES .94
CLASSEMENTS 2021 .99

Suivez toutes les actus,
les bon plans sur le groupe facebook
LMGE Motocross

Photo
Maxime RENAUX
Champion du monde MX2

COMMISSION MOTOCROSS

VICE-PRÉSIDENTS

GABREAUX Mickael
micka.gabreaux@orange.fr - 06.12.60.54.97

ROSSI Mario
mario.rossi.mc@gmail.com - 06.11.75.47.02

MEMBRES

BECARD Joël
joel.pere@hotmail.com - 06.83.18.12.12

CHARRON Yann
mxtwelve@hotmail.com - 06.37.08.71.21

DAVERDON Joss
joss.daverdon@gmail.com - 06.45.40.17.77

DIDIER Yannick
didierco@wanadoo.fr - 06.77.99.85.58

GOUX Jean-Noël
jean-noel.goux@wanadoo.fr - 06.08.64.07.82

JANODET Jean-Philippe
mcvbruche@sfr.fr - 06.12.03.24.11

ROECKEL Alain
alain.roeckel@sfr.fr - 06.15.33.50.94

SEGUIN Philippe
seguinphilippe@orange.fr - 06.41.61.31.30

SIMON Alain
alain055@sfr.fr - 06.16.38.61.97

SOT Michel
m.sot@orange.fr - 06.11.42.82.60

THIEBLEMONT Gérard
techniquegrandest@orange.fr - 06.42.15.58.73

WEBER Norbert
webnor@aol.com - 06.08.55.80.70

MEMBRES COOPTÉS

COSTITCH Michel
michelcostich@yahoo.fr – 0032 473 721 263

KAMMER Didier
didier.kammer@gmail.com – 06.73.13.16.29

RUHLAND Julien
julienruhland@gmail.com – 06.71.69.67.31

DANEL Ludovic
ludodan495@gmail.com
06.50.96.97.35 / 09.81.26.92.78

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT MOTOCROSS
GRAND-EST, CHAMPAGNE-ARDENNE ET ALSACE-LORRAINE

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO, et **membres d'un club de la LMGE**.

Les épreuves des différents championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Ils ne bénéficieront pas des primes de résultat correspondantes.

		Un titre de champion sera attribué dans le championnat motocross suivant :	
CHAMPIONNAT EXCELLENCE		**Grand-Est : 1 épreuve / Chamagne-Ardenne / Alsace-Lorraine**	
classe ou cylindrée	450 cc : classes 3-4 250 cc 2T, 350 cc 4T, 450 cc 4T	Âge : selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
classe ou cylindrée	250 cc : classe 2 125 cc 2T, 250 cc 4T		
CHAMPIONNAT 125 cc 2T		**Grand-Est : 1 épreuve / Chamagne-Ardenne / Alsace-Lorraine**	
clas. cyl.	125 cc 2T	Âge : selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
CHAMPIONNAT 65 cc / 85 cc		**Grand-Est : 1 épreuve / Chamagne-Ardenne / Alsace-Lorraine**	
classe ou cylindrée	85 cc 2T	Kids : 9 ans révolus à 12 ans au 1er janvier de l'année en cours	Licences : NJ3, NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
		Espoirs : 12 ans révolus à 15 ans au 1er janvier de l'année en cours	
	65 cc 2T	7 ans révolus à 11 ans au 1er janvier de l'année en cours	Licences : NJ1, NJ2, NJ3
TROPHÉE VÉTÉRANS, FÉMININES, MOTOS ANCIENNES		**Grand-Est : 1 épreuve / Chamagne-Ardenne / Alsace-Lorraine**	
classe ou cylindrée	classes 2, 3 et 4 125 cc 2T jusqu'à 450 cc 4T	Vétérans : 40 ans et plus au 1er janvier de l'année en cours	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
		Féminines : selon les règles fédérales	
		Motos anciennes : se référer au règlement spécifique	
TROPHÉE 450 cc		**Chamagne-Ardenne / Alsace-Lorraine**	
clas. cyl.	classe 3, 4 250 cc 2T, 350 cc 4T, 450 cc 4T	Âge : selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
TROPHÉE 250 cc		**Chamagne-Ardenne / Alsace-Lorraine**	
clas. cyl.	classe 2 125 cc 2T, 250 cc 4T	Âge : selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT

Les licenciés **« une manifestation »** seront acceptés au bon vouloir du club organisateur. La démarche devra être réalisée complètement en ligne.

Les catégories **« Championnat 65 cc »** et **« Championnat 85 cc »** sont fusionnées. Les pilotes rouleront systématiquement ensemble, sauf terrain inadapté.

Les **« Motos anciennes »** sont intégrées à la catégorie « Trophées Vétérans-Féminines » et rouleront d'office sur toutes les épreuves où cette catégorie est acceptée.

Le nombre de pilotes admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit **45 pilotes**.

COORDONNÉES GPS : 49.585711 / 5.117922

55700 MOULINS-SAINT-HUBERT

MX – Moulins Motoclub

MX2M

LE MX2M C'EST,

APRÈS TROIS ANNÉES D'EXISTENCE :

UN GROUPE FB DÉDIÉ

MX MOULINS MOTOCLUB MX2M

275 LICENCIÉS

EN 2021

DES TITRES DE CHAMPIONS

DANS DIVERSES CATÉGORIES

UNE ÉQUIPE

PLUS QUE DYNAMIQUE
ET SURTOUT UNE AMBIANCE !!!

ALORS, VOUS AUSSI

REJOIGNEZ NOUS ET ENSEMBLE
FAISONS DU MX2M UN GRAND CLUB !

FFM

FULL GAZ MX2M

LMGE

2 CLUBS ORGANISATEURS

Pour prétendre avoir le championnat, le club ne pourra refuser aucun pilote inscrit à l'année à la date de clôture des engagements. S'il organise sur une seule journée, le club ne pourra accepter que 6 catégories maximum ; et s'il organise sur 1 journée et demie (sauf épreuve championnat de France), 9 catégories maximum.

3 INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS ET ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES

3.1 LOCATION ANNUELLE DU TRANSPONDEUR

Les pilotes désirant participer aux championnats Grand-Est 2022 devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/**

Le montant de la location annuelle du transpondeur est fixé à **82 € pour toutes les catégories, sauf 52 € pour les catégories 65 cc / 85 cc.**

Les pilotes « Hors Ligue » pourront également louer un transpondeur à l'année. En revanche, ils ne bénéficieront pas des primes et ne compteront que pour les classements scratch journée.

Il n'y a pas de date de clôture pour les inscriptions, ni pour la location des transpondeurs.

Néanmoins, la Commission de motocross examinera la liste des inscrits. Si besoin, elle se réserve le droit de réviser ses critères de sélection dans les différentes catégories afin de les équilibrer.

Lors de sa 1ère épreuve, un transpondeur sera remis et/ou envoyé à chaque pilote. Le pilote hors Ligue/ hors championnat devra restituer son transpondeur, préalablement nettoyé le soir même de l'épreuve. À partir de la saison 2022, les pilotes sont responsables de leur transpondeur en cas de perte ou de vol, ils le remplaceront à leurs frais moyennant 100 €. En cas de dysfonctionnement, il sera remplacé gratuitement par la LMGE. Ils le conserveront pour la saison 2023 en s'acquittant des frais d'inscriptions et de location.

Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais ou en manche.

3.2 NUMÉROS DE COURSE

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles et selon les priorités suivantes :

- **Priorité 1, à partir du 17 janvier 2022** : les pilotes ayant des numéros « championnat de France »
- **Priorité 2, à partir du 1er février 2022** : les pilotes ayant des numéros LMGE en 2021
- **Priorité 3, à partir du 15 février 2022** : tous les autres pilotes

GRILLES DE NUMÉROS	
Grille 1 : n° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : CHAMPIONNAT EXCELLENCE | CHAMPIONNAT 125 cc 2T | TROPHÉE VÉTÉRANS FÉMININES | TROPHÉE 450 cc | TROPHÉE 250 cc | MOTOS ANCIENNES
Grille 2 : n° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : CHAMPIONNAT 85 cc (KIDS et ESPOIRS) | CHAMPIONNAT 65 cc

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT MOTOCROSS
GRAND-EST, CHAMPAGNE-ARDENNE ET ALSACE-LORRAINE

COULEURS DE PLAQUES ET NUMÉROS		
KIDS 65 cc / Kids 85 cc	Plaques bleues	Numéros blancs
85 cc Espoirs	Plaques blanches	Numéros noirs
CLASSE 2 125 cc 2T, 250 cc 4T	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 – 4 250 cc 2T, 350cc 4T, 450 cc 4T	Plaques blanches	Numéros noirs
FÉMININES	En rapport avec la cylindrée, exception accordée aux pilotes faisant partie du championnat de France (plaques bleues, numéros blancs).	

Une liste de notoriété est établie par la Commission de motocross, les pilotes y figurant devront obligatoirement s'inscrire dans l'une des catégories CHAMPIONNAT. Cette liste sera communiquée sur le site internet de la Ligue : **http://liguemotograndest.fr/**

Néanmoins, la Commission de motocross se réserve le droit de corriger l'inscription d'un pilote qui ne serait pas inscrit dans la bonne catégorie en raison de son niveau.

3.3 ENGAGEMENTS

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet LMGE **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/**, et uniquement après validation aux championnats. Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- **42 €** par course pour toutes les catégories, sauf
- **25 €** par course pour les catégories 85 cc et 65 cc

La date de clôture des engagements est fixée à **15 jours avant l'épreuve**, soit **J-15**. Passée cette date, les droits seront majorés aux tarifs suivants :

- **82 €** pour toutes les catégories, sauf
- **35 €** pour les catégories 85 cc et 65 cc

Les pilotes Hors Ligue, Hors championnat pourront s'inscrire dès l'ouverture des épreuves. Les droits d'inscriptions (transpondeur inclus) pour les pilotes Hors Ligue, Hors championnat sont fixés à :

- **62 €** pour toutes les catégories, sauf
- **45 €** pour les catégories 85 cc et 65 cc

Les engagements seront clos quatre jours (**J-4**) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote.

Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ses accompagnateurs.

Les documents utiles (règlement particulier, horaires, etc.) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

MECA MX

CONCESSIONNAIRE

KTM

Husqvarna MOTORCYCLES

PRÉPARATION SUSPENSIONS TOUTES MARQUES

CENTRE AGRÉÉ

WP

MECA MX - 180 B ROUTE D'AUXERRE 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

03 25 80 04 76 MECA-MX@HOTMAIL.COM

AUTOS MOTOS 52
SAINT DIZIER
MEMBRE DU RÉSEAU MOTO AXXE
SPÉCIALISTE DU TOUT TERRAIN DANS LE GRAND-EST
AUTOS MOTOS 52 - ZONE DU CHÊNE SAINT AMAND 52100 SAINT DIZIER
TEL : +33 03 25 04 01 01 // FAX : +33 03 25 04 01 02 // MAIL : YAMAHA.STDIZIER@ORANGE.FR
AUTOS-MOTOS52.COM
YAMAHA

NATURET
quad - moto - cycle
since 2008
Ouverture 2022
Dafy SPEED
Beta
SUR-RON
RIEJU
TM
KTM
FANTIC
HONDA
ZAC DU DRAGON – 55100 VERDUN – 03.29.88.57.25
contact@naturet.fr – vsp.naturet – www.naturet.fr

3.4 PILOTE SOUHAITANT DÉCLARER FORFAIT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat Motocross de la Ligue motocycliste Grand-Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel, etc). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait, un droit administratif sera retenu (5 €). **Passé le délai des 48 heures avant l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué.**

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

4 SPONSORING

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements de la LMGE en matière de sponsoring.

Un autocollant fourni par la LMGE devra être obligatoirement apposé sur la plaque avant. Nous nous tenons à la disposition des pilotes qui souhaitent obtenir un format vectoriel pour inclure le logo LMGE directement sur leur kit-déco.

5 OFFICIELS

5.1 DÉLÉGUÉS

Un délégué sera présent à chaque épreuve. En cas d'empêchement, le délégué se fera remplacer par un membre désigné par la commission.

5.2 JURY

En fonction du règlement fédéral. Le président du jury est obligatoirement titulaire d'une licence de commissaire sportif ou supérieure valide. Le délégué ou l'arbitre est de droit président du jury et doit être désigné par la commission.

6 RÈGLEMENTS PARTICULIERS

Rappel aux clubs organisateurs : le respect des règles de sécurité et fédérales est obligatoire.

7 CONTRÔLE TECHNIQUE

Application du Contrôle technique du Règlement général des championnats de France de motocross version 2021, sauf pour les points notifiés ci-dessous. Un Commissaire technique, chargé du marquage et de la vérification des machines, sera obligatoirement désigné par le Collège technique de la LMGE, dans toutes les épreuves du Championnat.

- **6.1 Obligations de la Ligue et du Club**
- **6.2 Horaires**
- **6.3 Classes**
- **6.4 Plaques numérotées**
- **6.5 Contrôle du niveau sonore des machines**

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT MOTOCROSS
GRAND-EST, CHAMPAGNE-ARDENNE ET ALSACE-LORRAINE

- **6.6 Tuyaux d'échappement**
- **6.7 Carburant**
- **6.8 Casque et équipements**
- **6.9 Contrôles des machines et identification**
  - 6.9.1 Identification des machines
  - 6.9.2 Poids minimum des machines de motocross
  - 6.9.3 Concurrent ne possédant qu'une machine
  - 6.9.4 Concurrent possédant deux machines
  - 6.9.5 Concurrent ayant ses deux machines rendues inutilisables
  - 6.9.6 Contrôle des machines
- **6.10 Mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche**

Dans le présent règlement, la mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche n'est pas d'application. Toutefois, si besoin, le Délégué où le Commissaire technique peut soumettre cette possibilité au jury.

Pour le détail de l'ensemble de ces points, veuillez vous référer au règlement général MX FFM.

8 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

8.1 PROCÉDURE DE MISE EN PLACE DANS LE PARC D'ATTENTE

Les machines seront placées dans le box qui leur a été réservé en fonction des temps chronométrés réalisés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Sauf autres dispositions prévues dans les règles particulières, le parc d'attente sera définitivement fermé lorsque la procédure de départ sera lancée. Les pilotes arrivant après la fermeture ne seront pas autorisés à prendre le départ sur décision du directeur de course ou du délégué.

8.2 PROCÉDURE DE LA MISE EN GRILLE DE DÉPART

Le responsable du parc d'attente fera mettre les moteurs en marche. Il fera sortir les pilotes du parc d'attente dans l'ordre de leurs temps chronométrés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Lorsque la première moto quittera le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté.

8.2.1 QUALIFICATIONS

La sélection des pilotes s'effectuera comme suit :

- **jusqu'à 45 pilotes** en fonction de la capacité de la piste
  1 séance d'essais libres
  1 séance d'essais chronométrés
- **de 46 à 108 pilotes** : 2 groupes

Les pilotes seront répartis entre deux groupes « A » et « B » en fonction de leur classement (tirage au sort aléatoire pour la 1re épreuve, et classement provisoire pour les autres épreuves). Les pilotes non classés viendront ensuite par ordre numérique.

1 séance d'essais libres Groupe A
1 séance d'essais libres Groupe B
1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe A (23 pilotes qualifiés)
1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe B (22 pilotes qualifiés)

Les changements de groupe sont interdits.

Si le nombre de pilotes à diviser est un nombre impair, alors le Groupe A comprendra un pilote de plus que le Groupe B. Par ailleurs, il est précisé que le pilote réalisant le meilleur chrono des deux groupes rentrera en premier.

Particularité pour les catégories « 65 cc/85 cc » :

- **En dessous de 30 pilotes engagés**, le format sera le suivant :
  1 essai libre
  1 essai chronométré
  2 manches de 15 min + 1T
- **Au-delà de 30 pilotes engagé**s, le format sera le suivant :
  1 essai libre
  1 essai chronométré
  2 manches de 12 min + 1T pour le Groupe B
  2 manches de 15 min + 1T pour le Groupe A

À l'issue de l'essai chronométré, un cumul sera établi. Le délégué répartira les meilleurs pilotes dans le Groupe A et les suivants dans le Groupe B. En cas d'imprévu (panne, crevaison dans le 1er tour chrono, etc.), le délégué se réserve le droit de réintégrer un pilote dans le Groupe A en dernière position, s'il juge que son niveau est supérieur au Groupe B.

B.3 GRILLE DE DÉPART

Pour tous les championnats de la LMGE, la grille a éléments individuels tombant du côté des pilotes et un dispositif anti-recul devant être placé à 3 mètres en arrière de la grille sont obligatoires. Pour les grilles comptant seulement 30 places, les départs se feront sur 2 lignes. Lorsque la première sera complètement occupée, les pilotes se mettront en 2e ligne.

B.4 PROCÉDURE DE DÉPART

Le départ sera donné obligatoirement à la grille par le Directeur de course ou son assistant. Pour connaître les détails de la procédure de départ, veuillez vous référer au règlement général Motocross National FFM.

B.5 FAUX DÉPART

Tout faux départ sera indiqué par un drapeau rouge. Les coureurs ayant pris le départ devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ sera donné aussitôt que possible. Le changement de machine n'est pas autorisé.

B.6 DURÉE DES ESSAIS ET MANCHES

Catégories	Type de classement	Nb séries	Essais libres	Essais chronos	Manches
Championnat Excellence	scratch	1	15′	15′	2 x 20′ + 1T
Championnat 125 cc 2T	scratch	1	15′	15′	2 x 20′ + 1T
Championnat 65 cc + 85 cc	scratch	1	10′	12′	2 x 15′ + 1T 2 x 12′ + 1T
Trophée Vétérans-Féminines + Motos anciennes	scratch	1	10′	12′	2 x 15′ + 1T
Trophées 250 cc	scratch	1	10′	12′	2 x 15′ + 1T
Trophée 450 cc	scratch	1	10′	12′	2 x 15′ + 1T

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT MOTOCROSS
GRAND-EST, CHAMPAGNE-ARDENNE ET ALSACE-LORRAINE

B.6 DURÉE DES ESSAIS ET MANCHES (SUITE)

L'arrêt de chaque manche sera prononcé lorsque le concurrent de tête franchira pour la première fois la ligne d'arrivée après l'expiration du temps imparti pour la manche. Si une course est arrêtée à n'importe quel moment pendant la première moitié du temps imparti, alors elle sera recommencée. Les coureurs se rendront directement au parc des coureurs, et le nouveau départ sera donné 30 min après l'arrêt de la course. Le changement de moto est autorisé. Le choix devra être fait 10 min avant le nouveau départ.

Si une course est arrêtée après que la moitié du temps imparti se soit écoulée, alors la course sera considérée comme terminée. L'ordre final sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédant l'arrêt de la manche.

À l'exception d'un faux départ, une course ne peut être recommencée qu'une seule fois. S'il est nécessaire d'arrêter une course une deuxième fois et si la moitié du temps imparti ne s'est pas écoulée, alors la course sera considérée comme nulle et non avenue.

B.7 DISQUALIFICATION

Toute aide extérieure sur le parcours est interdite, sauf si elle est apportée par un commissaire placé par les organisateurs dans le but d'assurer la sécurité. Pendant les courses, un pilote ne peut s'arrêter que dans la zone de réparation. Durant les courses, l'intervention d'un mécanicien ne pourra s'exercer que dans les limites de la zone de réparation. L'intervention d'un manager en dehors de la zone de panneautage, pour quelque raison que ce soit, est interdite. La communication radio ou l'utilisation de télémétrie du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne, est strictement interdite sur toutes les épreuves. Le non-respect de l'une de ces 4 règles entraînera la disqualification du pilote pour la manche. D'autre part, tout pilote qui aura volontairement « coupé » le parcours et gagné ainsi une ou plusieurs places sera exclu de la manche dans laquelle il aura commis cette infraction.

Si le fait se produit pendant les essais chronométrés, alors le pilote incriminé sera classé le dernier de ces essais.

B.8 RÉCLAMATION

Les réclamations seront formulées par écrit et présentées au Directeur de course selon les clauses du titre III section 1 du Code sportif national et accompagnées d'une caution de 75 €. Lorsqu'elles supposeront un démontage du moteur, il sera exigé une caution de 75 € pour un moteur à deux temps et de 150 € pour un moteur à quatre temps. Si la machine démontée s'avère non conforme, alors cette caution sera remboursée ; ou si la conformité est reconnue , alors elle sera versée au pilote contraint au démontage. Toute contestation ou tout litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal régional de discipline et d'arbitrage.

B.9 ANNULATION D'UNE ÉPREUVE

En cas d'annulation, les droits d'engagement des pilotes seront remboursés si aucun essai n'a été organisé. À partir du moment où les essais libres et/ou qualificatifs ont débuté, aucun remboursement ne sera possible et les droits d'engagement seront reversés aux clubs organisateurs. Si l'annulation intervient avant la 1re manche, alors les pilotes ne toucheront aucune prime sauf si l'annulation est imputable à l'organisateur.

9 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Le barème de points ci-contre sera appliqué sur tous les championnats motocross.

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Un pilote inscrit dans l'un des deux championnats motocross de zone sera inscrit par le secrétariat dans l'autre zone. Il pourra participer aux épreuves, marquer des points dans les championnats de zone, et bénéficier des primes correspondantes.

NB : Si un pilote change de catégorie, il marquera également des points et prendra les primes.

- **Particularité importante pour les catégories « Championnat Excellence, Championnat 125 cc 2T, Trophée Vétérans-Féminines, Motos anciennes » :** L'épreuve du Grand-Est comptera pour le championnat de Zone dans laquelle elle se déroule.
- **Particularité « 65 cc/85 cc » :** Chaque catégorie a son propre classement dans chaque manche et marque des points d'après le barème connu, soit :

Place	Championnat 65 cc	Championnat Kids 85 cc	Championnat 85 cc Espoir
1er	25 points	25 points	25 points
2ème	22 points	22 points	22 points
3ème	20 points	20 points	20 points
Etc.	Etc.	Etc.	Etc.

RÉCOMPENSES SUR LES ÉPREUVES

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Championnat Excellence :** 1 coupe aux 3 premiers 450 cc suivant classement scratch, 1 coupe aux 3 premiers 250 cc suivant classement scratch
- **Championnat 125 cc 2T :** 1 coupe aux 3 premiers,
- **Championnat 65 – 85 cc :** 1 coupe aux 3 premiers 85 cc Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids 85 cc, 1 coupe aux 3 premiers Kids 65 cc
- **Trophée Vétérans-Féminines :** 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines
- **Motos anciennes :** selon le règlement spécifique
- **Trophée 250 cc :** 1 coupe aux 3 premiers scratch, 1 coupe aux 3 premiers 125 cc 2T
- **Trophée 450 cc :** 1 coupe aux 3 premiers
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT MOTOCROSS
GRAND-EST, CHAMPAGNE-ARDENNE ET ALSACE-LORRAINE

En cas de défusion des catégories, l'organisateur devra prévoir :

- 6 coupes pour les championnats 85 cc (1 coupe aux 3 premiers 85 cc Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids 85 cc), ou
- 3 coupes pour les championnast 65 cc (1 coupe aux 3 premiers Kids 65 cc).

PRIMES D'ARRIVÉES

Les catégories championnat Excellence Grand-Est et championnat 125 cc 2T Grand Est seront dotées d'indemnités versées en fin d'année par la Commission de motocross Grand-Est, suivant le barème par épreuve ci-dessous :

- **Les primes seront accordées sur le classement général.**
- **Les pilotes Hors Ligue/Hors championnat ne bénéficient pas des primes.**

PRIMES CHAMPIONNAT MOTOCROSS GRAND-EST										
Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
Prix (€)	300	250	200	150	130	120	110	100	95	90
Place	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Prix (€)	85	80	75	70	65	60	55	50	45	40

Chaque épreuve où les catégories championnat Excellence Champagne-Ardenne et championnat 125 cc 2T Champagne-Ardenne rouleront, les clubs devront prévoir pour chaque manche la somme de 275 euros suivant le barème ci-dessous :

- **Les primes Grand-Est et Champagne-Ardenne ne sont pas cumulables.**

PRIMES CHAMPIONNAT MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE										
Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
Prix (€)	60	50	40	35	25	20	15	10	10	10

10 CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

10.1 POINTS DE BONIFICATION

Tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end ou jour férié qu'un championnat Grand-Est et/ou un championnat de Zone de la même discipline et de la même catégorie se verra réattribuer des points en championnat Grand-Est et/ou un championnat de Zone, dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront ajoutés au fur et à mesure de la saison et recalculés en fonction des épreuves auxquelles il participe.

Pour prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : championnat du monde ; championnat d'Europe ; championnats de France : Élite 24MX, National 250 cc et 450 cc, 125 cc 2T, Junior, Espoirs, Minivert, Féminines et Vétérans. Les courses de marques et les supercross sont exclus.

10.2 RÉCOMPENSES DE FIN DE SAISON

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Championnat Excellence :** 1 coupe aux 3 premiers 450 cc suivant classement scratch, 1 coupe aux 3 premiers 250 cc suivant classement scratch
- **Championnat 125 cc 2T :** 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe aux 3 premiers juniors (- de 18 ans au 1er janvier 2022)
- **Championnat 65-85 cc :** 1 coupe aux 3 premiers 85 cc Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids 85 cc, 1 coupe aux 3 premiers Kids 65 cc
- **Trophée Vétérans-Féminines :** 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines
- **Motos anciennes :** selon le règlement spécifique
- **Trophée 250 cc :** 1 coupe aux 3 premiers scratch, 1 coupe aux 3 premiers 125 cc 2T
- **Trophée 450 cc :** 1 coupe aux 3 premiers
- **1 coupe à la première féminine** de chaque catégorie.

En cas d'ex aequo au classement du championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc. jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort, le dernier meilleur résultat sera déterminant.

11 DISPOSITIONS DIVERSES

Tout comportement incorrect d'un pilote sera sanctionné. Aucune aide extérieure ne pourra être apportée aux pilotes durant les épreuves, y compris les aides par radio, talkie-walkie, portable, etc. sous peine d'exclusion. En cas d'accident corporel, seuls les services de secours sont habilités à intervenir. Durant les épreuves, les panneauteurs en possession d'une licence devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée. Personne ne sera autorisé à panneauter en dehors de cette zone. Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, le non-respect de la zone panneautage entraînera la mise hors course du pilote en cas de récidive. Tout véhicule à moteur sera interdit dans l'enceinte de la manifestation. Tous les animaux devront être tenus en laisse, sous peine d'exclusion du pilote responsable. Le non-respect des drapeaux sera sanctionné. (voir art 24 du Code sportif).

12 APPLICATION DU RÈGLEMENT

Il est rappelé que conformément au règlement général des manifestations sportives de la FFM, le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de motocross de la LMGE.

Toute contestation ou tout litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal régional de discipline et d'arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.

CALENDRIER 2022 MOTOCROSS

- GRAND-EST
- CHAMPAGNE-ARDENNE
- ALSACE-LORRAINE
- COURSE SUR PRAIRIE

Date	Club organisateur (Lieu - Département)	CHPT. EXCELLENCE	CHPT. 125cc 2T	CHPT 85cc	CHPT. 65cc	TROPHEE 250cc	TROPHEE 450cc	TROPHEE VET/FEM, MOTO ANCIENNE	QUAD	SIDE CAR CROSS	AUTRES CATÉGORIES
03/04	**MC VIEIL ARMAND** (CERNAY- 68)	●	●	●		●	●	●			
10/04	**AMC SOMMAUTHE** (BOUCONVILLE - 8)	●	●			●	●	●	●		COURSE SUR PRAIRIE
17/04	**MC DU PAVILLON** (LA NEUVILLE AUX JOUTES - 8)					●				●	CHAMPIONNAT DE FRANCE MX VETERAN + NATIONAL
17 & 18/04	**MC SAINT-MIHIEL** (SAINT-MIHIEL - 55)	●	●	●	●	●	●	●			CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL 125cc
18/04	**MC CHAMPIGNOLAIS** (CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE - 10)	●	●	●	●				●		NATIONAL VÉTÉRANS
30/04 01/05	**MC SAINT DIE DES VOSGES** (CHAMP LE DUC - 88)										CHAMPIONNAT D'EUROPE 65cc/85cc, FÉMININS
01/05	**MC HAUT-MARNAIS** (POULANGY - 52)			●		●	●	●		●	
07 & 08/05	**UM BITCHOISE** (BITCHE - 57)										CHAMPIONNAT DE FRANCE 24 MX TOUR(ELITE / JUNIOR / MX ESPOIRS 85)
08/05	**MC DU CERCLE DE L'AMITIE** (HERMONVILLE - 51)	●	●	●							NATIONAL A + NATIONAL B
15/05	**MC DES BUTTES DE BEAUREGARD** (TAILLETTE - 8)	●	●	●	●	●	●	●			
15/05	**THIONVILLE TT MC** (HOMBOURG BUDANGE - 57)	●	●	●		●	●	●			
22/05	**MC VALLÉE DE LA BRUCHE** (BOURG BRUCHE - 67)		●			●	●			●	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS ÉLITE
22/05	**UM DE L'AUBE** (MONTGUEUX - 10)		●			●					CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL MX 250cc
29/05	**MC REVIGNY** (REVIGNY SUR ORNAIN** - 55)	●	●	●	●	●	●	●			
05/06	**MC DE LA ZORN** (STEINBOURG - 67)	●	●			●	●				CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIVERT
11/06	**TEAM MENOU MOTOCROSS** (SAINTE MENEHOULD - 51)	●	●	●	●	●	●	●		●	NOCTURNE
11 & 12/06	**MC DE LUNEVILLE** (POLE MECANIQUE MIRECOURTJUVAIN-COURT - 88)										CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERMOTARD
12/06	**MC DE MOTHERN** (MOTHERN - 67)	●	●			●	●		●		

** Sur demande du Moto-Club, l'épreuve de REVIGNY comptera pour les Championnats de Champagne Ardenne. Décision validée par la Commission de Motocross.

CALENDRIER PROVISOIRE - SAISON 2022

Les dates ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, annulées ou reportées en fonction de l'évolution, du contexte et des protocoles sanitaires.

19/06	**MC MANRE** (MANRE - 8)	●	●	●		●	●	●			
19/06	**MOSELLE MC** (BUTTES DE ROZERIEULLES -57)	●	●	●		●	●		●		
26/06	**MC DES 3 COMMUNES** (CHENE - 10)	●	●			●	●				NATIONAL + NATIONAL VETERANS
25 & 26/06	**MC SAINT DIE DES VOSGES** (CHAMP LE DUC - 88)	●	●	●	●	●	●	●		●	
09 & 10/07	**AMICALE MOTO CROSS SOMMAUTHE** (SOMMAUTHE - 8)	● ●	● ●	●	●	●	●	● ●	●	●	EPREUVE UNIQUE DES CHAMPIONNATS GRAND EST
16 & 17/07	**MC LA VALTOLINE** (VERDUN - 55)										MX MASTER KIDS
31/07	**MC CHARLEVILLE MEZIERES EN ARDENNES** (DOUZY - 8)										COURSE SUR PRAIRIE
07/08	**MC CHARLEVILLE MEZIERES EN ARDENNES** (VENDRESSE - 8)										COURSE SUR PRAIRIE
15/08	**MC MAILLY LE CAMP** (MAILLY LE CAMP - 10)	●	●	●	●	●	●	●			
21/08	**MC EVASION** (COMMERCY - 55)	●	●	●	●	●		●		●	
03/09	**MC SAINT-MIHIEL** (SAINT-MIHIEL - 55)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	NOCTURNE
11/09	**MIDREVAUX MC** (MIDREVAUX - 88)	●	●	●		●	●	●			
18/09	**MC VERDUN LA VALTOLINE** (VERDUN - 55)	●	●			●		●			CHAMPIONNAT DE FRANCE DES REGIONS QUAD
18/09	**MC DES BUTTES DE BEAUREGARD** (TAILLETTE - 8)	●	●	●	●	●	●	●			
25/09	**FONTENOY MC** (FONTENOY LE CHÂTEAU - 88)		●			●	●				CHAMPIONNAT DE FRANCE MX VÉTÉRAN
02/10	**TEAM MENOU MOTOCROSS** (SAINTE MENEHOULD - 51)	●	●			●	●	●	●		
23/10	**MC ANDLAU** (EPFIG - 67)										COURSE SUR PRAIRIE

TOTAL GRAND-EST	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**	**7**	**8**	
TOTAL ALSACE-LORRAINE	**11**	**13**	**8**	**4**	**13**	**11**	**8**			
TOTAL CHAMPAGNE-ARDENNE	**11**	**12**	**9**	**6**	**12**	**10**	**9**			

RÈGLEMENT 2022
SIDECARCROSS
CHAMPIONNATS GRAND-EST

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO.

Les épreuves des différents championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Tous les équipages figureront au classement général du championnat Sidecar. Les équipages dont le pilote a plus de 50 ans seront également classés dans la catégorie Trophée Vétérans Sidecar.

Les inscriptions seront limitées à 32 équipages par épreuve et prioritairement réservées jusqu'à un mois avant chaque épreuve aux équipages sidecar participant au championnat. Enfin, un pilote sidecar pourra changer de passager sans justification.

Un titre de Champion de la LMGE sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégories	Âge	Class.	Essais libres	Essais chronos
Championnat Sidecar	pilote : 17 ans révolus passager : 15 ans révolus	Scratch	350 cc-2T à 750 cc-2T <1000 cc-4T	NCO, LUE, INJ, INT, NCP (passager)
Trophée Vétérans Sidecar	pilote : plus de 50 ans			

2 FORMULE

Le championnat Sidecar se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier. La Commission de Motocross, en accord avec le Délégué du championnat de France, limite le nombre d'épreuves à 8 maxi.

3 DÉROULEMENT

Pour chacune des catégories, une seule série est prévue.

Pour la première épreuve de la saison, l'entrée en grille des sidecars sera définie en fonction du classement de l'année précédente. Les nouveaux pilotes entreront à la suite par ordre de numéro.

Pour le reste de la saison, les entrées en grille seront établies par le Secrétariat de la Ligue, selon les classements provisoires.

Les pilotes disputeront une seule séance d'essais. Les 5 premières minutes seront libres. Les 15 minutes suivantes seront chronométrées.

La séance d'essais chronométrée déterminera l'ordre d'entrée en grille de l'ensemble des manches.

Catégories	Essais libres et chronométrés	Qualifiés par série	Manches championnat
Sidecar	5' + 15'	30 + 2 réservistes	3 x 15'+1T

4 RÉCOMPENSES

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Championnat Sidecar :** 2 coupes aux 3 premiers équipages scratch, 2 coupes au 1er équipage Vétérans.

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Championnat Sidecar :** 2 coupes aux 3 premiers scratch, 2 coupes aux 3 premiers Trophée Vétérans.

5 BARÈME DE POINTS

Pour chaque manche, les points seront attribués selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11
Place	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

RÈGLEMENT 2022 QUADSCROSS

CHAMPIONNATS GRAND-EST

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO.

Les épreuves des différents championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues.

Un titre de champion de la LMGE sera attribué pour les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégories	Âge	Class.	Classe ou cylindrée	Essais chronos
Championnat QUADS	Selon règles fédérales	Scratch	minimum 125-2T ou 250-4T	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT
Trophée Vétérans QUADS				

2 FORMULE

Le championnat Quads se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier. La Commission de Motocross limite le nombre d'épreuves à 10.

3 DÉROULEMENT

Pour chacune des catégories, une seule série est prévue.

Pour la première épreuve de la saison, l'entrée en grille des QUADS sera définie en fonction du classement de l'année précédente ; les nouveaux pilotes entreront à la suite, par ordre de numéro.

Pour le reste de la saison, les entrées en grille seront établies par le Secrétariat de la Ligue, selon les classements provisoires.

Les pilotes Quads disputeront une seule séance d'essais. Les 10 premières minutes seront libres. Les 10 minutes suivantes seront chronométrées.

La séance d'essais chronométrés déterminera l'ordre d'entrée en grille de l'ensemble des manches.

Catégories	Essais libres et chronométrés	Qualifiés par série	Manches championnat
QUADS	10' + 10'	30	3 x 15'+1T

4 RÉCOMPENSES

Lors de la remise des prix, la présence des pilotes récompensés est obligatoire Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex aequo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

Lors de la remise des prix, l'organisateur distribuera au minimum les prix suivants (en fonction du classement de la journée) :

- **Championnat QUADS :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs, 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe à la première Féminine.

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Championnat QUADS :** 1 coupe aux 3 premiers scratchs, 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe à la première féminine.

MOTOMAX
METZ
YAMAHA
Beta motorcycles
Indian MOTORCYCLE Metz
PIAGGIO
aprilia
GILERA
MOTO GUZZI
Vespa
6, RUE PRÉ TALANGE - 57140 WOIPPY
motomax.metz 03 87 31 39 30

METZ
MAXXESS
LE GÉANT DE L'ACCESSOIRE MOTO
LE + GRAND CHOIX DE MOSELLE !

WWW.MAXXESS.FR
86, avenue de Thionville - 57140 WOIPPY 03 87 31 43 17

GTRING

TRANSFO. AU BIO-ETHANOL E85

REPROGRAMMATION MOTEUR

Le spécialiste de la reprogrammation.

- Divise vos factures de carburant par **2**
- Gain de performance
- Gain de performance sur tous types de moteur
- Suppression FAP, EGR...

GTRING, 4 Allée des Tilleuls, 57130 JOUY AUX ARCHES, 03 87 63 23 72

FULL GAZ

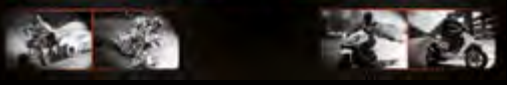

MOTOS, SCOOTERS, QUADS

EQUIPEMENTS & ACCESSOIRES

Concessionnaire depuis 2007

KYMCO

RIEJU

APOLLO

SHERCO

FULL GAZ, 4 Allée des Tilleuls, 57130 JOUY AUX ARCHES, 03 87 63 84 83

RÈGLEMENT 2022
QUADSCROSS
CHAMPIONNATS GRAND-EST

5 BARÈME DE POINTS

Pour chaque manche, les points seront attribués selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le classement du championnat sera établi selon les points que les pilotes auront marqués lors de l'épreuve, qu'ils soient seniors, vétérans ou féminines. C'est-à-dire que les pilotes Hors Ligue/Hors Championnat ne sont pas comptabilisés dans le classement provisoire, mais que les points obtenus par le pilote inscrit au championnat restent inchangés.

6 POINTS DE BONIFICATION

Concurrence de date entre un championnat Grand-Est et un championnat de niveau supérieur : tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end qu'un championnat Grand-Est de la même discipline et de la même catégorie se verra réattribuer des points en championnat Grand-Est, dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront ajoutés au fur et à mesure de la saison, puis recalculés en fonction des épreuves auxquelles il y participe.

Pour prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Dans le cas où une épreuve de championnat de Grand-Est serait organisée hors week-end et dans la semaine qui suit ou précède une épreuve de niveau supérieur, la Commission Motocross Grand-Est pourra décider, en opportunité, d'accorder également un report de points aux pilotes absents s'ils étaient engagés sur l'une des manifestations susmentionnées.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuves de niveau supérieur : championnat du monde, championnat d'Europe, championnat de France.

Les courses de marques sont exclues.

Crédit Photo : Nando

RÈGLEMENT 2022
MOTOS ANCIENNES
CHAMPIONNATS GRAND-EST

1 LE CHAMPIONNAT GRAND-EST MOTOS ANCIENNES

Pour la saison 2022, la Ligue motocycliste régionale du Grand-Est met en compétition le championnat de motocross à l'ancienne avec les catégories suivantes :

Catégories	Class.	Définition technique	Licence
VINTAGE	scratch	Machines des origines à l'année, modèle 1976	MAT, NCO, INT, VINTAGE UEM TT ou LJA
CLASSIC	scratch	Machines à partir de l'année du modèle 1977 réunissant d'origine : refroidissement par air, bi-amortisseurs ou cantilever, freins avant et arrière à tambour	MAT, NCO, INT, VINTAGE UEM TT ou LJA
ÉVOLUTION	scratch	Sur le principe des 3 caractéristiques techniques de la catégorie « Classic », machines dérogeant d'origine à 2 de ces 3 critères	MAT, NCO, INT, VINTAGE UEM TT ou LJA
PROTOTYPE	scratch	Machines répondant à toutes les caractéristiques de la catégorie « Classic » ou « Évolution », mais transformées avec des éléments d'époque	MAT, NCO, INT, VINTAGE UEM TT ou LJA
PRÉ-90	scratch	Machines dotées d'au minimum 1 disque et fabriquées de janvier 1984 à décembre 1989	NCO, INT, VINTAGE UEM TT ou LJA
SUPER ÉVOLUTION	scratch	Machines fabriquées de janvier 1990 à fin 1997 et équipées de cadre en acier	NCO, INT, VINTAGE UEM TT ou LJA

Les « Motos anciennes » sont intégrées à la catégorie « Trophées Vétérans-Féminines » et rouleront d'office sur toutes les épreuves où cette catégorie est acceptée.

2 LA RÉGLEMENTATION

Tout changement de catégorie en cours de saison entraînera un nouveau cumul des points.

Les points acquis dans une classe ne seront pas transférés dans une autre.

Un pilote disposant de 2 machines devra les passer au contrôle technique avec la lettre T sur la plaque à numéros de la seconde machine. Il pourra effectuer les essais libres et/ou chronométrés avec les 2 machines. En cas de changement de machine en cours de manifestation, le pilote devra préalablement en informer le délégué sous peine de déclassement de l'épreuve.

Les épreuves de championnat sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère.

Toutefois, seuls les pilotes étrangers titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion du Grand-Est, Alsace-Lorraine et Champagne-Ardenne.

3 REPRÉSENTANT DES PILOTES

Lors de la première épreuve de l'année, les pilotes désigneront un représentant par catégorie.

4 NUMÉROS DE COURSE

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles et selon les priorités suivantes :

- **Priorité 1, à partir du 17/1/2022 :** les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- **Priorité 2, à partir du 1/2/2022 :** les pilotes ayant des numéros LMGE en 2021
- **Priorité 3, à partir du 15/2/2022 :** tous les autres pilotes

Cylindrée	Couleur plaque	Couleur N°	Numérotation des pilotes inscrits au championnat, grille de n° partagée avec les Trophées Vét-Fém).	Numérotation des pilotes Hors Ligue et Hors Championnat pour une épreuve
500 cc	JAUNE	NOIR	2 à 999	2 à 999 parmi les numéros disponibles restants
250 cc	VERTE	BLANC		
125 cc	NOIRE	BLANC		

S'il le souhaite, le leader du classement provisoire dans chaque catégorie pourra arborer une plaque frontale rouge avec ses numéros blancs.

5 INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Les pilotes désirant participer aux championnats Grand-Est 2022 devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/**

- **Le montant de la location du transpondeur est fixé à 82 €** (si le championnat comporte moins de 5 épreuves, alors le droit sera fixé à 55 €).
- **Les pilotes « Hors Ligue »** pourront également louer un transpondeur à l'année. En revanche, ils ne bénéficieront pas des primes et ne compteront que pour les classements scratch journée.

Il n'y a pas de date de clôture pour les inscriptions ni pour la location des transpondeurs.

- **L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet de la Ligue** et uniquement après validation au championnat. Le droit d'engagement aux épreuves sera fixé à 42 € par course.

Le club organisateur acceptera toutes les demandes d'engagements des pilotes inscrits au championnat, émis avant la date de clôture des engagements. **La date de clôture des engagements est fixée à 15 jours avant l'épreuve, soit J-15.** Passée cette date, le droit sera majoré au tarif de 82 €.

- **Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat** pourront s'inscrire dès l'ouverture des épreuves. Pour toutes les catégories, le droit d'inscription (transpondeur inclus) pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat est fixé à 62 €

Les engagements seront clos 4 jours (J-4) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote.

RÈGLEMENT 2022
MOTOS ANCIENNES
CHAMPIONNATS GRAND-EST

6 DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Le nombre d'engagés sera limité à la capacité de la piste (homologation préfectorale), augmentée de 20 % aux essais.

Les contrôles administratifs et techniques seront réalisés la veille de l'après-midi et le matin de la course avant le début des essais libres. Les pilotes présenteront machine(s) et équipements de course en conformité avec les règles techniques du motocross.

Schéma de déroulement des manifestations :

- **le matin :** 1 séance d'essais libres de 10 min ; 1 séance d'essai chronométré de 12 min
- **l'après-midi :** 2 manches de 15 min + 1 tour

7 ENTRÉE EN GRILLE

L'entrée en grille s'effectuera sur la base de l'essai chronométré.

8 CLASSEMENT

Tous les pilotes classés dans une manche marquent des points selon le barème suivant :

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au minimum un tour. Les pilotes licenciés à la journée sont classés sur l'épreuve mais ne marquent pas de points au championnat. Lors de la dernière épreuve, la meilleure des 2 ou 3 manches comptera double. Le classement du championnat sera établi sur le cumul de toutes les manches participées moins une. Dans le cas d'annulation d'une ou plusieurs épreuves et si moins de 5 épreuves ont eu lieu, le classement sera établi au cumul de toutes les épreuves disputées. Pour tous les récipiendaires, la présence à la remise des prix en fin de manifestation est obligatoire. Toute absence injustifiée d'un pilote pourra être sanctionnée par le jury de l'épreuve. Le pilote sanctionné ne sera autorisé à prendre le départ de la course suivante qu'à la seule condition d'avoir purgé sa sanction.

9 LIMITE D'ÂGE

Les pilotes dont l'âge est inférieur à la limite de la catégorie sont classés sur l'épreuve mais ne marqueront pas de points au championnat.

- **Vintage, Pré-90 :** 45 ans
- **Classic, Super-Évolution :** 35 ans
- **Évolution, prototype :** 35 ans minimum

10 REMISE DES PRIX

Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

Lors de la remise des prix, l'organisateur distribuera au minimum les prix suivants (en fonction du classement de la journée) :

- **Classement scratch** : 1 coupe aux 3 premiers,
- **Classic :** 1 coupe au premier,
- **Pré 90 & Super Évolution :** 1 coupe au premier.
- **Vintage :** 1 coupe au premier,
- **Évolution & Prototype :** 1 coupe au premier,

Un pilote déjà récompensé ne se verra pas décerner un second trophée de sous-catégorie. Le Trophée ira au second de la sous-catégorie concernée.

11 LES MACHINES ADMISES

Les motos devront avoir un aspect au plus proche de l'origine. Les motos de courses spéciales prototypes, fabrications artisanales ou autres devront faire l'objet d'un contrôle spécial. En catégorie « Vintage Pré-70 », les motos « réplicas » ou reconstruites seront admises. Elles devront respecter les cylindrées maximales des machines originales. En dehors de la catégorie « Prototype », les transformations ou adaptations seront autorisées dans le seul cas où elles étaient pratiquées à l'époque. Ce sera au pilote présentant la moto d'en apporter la preuve formelle.

En catégorie Pré-90 : les fourches et amortisseurs de motos modernes bloque fourche sont interdits (le diamètre maximum des fourches est de 45 mm sauf exception des 125 Suzuki RM de 1989 qui avait d'origine des fourches conventionnelles en 46 mm.)

En matière de bruit, les pouvoirs publics et l'environnement nous imposent des règles très strictes. Il est demandé aux pilotes de faire l'effort nécessaire pour éviter que l'on nous impose des mesures plus restrictives. Les machines présentées en échappement libre ne pourront participer.

Dans le cas où une machine serait déclarée non conforme et à la seule condition qu'elle ne représente pas un danger pour les autres concurrents, elle sera autorisée à participer à la course dans la limite des places disponibles ; elle sera classée sur l'épreuve mais ne marquera pas de points au classement du championnat tant que le(s) point(s) litigieux ne sera(ont) pas remis en conformité.

Les motocycles devront obligatoirement être munis d'un système fiable d'arrêt du moteur. Ce système doit être monté sur la gauche ou la droite du guidon, à portée de main, et actionné sans lâcher le guidon par le pilote. Pour des raisons évidentes de sécurité, un commissaire de piste doit être en mesure de couper le moteur en cas d'urgence. Ce système sera systématiquement testé lors du contrôle technique moteur en marche. Pour les machines équipées d'allumage électronique réputé « à risque » la mise à la masse sera vérifiée en statique avec un appareil de contrôle.

Les guidons doivent être équipés d'une protection rembourrée sur la barre transversale. Les guidons modernes Pro-Taper dits « sans barre » sont interdits. Protection de sortie de boîte : un carter ou une protection doit être installé de façon à se protéger du pignon de transmission à la sortie de la boîte de vitesses. L'alésage sera frappé sur le carter moteur ou, à défaut, inscrit de manière indélébile afin de déterminer le régime des contrôles sonométriques. Toute machine non pourvue de ces informations pourra être contrôlée au sonomètre selon la méthode « 2m MAX ».

Contrôle sonométrique : voir « Méthode de contrôle sonométrique des machines classiques & historiques » (page 223 de l'annuaire 2022).

12 L'ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ DES PILOTES

Les pilotes devront être pourvus d'un équipement moderne de sécurité répondant aux normes actuelles telles qu'elles sont définies dans l'annuaire fédéral. Seuls seront acceptés les casques répondant à la norme ECE 22.05, référence lisible sur l'étiquette apposée dans le casque. Les casques Jet homologués ECE 22.05 sont autorisés uniquement en catégorie Vintage et Classic. Le port d'une protection dorsale et pectorale est obligatoire (norme CE et label FFM obligatoire).

Pour les protections ne bénéficiant pas du label FFM :

- **pectorale**, la norme EN 14021 est obligatoire ;
- **dorsale**, la norme EN 1621-2 est obligatoire ;
- **gilet intégral** (pectorale et dorsale intégrées), les normes EN 14021 et 1621-2 sont obligatoires.

Un tapis environnemental devra être posé sous la moto dans le parc coureur. Un extincteur sera à portée de main.

RÈGLEMENT 2022
MOTOS ANCIENNES
CHAMPIONNATS GRAND-EST

13 ENGAGEMENT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du Secrétariat Motocross de la Ligue motocycliste Grand-Est, au maximum 48 heures avant la course.

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemples : certificat médical, courrier officiel, etc.). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait, un droit administratif sera retenu (5 €). Passé le délai des 48 heures avant l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué.

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou le même week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

14 DIVERS

Tous les points non traités dans ce règlement sont indiqués dans les règles techniques et de sécurité, discipline Motocross.

CLASSEMENTS 2021
GRAND EST

CHAMPIONNAT EXCELLENCE GRAND EST 2021

250 CC : BALTENWECK Steven
MC VALLEE DE LA BRUCHE
450 CC : BECKER Florent
MFR DE FAULX

250 CC : BORMAS Mike
UM BITCHOISE
450 CC : CLIGNY Martin
AS DU DOMAINE DE FOOLZ

250 CC : PICH Gaetan
UM BITCHOISE
450 CC : OUTHIER Maxence
UM AUBE

CHAMPIONNAT 125CC-2T ZONE GRAND EST 2021

1e	NOWAK Quentin	BICQUELEY MOTO-CROSS
2e	NICOLAS Mickael	MC SAINT-MIHIEL
3e	AMAND Remy	FONTENOY MOTO CLUB
1e	QUINZELING Noa (moins de 18 ans)	QUENECHEUX TEAM
2e	ROECKEL Arthur (moins de 18 ans)	UM BITCHOISE SECTION ELSASS
3e	VALDENAIRE Tom (moins de 18 ans)	MC SPINALIEN

CHAMPIONNAT 85CC ZONE GRAND EST 2021

1e	MANGINI Yanis (ESPOIRS)	MC SPINALIEN
2e	LANGLOIS Ryan (ESPOIRS)	MC EVASION
3e	LIEGEOIS Loric (ESPOIRS)	MX GENERATIONS
1e	VENTURINI Ethan (KIDS)	MC 3 FRONTIERES
2e	PHILIPPE Noah (KIDS)	MC PASSION VITESSE
3e	HERBIN Sidjey (KIDS)	TEAM MENOU MOTO CROSS

TROPHÉE VÉTÉRANS-FÉMININS GRAND EST 2021

1e	EVRARD Alexandre	MC DU PAVILLON
2e	CARVALHO Alexandre	MC LA VALTOLINE VERDUN
3e	FEDELE David	MX MOULINS MOTO CLUB

CHAMPIONNAT MOTOS ANCIENNES GRAND EST 2021

1e	EFLIGENIR Matthieu	MARIGNY MC
2e	BECKER Philippe	MFR DE FAULX
3e	ARCHIMBAUD Joel	MC DES 3 COMMUNES

CHAMPIONNAT GRAND EST QUAD 2021

1e	SCHNEIDER Rodolphe	TEAM MENOU MOTO CROSS
2e	COLLOT Pierre	MC MAZEL
3e	LALLEMENT Morgan	ARDEN MOTO PASSION

CHAMPIONNAT SIDE CAR CROSS GRAND EST 2021

1e	DESCHEEMAEKER Luc / RASKIN olivier	MC HUISMES
2e	DELAJON Cyril / BLANCO Vinvent	MV CHALONS CHAMPAGNE
3e	STEEGMANS Peter / STEEGMANS Jarno	MC HUISMES

CLASSEMENTS 2021 ALSACE LORRAINE

CHAMPIONNAT EXCELLENCE ALSACE LORRAINE 2021

250 CC : BALTENWECK Steven
MC VALLEE DE LA BRUCHE
450 CC : REB Lorris
MC EVASION

250 CC : TASSONE Bryan
MC DE LEYVILLER
450 CC : SANZEY Damien
LA VALTOLINE VERDUN

250 CC : BERGERET Arnaud
UM BITCHOISE
450 CC : WEBER Matthieu
THIONVILLE TTMC

CHAMPIONNAT 125CC-2T ZONE ALSACE LORRAINE 2021

1e	NOWAK Quentin	BICQUELEY MOTO-CROSS
2e	QUINZELING Noa	QUENECHNEUX TEAM
3e	RONCALLI Joshua	THIONVILLE TT MC
1e	QUINZELING Noa (moins de 18 ans)	QUENECHEUX TEAM
2e	VALDENAIRE Tom (moins de 18 ans)	MC SPINALIEN
3e	SCHERTZINGER Florian (moins de 18 ans)	MC DES 3 LYS DE ST LOUIS

CHAMPIONNAT 85CC ZONE ALSACE LORRAINE 2021

1e	LANGLOIS Ryan (ESPOIRS)	MC EVASION 55
2e	LIEGEOIS Loric (ESPOIRS)	MX GENERATIONS
3e	JENNESON Priscillien (ESPOIRS)	MC EVASION 55
1e	PHILIPPE Noah (KIDS)	MC PASSION VITESSE
2e	SCHNEIDER Jules (KIDS)	MC DE LA ZORN
3e	BUB Maxime(KIDS)	MC RIEDSELTZ

CHAMPIONNAT 65CC ZONE ALSACE LORRAINE 2021

1e	LUSTENBERGER Ryan (ESPOIRS)	MC LES CRAMPONS D'OSENBACH
2e	FOUTRIER Lengy (ESPOIRS)	MX VAL DE SEINE
3e	GRUTZNER Jules (ESPOIRS)	MC MONT BONVILLERS

TROPHEE 250CC ZONE ALSACE LORRAINE 2021

1e	CLERC Arhur	PAM MOTO QUAD
2e	PICOLO Lorenzo	MC MAILLY LE CAMP
3e	ABRAHAM Zian	MFR DE FAULX

TROPHEE 450CC ZONE ALSACE LORRAINE 2021

1e	CLAUDON Guillaume	FONTENOY MOTO CLUB
2e	FOCA Sébastien	MC 3 FRONTIERES
3e	DESSOLIERS Valentin	PAM MOTO QUAD

TROPHEE VETERANS ZONE ALSACE LORRAINE 2021

1e	EVRARD Alexandre	MC DU PAVILLON
2e	GARNIER Fabian	MOSELLE MC
3e	CARVALHO Alexandre	MC LA VALTOLINE VERDUN

CLASSEMENTS 2021
CHAMPAGNE ARDENNE

CHAMPIONNAT EXCELLENCE CHAMPAGNE ARDENNE 2021

250 CC : BART Tom
MC BUTTES DE BEAUREGARD
450 CC : MARTIN Théo
UM MARNE

250 CC : BORMAS Mike
UM BITCHOISE
450 CC : OUTHIER Maxence
UM AUBE

250 CC : DONEUX Benjamin
MC MAILLY LE CAMPS
450 CC : CLIGNY Martin
AS DU DOMAINE DE FOOLZ

CHAMPIONNAT 125CC-2T ZONE CHAMPAGNE ARDENNE 2021

1e	CHAPLAIN Colin	MC DES 3 COMMUNES
2e	PIAT Loris	TEAM MENOU MOTO CROSS
3e	PIAT Louka	MC 3 COMMUNES
1e	ROBERT Matteo (moins de 18 ans)	MC BERGHEIM
2e	LEFEBVRE Kivers (moins de 18 ans)	UM MARNE
3e	FREIMANN Nolan (moins de 18 ans)	MC DE LA ZORN

CHAMPIONNAT 85CC ZONE CHAMPAGNE ARDENNE 2021

1e	FOUTRIER Luigy (ESPOIRS)	AS DU DOMAINE DE FOOLZ
2e	MOLET Kilian (ESPOIRS)	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES
3e	ROBERT Alexis (ESPOIRS)	MX SAINT JUST SAUVAGE
1e	HERBIN Sidjey (KIDS)	TEAM MENOU MOTO CROSS
2e	HUSSON Aaron (KIDS)	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES
3e	RIBEIRO Mahe (KIDS)	MC REVIGNY

CHAMPIONNAT 65CC KIDS ZONE CHAMPAGNE ARDENNE 2021

1e	LUSTENBERGER Ryan (ESPOIRS)	MC LES CRAMPONS D'OSENBACH
2e	FOUTRIER Lengy (ESPOIRS)	MX VAL DE SEINE
3e	GRUTZNER Jules (ESPOIRS)	MC MONT BONVILLERS

CHAMPIONNAT 65CC KIDS ZONE CHAMPAGNE ARDENNE 2021

1e	FOUTRIER Lengy	MX VAL DE SEINE
2e	LUSTENBERGER Ryan	MC LES CRAMPONS D'OSENBACH
3e	GRUTZNER Jules	MC MONT BONVILLERS

TROPHEE 250CC ZONE CHAMPAGNE ARDENNE 2021

1e	CARPENTIER Jérémy	MC MAILLY LE CAMP
2e	LINSART Clément	UM MARNE
3e	THEVENIN Jules	CHAUMONT ENDURO 52

TROPHEE 450CC ZONE CHAMPAGNE ARDENNE 2021

1e	LAHAYE Brice	MC CERCLE DE L'AMITIE
2e	ROUSSEL Jordan	TEAM MENOU MOTO CROSS
3e	FISSE Axel	MOTO CLUB RCLS

CLASSEMENTS 2021
COURSE SUR PRAIRIE

TROPHEE COURSE SUR PRAIRIE CHAMPIONNAT 125CC 2T ZONE CHAMPAGNE ARDENNE

1e	PIAT Louka	MC DES 3 COMMUNES
2e	DREZEN Maxime	MC CHARLEVILLE-MEZIERES-EN-ARDENNE
3e	HERKERT Anthony	UM AUBE

TROPHEE COURSE SUR PRAIRIE CHAMPIONNAT OPEN ZONE CHAMPAGNE ARDENNE

1e	PIAT Loris	TEAM MENOU MOTO CROSS
2e	DEREGARD Gaetan	MC CHARLEVILLE-MEZIERES-EN-ARDENNE
3e	FISSE Lucas	MC CHARLEVILLE-MEZIERES-EN-ARDENNE

TROPHEE COURSE SUR PRAIRIE MOTO ANCIENNES

1e	LAGAUDE Frédéric	MX MOULINS MOTO CLUB
2e	SAVARY Eric	MX MOULINS MOTO CLUB
3e	ARCHIMBAUD Joël	MC 3 COMMUNES

TROPHEE COURSE SUR PRAIRIE QUADS

1e	LALLEMENT Morgan	ARDEN MOTO PASSION
2e	CHOPIN Jonathan	MC PLATEAU DE ROCROI
3e	CUBIZOLLES Sacha	MX MOULINS MOTO CLUB

TROPHEE COURSE SUR PRAIRIE SUPERFINALE

1e	DEREGARD Gaétan	MC CHARLEVILLE-MEZIERES-EN-ARDENNE
2e	PIAT Louka	MC DES 3 COMMUNES
3e	DREZEN Maxime	MC CHARLEVILLE-MEZIERES-EN-ARDENNE

TROPHEE 125CC 2T COURSE SUR PRAIRIE

1e	BACH Emeric	UM MARNE
2e	PARMENTIER Romain	MC SAINT-MIHIEL
3e	PETIT JEAN Nicolas	MX MOULINS MOTO CLUB

TROPHEE OPEN COURSE SUR PRAIRIE

1e	FISSE Axel	MOTO CLUB RCLS
2e	CONSEIL Jérémy	ARDEN MOTO PASSION
3e	VIGIER Armand	UM MARNE

TROPHEE PRAIRIE TROPHEE VÉTÉRANS-FÉMININES

1e	FEDELE David	MX MOULINS MOTO CLUB
2e	DOLLAT Jean-Charles	UM AUBE
3e	DEREGARD Gérald	MC CHARLEVILLE-MEZIERES-EN-ARDENNE

CATÉGORIE

ENDURO

COMMISSION .104
RÈGLEMENT - ENDURO .105
RÈGLEMENT - ENDURANCE TT MOTO .108
RÈGLEMENT - ENDURANCE TT QUAD .114
CLASSEMENTS 2021 .120

Suivez toutes les actus,
les bon plans sur le groupe facebook
LMGE Enduro

Photo
Mathieu DOVEZE
35ème au DAKAR 2022

COMMISSION ENDURO

PRÉSIDENT

JACQUES Olivier
jacquesolivier@outlook.com – 06.84.27.65.88

VICE-PRÉSIDENT ENDURO

REMY Jacques
delegue_enduro_lmge@laposte.net
06.83.98.37.01

VICE-PRÉS. ENDURANCE TT

CHANGENET Laurent
laurent.changenet@orange.fr – 06.47.72.36.83

MEMBRES

FELS Francis
francis.fels@wanadoo.fr – 06.81.63.63.78

HOUGNON Philippe
philippehougnon@orange.fr – 06.16.92.56.96

LORRAIN Eric
eric0425@hotmail.fr – 06.10.04.59.27

OPALINSKI Richard
jrktm47@hotmail.fr – 06.83.72.20.77

SALM Olivier
o.salm@orange.fr
06.10.11.01.78 / 03.83.49.01.20

AMET Jean-Marc
jean-marc.amet@sfr.fr
06.28.05.11.42 – 03.29.51.05.12

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT ENDURO

Un championnat ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence INTER + NCO+ NJC.

Un championnat vétéran ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO, âgés de 37 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.

Un championnat espoir ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO ou NJC âgés de – de 21 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.

Un trophée ligue 2 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.

Un trophée super-vétéran ligue 2 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 47 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un trophée vétéran ligue 2 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 37 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un Trophée Espoir ligue 2 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO, ou NJC âgé de moins de 21 ans au 1er janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un trophée Féminine est ouvert aux pilotes de sexe féminin titulaires d'une licence NCO ou NJC et concourant en ligue 2.

Un challenge ligue 3 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.

Un challenge 50 cc est ouvert aux pilotes roulant en 50 cc titulaires d'une licence NCO ou NJC et concourant en ligue 3.

1 DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement des catégories Féminines et 50 cc sont fixés à 10 euros (hors championnat de France, épreuves « Hors ligue »).

Les modalités d'engagement figureront sur le site d'inscription de la LMGE : **http://www.inscriptions.liguemotograndest.fr/**

Pilote souhaitant déclarer forfait

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc...). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait un droit administratif sera retenu **(5 €)**. Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des 48 heures avant l'épreuve.

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

2 MOTOS

Les motos devront être rigoureusement conformes aux prescriptions du Code de la route. Le bruit ne devra pas excéder 112 dB/2 mètres. Les pilotes devront fournir : permis de conduire, carte grise et assurance du véhicule, (hors enduro sprint), licence de l'année en cours.

RÈGLEMENT 2022 CHAMPIONNAT ENDURO

3 NUMÉROS - PLAQUES

Les mot Les machines devront porter 3 plaques numérotées, de dimensions réglementaires :

- **Championnat :** plaques jaunes, numéros noirs (LIGUE 1)
- **Trophée :** plaques vertes, numéros blancs (LIGUE 2)
- **Challenge :** plaques noires, numéros blancs (LIGUE 3)

4 CONTRÔLE DES MOTOS

Les motos devront être conformes à la réglementation technique du championnat de France d'enduro (hors enduro-sprint).

5 SANCTIONS

En cas d'infraction commise lors des épreuves, les sanctions seront celles prévues au règlement du championnat de France d'enduro.

6 CLASSEMENT

Le classement se fera du type OPEN, sans tenir compte des cylindrées, avec attribution de points chaque jour de course.

Le barème est le suivant :

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le pilote qui participera le même jour que le championnat Grand-Est à une manche du championnat de France, de championnat de France des Régions, du championnat d'Europe ou du championnat du monde se verra attribuer les points suivants (sous réserve d'avoir participé à la même épreuve du championnat de ligue) :

- 11e au 20e = 16 points
- 21e au 50e = 13 points

Classement Élite
(par catégorie de cylindrée)

- 1er au 10e = 25 points
- 11e au 20e = 20 points
- 21e au 30e = 16 points

Classement National
(par catégorie de cylindrée)

- 1er au 5e = 25 points
- 6e au 10e = 22 points

Il appartient aux pilotes de faire connaître leurs résultats au délégué dans les 15 jours suivant la course.

Le classement final se fera sur **l'addition des 9 meilleurs résultats**.

En cas d'ex æquo, le mieux classé sera le pilote ayant marqué le plus de points sur la totalité des courses.

S'il subsiste des ex æquo, les pilotes seront départagés par le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places, etc.

La catégorie choisie lors de la 1ère épreuve du championnat sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au président).

Un pilote classé 1er au classement du trophée ligue 2 devra concourir l'année suivante en championnat ligue 1, et ce pendant au moins un an. S'il souhaite continuer à rouler en trophée ligue 2, alors il ne marquera pas de points pendant l'année.

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT ENDURO

Un pilote classé 1er au classement du challenge ligue 3 devra concourir l'année suivante en trophée ligue 2, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en challenge ligue 3, alors il ne marquera pas de points pendant l'année.

7 RÉCOMPENSES

Pour le championnat ligue1, la ligue moto Grand-Est récompensera :

- les 3 premiers du classement Grand-Est
- les 3 premiers de la zone géographique Alsace
- les 3 premiers de la zone géographique Champagne-Ardenne
- les 3 premiers de la zone géographique Lorraine
- les 3 premiers vétérans L 1 du classement Grand-Est
- les 3 premiers espoirs L 1 du classement Grand-Est

Pour le trophée ligue 2, la ligue moto Grand-Est récompensera :

- les 3 premiers du classement Grand-Est
- les 3 premiers de la zone géographique Alsace
- les 3 premiers de la zone géographique Champagne-Ardenne
- les 3 premiers de la zone géographique Lorraine
- les 3 premiers vétérans L 2 du classement Grand-Est
- les 3 premiers super-vétérans L 2 du classement Grand-Est
- les 3 premiers espoirs L 2 du classement Grand-Est
- les 3 premières féminines du classement Grand-Est

Pour le challenge ligue 3 la ligue moto Grand-Est récompensera :

- les 3 premiers du classement Grand-Est
- les 3 premiers 50 cc du classement Grand-Est

8 CALENDRIER

20 MARS 2022	**ENDURO** MC GYE - CHAMPAGNE	GYÉ-SUR-SEINE (10)
24 AVRIL 2022	**ENDURO SPRINT** MOTO-CLUB LA BRESSAUDE	LA BRESSE (88)
8 MAI 2022	**ENDURO** ARDEN' MOTO PASSION	VOUZIERS (8)
15 MAI 2022	**ENDURO** MOTO-CLUB D'ÉPERNAY	EPERNAY (51)
22 MAI 2022	**ENDURO** BEAUVAIS MOTO-CLUB	BEAUVAIS (60)
29 MAI 2022	**ENDURO** MOTO-CLUB DU PLATEAU DE ROCROI	ÉTEIGNIERES (8)
5 JUIN 2022	**ENDURO** MOTO-CLUB LATRECEY	LATRECEY (52)
3 JUILLET 2022	**ENDURO** MOTO-CLUB PICARD	CONTY (80)
31 JUILLET 2022	**ENDURO SPRINT** MOTO VERTE HAUTES VOSGES ENDURO	VAGNEY (88)
21 AOÛT 2022	**ENDURO** MOTO-CLUB DE BESANÇON - GONSANS	GLAMONDANS (25)
11 SEPT. 2022	**ENDURO** MOTO-CLUB MAZEL	ÉRIZE-LA-PETITE (55)

Pour information, épreuves hors championnat Grand-Est :

26 ET 27 MARS 2022	**CLASSIQUE ENDURO (VAL DE LORRAINE CLASSIC)** FR FAULX	FAULX (54)
30 JUILLET 2022	**ENDURO KIDS** MOTO-VERTE HAUTES VOSGES ENDURO	VAGNEY (88)

Ce règlement vient en additif à celui du championnat de France

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT ENDURANCE TOUT-TERRAIN MOTO

1 DÉFINITION

La Ligue motocycliste du Grand-Est met en compétition **un championnat du Grand-Est d'Endurance TT MOTO DUO**, et **un Championnat du Grand-Est d'Endurance TT MOTO SOLO**.

2 ADMISSION

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- **être licencié au sein d'un club de la Ligue Grand-Est** (qui regroupe les anciennes régions Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) et être détenteur d'une licence NCO/NJC/INTER
- **catégorie Open :** être âgé de plus de 15 ans au 1er janvier de l'année en cours.
- **catégorie Espoir :** être âgé de 13 à 15 ans au 1er janvier en cours (maxi 125 cc)

Hors championnat : possibilité de rouler en DUO avec un pilote OPEN sous réserve du strict respect des RTS Endurance TT

- **catégorie Junior :** être âgé de moins de 23 ans au 1er janvier de l'année en cours
- **catégorie Vétéran :** être âgé de plus de 37 ans au 1er janvier de l'année en cours
- **catégorie Super-Vétéran :** être âgé de plus de 47 ans au 1er janvier de l'année en cours

Pour marquer des points dans les catégories DUO junior, vétéran, super-vétéran et féminine, il faut que les deux membres de l'équipage appartiennent à la même catégorie.

3 DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements doivent se faire via le site http://www.inscriptions.liguemotograndest.fr/; ou vers le lien d'inscription utilisé par le club, au moins 1 mois avant l'épreuve. **Jusqu'à 15 jours avant la date de l'épreuve** l 'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix de l'engagement (voir règlement particulier de chaque épreuve) À cette date, l'ordre de départ sera par ordre d'inscription pour la 1re épreuve. Tout engagement incomplet ne sera pas pris en compte.

Pour les possesseurs de transpondeurs en location à l'année (auprès de la Ligue), les droits d'engagement s'élèveront à 55 € par pilote. Pour les autres s'ajoutera une location de transpondeur de 10 € ; pour les « Duo ESPOIR », la tarification est de 30 € par pilote (sauf pour les épreuves de championnat de France : voir tarification en vigueur).

À partir du 15 mars 2022, une demande de location annuelle de transpondeur pourra être déposée auprès de la Ligue sur le site **http://www.inscriptions.liguemotograndest.fr/** pour un montant de 50 €. Une fois ce transpondeur en votre possession, vous bénéficierez du tarif avantageux sur les épreuves utilisant ce type de matériel ainsi que pour les entraînements sur les terrains équipés du chronométrage (voir liste sur le site de la LMGE).

EN CAS DE FORFAIT DU PILOTE

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait **auprès du Secrétariat de la Ligue motocycliste Grand-Est, au plus tard 48 heures avant la course.**

- **Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable** (certificat médical, courrier officiel, etc.). À défaut, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.
- **Sur tout forfait, un droit administratif sera retenu (5 €).** Passé le délai des 48 heures avant l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué.
- **Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve** ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou le même week-end.
- **Après une absence pour raison de santé,** la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT ENDURANCE TOUT-TERRAIN MOTO

4 ÉPREUVES MOTO

3 AVRIL 2022	**ESSOYES (CFCC)** ESSOYES TT	SOLO
17 AVRIL 2022	**ENDURO SPRINT** MOTO-VERTE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	VATRY (51)
1ER MAI 2022	**LA NEUVILLE-AUX-JOÛTES** MC PAVILLON	SOLO
12 JUIN 2022	**CHAUMONT (CFCC)** CHAUMONT 52	SOLO
28 AOÛT 2022	**LA BESACE** ARDEN' MOTO PASSION	SOLO & DUO
18 SEPT. 2022	**SUZANNECOURT** TEAM ENDURO PASSION	SOLO & DUO
25 SEPT. 2022	**MAUBERT-FONTAINE** MCPR	SOLO
9 OCT. 2022	**HOMBOURG-BUDANGE** TTTMC	SOLO & DUO
16 OCT. 2022	**VERDUN** MC LA VALTOLINE	SOLO & DUO
30 OCT. 2022	**LES RICEYS** MC LES RICEYS	SOLO & DUO

Pour les épreuves de La **Neuville-aux-Joûtes** et **Maubert-Fontaine**, il est possible de courir en DUO. Toutefois, les pilotes ne marqueront pas de points sur ces deux épreuves
Pour les épreuves d'**Essoyes** et de **Chaumont**, les Espoirs concourront en SOLO et séparément des Open ; pour marquer des points, les Open devront concourir en catégorie « championnat de France 3h00 ».

5 CIRCUIT

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout terrain de type motocross ou enduro. Il devra respecter les RTS endurances.

La présence d'un délégué de la commission peut, bien sûr, aider le club pour l'organisation et le respect du règlement du championnat.

6 ATTRIBUTION DES POINTS

Tout pilote membre de la LMGE participant à une endurance du championnat marquera des points.

En catégorie DUO, il n'est pas obligatoire d'inscrire le même équipage sur toutes les épreuves, chaque pilote d'un équipage marquant alors des points.

- **Pour les Solo,** les 8 meilleurs résultats seront pris en compte pour le classement final du championnat.
- **Pour les Duo,** les 5 meilleurs résultats seront pris en compte pour le classement final du championnat.

(Attention : Si une course est annulée, nous resterons toujours sur les 8 meilleurs résultats en solo et les 5 meilleurs résultats en duo)

Dès lors que le numéro du pilote correspond au numéro de la machine, chaque tour est enregistré. Il est interdit de changer de machine. Pour les épreuves annulées ou arrêtées avant la fin, le classement sera validé si 50 % du temps de course est effectué par manche.

Pour être classé, il est impératif de franchir le drapeau à damiers de fin de course.

Tableau d'attribution des points pour le championnat :

Position	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	etc.
Points	100	90	85	80	79	78	77	76	75	74	73	72	71	70	69	etc.

Lire la suite ▶▶▶

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT ENDURANCE TOUT-TERRAIN MOTO

En cas d'égalité de points, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires. En cas de nouvelle égalité, les ex aequo seront départagés par le plus grand nombre de deuxièmes places puis de troisièmes, de quatrièmes, etc. En cas d'égalité, le meilleur de la dernière course.

ATTENTION : En cas de concurrence de date d'une course du championnat avec le championnat de France des régions d'endurance TT, la commission se réserve le droit d'attribuer le nombre de points qu'elle jugera nécessaire pour ne pas pénaliser les pilotes représentant notre ligue.

7 OBLIGATIONS DU PILOTE

Le stand est la seule zone où l'on doit effectuer le ravitaillement en essence. Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine sous peine de disqualification. En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard/transpondeur au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé. Que ce soit pour les endurances solos ou par équipes, il n'y aura pas plus d'une machine par pilote.

Chaque pilote devra utiliser la machine qui aura satisfait au contrôle technique pendant toute la durée de l'épreuve (entraînement, essais chronométrés, reconnaissance du circuit et course). Pour les duo, en cas de casse il est toléré de poursuivre la course avec la machine de son binôme.

8 OBLIGATIONS DE L'ORGANISATION

Le contrôle de pointage doit être placé sur le circuit avant l'entrée des pilotes aux stands. L'organisateur s'engage à respecter les dispositions des RTS Endurances.

Pendant les fortes chaleurs, l'organisateur doit prendre les mesures nécessaires pour limiter la poussière sur les épreuves : arrosage de la ligne de départ et des parties rapides (un arrosage les jours en amont de la course le rend encore plus efficace).

Le lendemain de l'épreuve, l'organisateur a l'obligation de fournir au délégué (ou à défaut à la Ligue) les classements complets en format Excel.

9 GRILLE DE DÉPART

Pour la 1re épreuve, l'ordre de départ suivra l'ordre d'inscription. Pour les épreuves suivantes, le placement se fera en fonction du classement du championnat en cours pour les 10 premiers du championnat. Puis tous les pilotes non classés suivant l'ordre d'inscription. Les pilotes non inscrits 15 jours avant la course seront classés en fonction de leur date d'inscription.

Cette disposition ne s'appliquera pas pour les épreuves du championnat de France de cross-country.

10 CONTRÔLE TECHNIQUE

- Que ce soit pour les 2-temps ou les 4-temps, la limite de bruit est fixée à 112 décibels.
- Protège-chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.
- Les pneus cloutés ou munis de chaînes sont interdits.
- Pour qu'ils soient bien lisibles, la couleur des numéros et des fonds de plaques doit avoir un fort contraste.
- La béquille latérale devra être démontée.

11 ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Pour les casques, seule la norme ECE 22-05 sera reconnue. Le casque ne doit pas présenter de chocs et si la fabrication remonte à plus de 5 ans, il est recommandé de le remplacer. Le cas échéant, les commissaires techniques peuvent juger que le casque ne présente plus les caractéristiques requises et refuser celui-ci. Les

MVCC
MOTO VERTE

ORGANISE SON

ENDURANCE

SOLO 3 H / DUO 5H

17 AVRIL 2022

MVCC CHALONS VATRY

info.mvcc@gmail.com

10%

DE REMISE SUR LE PRIX DAFY
SUR PRÉSENTATION DE VOTRE LICENCE FFM

Hors promotions, vehicules, main d'oeuvre, pneumatiques, carte cadeau et produits hight tech. Non cumulable avec d'autres opérations en cours. Voir conditions en magasin.

STRASBOURG - 28 Rue des Tuileries - 67460 Souffelweyersheim / **Tel : 03 88 40 16 16**
METZ - Zone Actisud, 13 Rue du Bois d'Orly - 57685 Augny / **Tel : 03 87 38 75 60**

www.dafy-moto.fr *Suivez nous sur Facebook*

casques ouverts (jet) sont interdits. Les casques ayant un appendice aérodynamique (aileron) sont interdits, sauf ceux homologués d'origine avec cet accessoire.

Protections dorsale et pectorale obligatoires selon les normes en vigueur en championnat de France d'enduro.

L'utilisation des tear-off et des caméras sera déterminée par le règlement particulier de chaque épreuve.

Les éléments suivants sont également obligatoires : botte type motocross, maillot manche longue, pantalon renforcé, et une paire de gants.

12 CIVISME

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance, que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou sur tout le circuit, etc. **Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs-poubelle et les ramener chez lui.** L'organisation pourra demander un chèque de caution, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand. **Pour n'importe quelle intervention sur la machine dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer le plein du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental**. La dimension de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur de la machine.

L'endurance existe grâce aux bénévoles. Aussi, tout manque de respect de la part d'un pilote ou de toute personne assistant ce pilote vis-à-vis d'un officiel ou de l'organisation pourra entraîner des sanctions susceptibles d'aller jusqu'à l'exclusion.

13 SÉCURITÉ

Au stand de ravitaillement, le pilote doit avoir à disposition un extincteur à poudre à jour de vérification annuelle.

Rappel : il est interdit de fumer à proximité du stand de ravitaillement.

14 RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code sportif national de la FFM.

Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

15 RÉCOMPENSES

Au terme de la saison, seront récompensés lors de l'assemblée générale :

- les 3 premiers du championnat DUO Ligue Grand-Est
- les 3 premiers du championnat SOLO Ligue Grand-Est
- les 3 premiers du championnat ESPOIR DUO (13 à 15 ans au 1er janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Junior DUO (moins de 23 ans au 1er janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Junior SOLO (moins de 23 ans au 1er janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Vétéran DUO (plus de 37 ans au 1er janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Vétéran SOLO (plus de 37 ans au 1er janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Super Vétéran DUO (plus de 47 ans au 1er janvier de l'année en cours)
- les 3 premiers Super Vétéran SOLO (plus de 47 ans au 1er janvier de l'année en cours)
- les 3 premières Féminine DUO
- les 3 premières Féminine SOLO

Rédigé par Laurent Changenet, membre de la Commission d'enduro de la ligue Grand-Est
Validé par la Commission d'enduro du Grand-Est
Tél : 06 47 72 36 83 – laurent.changenet@orange.fr

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT ENDURANCE TOUT-TERRAIN QUAD

Pour l'année 2022, la Ligue motocycliste du Grand-Est met en compétition le championnat d'Endurance Tout-Terrain Quad Grand-Est sur 4 épreuves qui seront : Maricourt (80), La Neuville-aux-Joûtes (08), Saint-Georges (62), et Maubert-Fontaine (08). Un titre de champion et de vice-champion sera attribué au premier et au deuxième du classement scratch du championnat.

Âges et cylindrées :

- **à partir de 15 ans :** 250 cc à 550 cc 2T et 4T
- **à partir de 18 ans :** toutes les cylindrées

1 COUREURS ADMIS

Pour participer au championnat Endurance Tout-Terrain Quad Grand-Est, les pilotes devront être en possession d'une licence NCO, Inter ou LUE délivrée par la FFM. Les licences à la journée seront acceptées hors classement.

2 NUMÉROS DE COURSE

Les pilotes auront le choix de leur numéro de course. Ils devront le réserver lors de leur inscription au championnat sur engage-sport.

3 ENGAGEMENT

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur les sites suivants :

- **Épreuves de MARICOURT, LA NEUVILLE-AUX-JOÛTES, SAINT-GEORGES : https://ffm.engage-sports.com/**
- **Épreuve de MAUBERT-FONTAINE** : **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/**

Les droits d'engagements sont fixés comme suit :

- **Épreuves de MARICOURT, SAINT-GEORGES :** 65 €/pilote
- **Épreuve de LA NEUVILLE-AUX-JOÛTES :** 75 €/pilote
- **Épreuve de MAUBERT-FONTAINE :** X €/pilote *(prix non communiqué lors de la création de l'agenda)*

À partir de 15 jours avant la date de l'épreuve, une majoration de 10 € sera appliquée.

Les engagements seront clos 5 jours avant la date de l'épreuve.

Passée cette date, l'engagement sera pris en considération dans la mesure des places disponibles et les pilotes partiront dans l'ordre d'arrivée de réception des engagements au niveau de l'épreuve sauf pour le championnat de France (voir règlement du championnat de France).

4 MANCHES

La durée des manches varie selon l'épreuve.

- **Épreuve :** Durée 2 heures 30 « SOLO » obligatoire.
- **Épreuve :** Durée 3 heures et plus « DUO » obligatoire.

Les épreuves de Maricourt, Saint-Georges sont en « DUO » ; et la Neuville-aux-Joûtes et Maubert-Fontaine sont en « SOLO ».

5 MISE EN GRILLE

À la première épreuve, la mise en grille se fera par tirage au sort. Si l'organisateur le souhaite, elle peut se faire avec des chronos. Pour les courses suivantes, la mise en grille se fera suivant le classement en cours du championnat et ensuite, suivant la réception de l'engagement. Pour les épreuves comportant plusieurs manches, l'entrée en grille de la deuxième manche se fera suivant l'ordre d'arrivée de la première.

6 OBLIGATIONS DU PILOTE

Les stands de ravitaillement doivent être séparés du parc coureur. Chaque concurrent aura droit à un emplacement. Il devra y transporter ses jerricans et autre matériel (caisse à outils, etc.), et obligatoirement un extincteur en état de fonctionnement. L'extincteur devra être placé judicieusement et facilement vérifiable par les officiels.

Il est strictement interdit de fumer sur le stand.

Dans le couloir de décélération, les concurrents doivent rouler à vitesse réduite. La circulation dans la zone de ravitaillement devra se faire en sens unique. Les pilotes sont obligés de rentrer dans les stands

Pour effectuer un changement de lunettes, de gants, etc., ils ne peuvent pas se les faire passer sur la piste sous peine d'une sanction. Le ravitaillement sur la piste est interdit sous peine de sanction. Sortie du parc de ravitaillement et lavage interdite.

Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine sous peine de sanctions. Il est interdit de sortir en quad du stand sans le dossard. En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé.

RAPPEL : Seul le pilote, le mécanicien, le chef de stand et le panneauteur seront admis dans les stands. Que ce soit pour les endurances solo ou duo, la machine passée au contrôle technique sera obligatoirement la machine utilisée pour le tour de reconnaissance et pour la course.

7 TECHNIQUE

CASQUE ET ÉQUIPEMENTS

- Se référer à l'Article 2 du Règlement technique motocross.
- L'utilisation des Tear-off est interdite ; l'utilisation des caméras sera déterminée par le règlement particulier de chaque épreuve.
- Un feu rouge type {{Led}} à l'arrière est obligatoire (minimum 10 cm).

MACHINE

- Seront admises les machines répondant aux normes suivantes du championnat de France Endurance Quad TT. Pour les détails, se référer au règlement championnat de France Endurance Quad TT.
- Le quad est un véhicule à quatre roues et dont les roues arrière assurant la propulsion sont montées sur le même axe rigide horizontal.
- Catégorie BAROUDEUR 2x4 - 4x4 est un véhicule à quatre roues dont les roues assurant la propulsion sont indépendantes.

CONTRÔLE TECHNIQUE

- Les quads doivent être conformes au règlement technique du championnat de France Endurance Quad TT, et ceux qui ne répondent pas aux normes requises seront refusés.
- La limite de bruit est fixée à 112 décibels, que ce soit pour les 2-temps ou les 4-temps.
- Protège-chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.
- Le moteur ne peut en aucun cas être situé derrière le pilote.
- Pour le quad sportif, les pneus cloutés ou munis de chaînes sont interdits.
- La largeur hors tout ne doit pas excéder 1 300 mm.
- La largeur hors tout ne doit pas excéder 1 500 mm pour le baroudeur.
- Le silencieux d'échappement ne doit pas dépasser l'aplomb arrière du quad, ou une ligne verticale tangente aux pneus arrière.
- La plaque arrière doit être en plastique souple, parallèle à l'axe des roues et située en dessous de l'arceau.
- Les fonds de plaques doivent être de couleur verte, numéros blancs.

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT ENDURANCE TOUT-TERRAIN QUAD

- La hauteur des chiffres doit être de 14 cm
- Le pilote doit être obligatoirement isolé des roues arrière par deux ailes.
- La transmission par chaîne devra être équipée d'un sabot ou d'un carter en matière dure (type Téflon) à sa partie inférieure protégeant la couronne et le disque.
- Un pare-chocs (dont les extrémités doivent être arrondies avec Ø mini 15 mm) ou un pare-buffle est obligatoire. De chaque côté de l'engin, un nerf-bar ou un tube avec un filet de protection doit être prévu.
- Un coupe-circuit interrompant l'alimentation électrique doit être relié au pilote.

B ATTRIBUTION DES POINTS

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout-terrain, de type motocross ou enduro. Pour être classé, le pilote doit obligatoirement faire au minimum 3 tours du circuit. Chaque tour est enregistré dès lors que le numéro du dossard que porte le pilote correspond au numéro du quad.

Pour l'endurance solo de 2 manches, e classement de chaque manche sera indépendant. Il sera réalisé à partir du classement scratch de chaque manche. Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous. Pour les pilotes solos, ils marqueront l'intégralité des points alloués à la place obtenue. En revanche, pour l'équipage duo, les pilotes se partageront les points correspondant à leur place obtenue.

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
Points	33	29	26	24	22	21	20	19	18	17
Place	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7
Place	21e	22e	23e	24e	25e	26e	27e	28e	29e	30e
Points	6	5	4	4	3	3	2	2	1	1

Pour les endurances qui se déroulent en 1 manche duo, à savoir Maricourt et Saint-Georges, le classement sera réalisé à partir du classement scratch de l'épreuve. Chaque pilote solo marquera le même nombre de points alloués à la place correspondante. S'il roule en équipage, alors les pilotes se partageront les points à égalité.

Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous.

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
Points	66	58	52	48	44	42	40	38	36	34
Place	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e
Points	32	30	28	26	24	22	20	18	16	14
Place	21e	22e	23e	24e	25e	26e	27e	28e	29e	30e
Points	12	10	8	6	6	4	4	2	2	2

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT ENDURANCE TOUT-TERRAIN QUAD

9 CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT

Pour les épreuves qui tombent en même temps que le championnat de France d'Endurance Quad, le pilote marquera le même nombre de points qu'il aura obtenus au championnat de France pour la manche correspondante du championnat.

En cas d'égalité de points au classement final, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires. En cas de nouvelle égalité, ils seront départagés par le plus grand nombre de deuxièmes places, de troisièmes, de quatrième, etc. S'ils sont toujours à égalité, alors on prendra le meilleur de la dernière épreuve (si l'épreuve est en une seule manche) ou de la dernière manche (si l'épreuve est constituée de plusieurs manches) jusqu'au moment où l'on pourra les départager.

En complément du championnat, Il y aura un classement féminin, junior, vétéran.

- **Pour être junior, il faut au moins 20 ans au 1er janvier 2022.**
- **Pour être vétéran, il faut au moins 37 ans au 1er janvier 2022.**
- **Un classement baroudeurs**

10 RÉCOMPENSES

Le club organisateur devra prévoir et remettre une coupe ou un trophée :

- **aux 3 premiers scratchs,**
- **à la 1re féminine,**
- **au 1er junior,**
- **au 1er vétéran,**
- **au 1er licencié à la journée,**
- **aux 3 premiers Quad baroudeur.**

Lors de sa remise des prix, la Ligue remettra une coupe ou un trophée :

- **aux 3 premiers scratchs,**
- **à la 1re féminine,**
- **au 1er junior,**
- **au 1er vétéran,**
- **au 1er baroudeur.**

11 PARTENARIAT

Les résultats et classements du championnat Endurance TT Quad seront publiés sur le site Internet de la ligue : **http://liguemotograndest.fr/** ; et sur le site **http ://classement.grand.est.free.fr/**

12 OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur s'engage à appliquer et à respecter le RTS Endurance.

Le contrôle de pointage doit être placé sur le circuit avant l'entrée des pilotes aux stands.

Pour chaque épreuve, le président du moto-club de l'organisation devra adresser les résultats de l'épreuve sous format Excel avec impérativement le nom, le prénom, le type de licence et le moto-club de chaque pilote **au plus tard 48 heures** par mail à **contact@liguemotograndest.fr** ; et **endupicarddancourt@yahoo.fr**

13 CIVISME

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance, que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc. Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs-poubelle et les ramener chez lui. L'organisation pourra demander un chèque de caution, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand.

Pour n'importe quelle intervention sur le quad dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental. La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur du quad.

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT ENDURANCE TOUT-TERRAIN QUAD

L'endurance quad existe grâce aux bénévoles. Tout manque de respect de la part d'un pilote ou toute personne assistant ce pilote vis-à-vis d'un officiel ou vis-à-vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions susceptibles d'aller jusqu'à l'exclusion.

14 RÈGLES ENVIRONNEMENTALES

Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les organisateurs.

Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur :

prendre toutes les dispositions pour préserver l'environnement ; préserver les cultures ; empêcher les stationnements sur les bas-côtés des routes (prévoir parkings) ; installer des sacs-poubelle, et si nécessaire les renouveler.

15 SANCTIONS

Machine non conforme au contrôle technique	**Départ refusé**
Casque ou équipement non conforme	**Départ refusé**
Bruit non conforme	**Départ refusé**
Contrôle en fin d'épreuve (tolérance 2 dB)	**Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification**
Usage d'une machine non contrôlée à la technique	**Disqualification**
Fumer dans les stands	**Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification**
Ravitailler moteur en marche	**Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification**
Ravitaillement en dehors des stands	**Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification**
Au départ machine non mise en route par le pilote	**Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification**
Au départ non mis en place du coupe-circuit	**Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification**
Plus de 3 personnes dans les stands (dépannage	**1re infraction : avertissement - 2e infraction : 1 tour**
Non-utilisation du tapis environnemental	**1re infraction : avertissement - 2e infraction : 1 tour**
Vitesse excessive dans les stands	**1 tour**
Récidive	**Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification**

16 RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code sportif national de la FFM. Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

Ce règlement vient en additif à celui du championnat de France endurance TT Quad.

17 CALENDRIER

20/03/2022 **SOLO - 2H30 - 1 MANCHE** AS MARICOURT ..... MARICOURT (80)
Inscription : **binan.patrick@gmail.com**
Engagement : **http://www.engage-sports.com** (65 € par pilote)

01/05/2022 **SOLO - 2H30 - 1 MANCHE** MC PAVILLON ..... LA NEUVILLE-AUX-JOÛTES (08)
Inscription : **mcpavillon@gmail.com**
Engagement : **http://www.engage-sports.com** (75 € par pilote)

01/05/2022 **DUO - 4H - 1 MANCHE** RAVIN OFFROAD ..... SAINT-GEORGES (62)
Engagement : **http://www.engage-sports.com** (65 € par pilote)

25/09/2022 **SOLO - 1H30 - 2 MANCHES** MC PLATEAU ROCROI ..... MAUBERT-FONTAINE (08)
Inscription : **stephane.lecoester@orange.fr**
Engagement : **http://inscriptions.liguemotograndest.fr/** (X* € par pilote)
*(*prix non communiqué lors de la création de l'agenda)*

FIRST
TWO.two
COLLECTION
100%
FABRIQUÉ
EN FRANCE
100%
PERSONNALISABLE
NOUVEAU MODULE DE
PERSONNALISATION
www.firstracing.com

ABSOLUTE
HOLESHOT
CRF
450R
NOUVELLE CRF450R.
BACHER MOTOS
10, RUE DU COLONEL JACQUES PIERRE
88100 SAINT DIE
Tél. : 03 29 56 14 35
bachermotos2@wanadoo.fr
HONDA
MOTUL

CLASSEMENTS 2021

CHAMPIONNATS GRAND-EST

ENDURO LIGUE 1

2	HUKALO Brice	MVHV ENDURO
1	MALVY Martin	MC EPERNAY
3	ROGET Brayanne	PAM QUAD

4e	LORIN Thomas	
5e	MATTHIEU Joffrey	
6e	ZOLDOS Thomas	
7e	SCHIRMER Jérémy	
8e	GALMICHE William	
9e	HUGO Pierrick	
10e	STRIEVI Steve	

ENDURO LIGUE 1 - VETERANS

1e	STRIEVI Steve	MC ANDLAU
2e	PAULIN Yannick	MV CHALON EN CHAMPAGNE
3e	GALMICHE William	MC VIEIL ARMAND

ENDURO LIGUE 1 - ESPOIRS

1e	HUKALO Brice	MVHV ENDURO
2e	MICHEL Maxence	MV CHALON EN CHAMPAGNE
2ex	PAULIN Gabriel	MV CHALON EN CHAMPAGNE

ENDURO LIGUE 1 - ZONE «ALSACE»

1e	GALMICHE William	MC VIEL ARMAND
2e	STRIEVI Steve	MC ANDLAU
3e	KARST Kilian	GAZELEC STRASBOURG

ENDURO LIGUE 1 - ZONE «CHAMPAGNE-ARDENNE»

1e	MALVY Martin	MC EPERNAY
2e	LORIN Thomas	CHAUMONT ENDURO 52
3e	MATTHIEU Joffrey	UM DE LA MARNE

ENDURO LIGUE 1 - ZONE «LORRAINE»

1e	HUKALO Brice	MVHV ENDURO
2e	ROGET Brayanne	PAM QUAD
3e	SCHIRMER Jérémy	MVHV ENDURO

ENDURO LIGUE 2

2	1	3
FLORIOT Yann MC HAUT MARNAIS	WILLAUME Thomas FR FAULX	POUILLET Quentin CHAUMONT ENDURO 52

4e	GUNEPIN Jean-Yves
5e	KARST Yves
6e	GARY Loïc
7e	VITAUX Kévin
8e	COLSON Olivier
9e	CLAUDE Johan
10e	GERVASONI Enzo

ENDURO LIGUE 2 - FEMININES

1e	SCHIRMER Pauline	MVHV ENDURO

ENDURO LIGUE 2 - VETERANS

1e	POUILLET Quentin	CHAUMONT ENDURO 52
2e	HUTH Bertrand	CHAUMONT ENDURO 52
3e	MERLIER Jonathan	MC EVASION

ENDURO LIGUE 2 - SUPER-VETERANS

1e	GUNEPIN Jean-Yves	MC MAZEL
2e	KARST Yves	MC ANDLAU
3e	COLSON Olivier	UM AUBE

ENDURO LIGUE 2 - ESPOIRS

1e	GERARD Corentin	MVHV ENDURO
2e	GARY Loïc	ARDEN MOTO PASSION
3e	GERVASONI Enzo	CHAUMONT ENDURO 52
3ex	LANTZ Théo	MC VALLÉE DE LA BRUCHE

ENDURO 50 CC

1e	GERBER Romain	MC VIEIL ARMAND

ENDURO LIGUE 2 - ZONE «ALSACE»

1e	KARST Yves	MC ANDLAU
2e	SPITZ Jonathan	GAZELEC STRASBOURG
3e	ARNOLD Lucien	MC VIEIL ARMAND

ENDURO LIGUE 2 - ZONE «CHAMPAGNE-ARDENNE»

1e	FLORIOT Yann	MC HAUT MARNAIS
2e	POUILLET Quentin	CHAUMONT ENDURO 52
3e	GARY Loïc	ARDEN MOTO PASSION

ENDURO LIGUE 2 - ZONE «LORRAINE»

1e	WILLAUME Thomas	FR FAULX
2e	GUNEPIN Jean-Yves	MC MAZEL
3e	CLAUDE Johan	FR FAULX

CLASSEMENTS 2021

CHAMPIONNATS GRAND-EST

ENDURO LIGUE 3

2e	BOIDIN Romain	MV CHALON EN CHAMPAGNE
1e	DEBRUN Jérôme	MC EVASION 55
3e	MARIE Gilles	AS MAIZIÈRES

4e	HALLER Stéphane
5e	JANNOT Morgan
6e	GERBER Vincent
7e	BERTAUX Aurélien
8e	SOMMER Alexandre
9e	ABBADATI Frédéric
9ex	FREREBEAU P.-E.
11e	MESTRE Romain

ENDURANCE TT MOTO - SCRATCH DUO

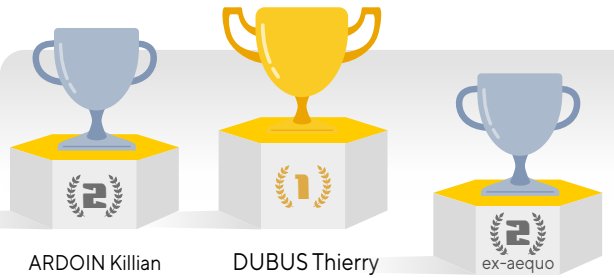

2e	ARDOIN Killian	TEAM ENDURO PASSION
1e	DUBUS Thierry	AS DOMAINE DE FOOLZ
2e ex-aequo	DUVAUX Corentin	MOSELLE MC

4e	POULET Julian
4ex	QUINZELING Noa
6e	CARVALHO Alexandre
6ex	CARVALHO Fabien
8e	RONCALLI David
8ex	RONCALLI Joshua
9e	CHAMPION Aristide

ENDURANCE TT MOTO - ESPOIR DUO

1e	RANSIJN Kéano	MC EVASION
2e	MERLIER Kenny	MC EVASION
3e	HAXAIRE Timéo	MC MARIGNY

ENDURANCE TT MOTO - JUNIOR DUO

1e	POULET Julian	QUENECHNEUX TEAM
1ex	QUINZELING Noa	QUENECHNEUX TEAM
3e	ARDOIN Matteo	TEAM ENDURO PASSION
3ex	MALINGRE Benjamin	TEAM ENDURO PASSION

ENDURANCE TT MOTO - VETERAN DUO

1e	CARVALHO Alexandre	MC LA VALTOLINE VERDUN
1ex	CARVALHO Fabien	MC LA VALTOLINE VERDUN
3e	STRIEVI Steve	MC ANDLAU

ENDURANCE TT MOTO - SUPER VETERAN DUO

1e	LUTRAT Patrice	MC RICEYS ET ENVIRONS
1ex	LUTRAT Steve	MC RICEYS ET ENVIRONS
3e	FAYS Stéphane	MC GYE CHAMPAGNE

ENDURANCE TT MOTO - SCRATCH SOLO

MERLIER Jonathan
MC EVASION

DEBOU Alexis
MC GYE CHAMPAGNE

LEONARD Thibaud
MFR DE FAULX

4e	THEVENIN Jules
4ex	WIESEN Cyril
6e	CLAUDE Johan
7e	BONNAIRE Jeanne
8e	CUPERLIER Thibaut
9e	CHAILLOU Guillaume
10e	WAIRY William

ENDURANCE TT MOTO - JUNIOR SOLO

1e	DEBOU Alexis	MC GYE CHAMPAGNE
2e	BOURGEOIS Joshua	MOSELLE MC
3e	SIMONNET Nicolas	MC CHAMPIGNOLAIS
3ex	ZOLDOS Thomas	ESSOYES TT

ENDURANCE TT MOTO - VETERAN SOLO

1e	MERLIER Jonathan	MC EVASION
2e	WIESEN Cyril	MFR DE FAULX
3e	BREDARD Laurent	CHAUMONT ENDURO 52

ENDURANCE TT MOTO - SUPER VETERAN SOLO

1e	LEONARD Jean-Luc	MFR DE FAULX
2e	RAULIN Laurent	MC EVASION
3e	MICHEL Bertrand	MV CHALONS CHAMPAGNE

ENDURANCE TT MOTO - FEMININE SOLO

1e	BONNAIRE Jeanne	MC PLATEAU DE ROCROI

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Devis gratuit sur demande et sous 24h

contact@mdimport.com - 04 67 06 02 07

mdimport.com

MDI

MDI - Biobjet : 28 av de Maurin - BP 51036 - 34006 Montpellier cedex 1 - Tel : 04-67-06-02-07 - contact@mdimport.com
SAS au capital de 7000 euros - RCS Montpellier B 403 197 890 - SIRET : 403 197 890 000 29 - Code APE 5198 - N° TVA intracommunautaire : FR93403197890

CATÉGORIE

TRIAL

COMMISSION .126
RÈGLEMENT 2022 - TRIAL .127
CLASSEMENTS 2021 .132

Suivez toutes les actus,
les bon plans sur le groupe facebook
LMGE Trial

Photo
Matthieu Krummenacker
Licencié Trial au Moto verte
des Hautes-Vosges

COMMISSION TRIAL

PRÉSIDENT

POIROT Joël
joelpoirot.moto@gmail.com - 06.70.55.94.20

MEMBRES

DEREMARQUE Jean-Paul
jpaulderemarque@orange.fr - 06.04.49.22.54

DUPUIS Philippe
foy.dupuis@wanadoo.fr - 06.70.16.88.13

GREMILLET Luc
luc.gremillet@orange.fr
06.83.89.03.02

HOLFERT Dominique
dominique.holfert@gmail.com - 07.84.31.73.83

LEBEGUE François
f.lebegue@lcindustries.fr - 06.07.08.74.16

NADOT Marie
marie.nadot@gmail.com - 06.86.85.84.32

POIROT Pierre
ppoirot13@gmail.com - 07.83.99.78.14

THIRIAT Lionel
lthiriat8@gmail.com - 07.81.73.94.99

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT TRIAL
GRAND-EST ET TROPHÉES CHAMPAGNE-ARDENNE

Le règlement de la Commission Trial de la Ligue motocycliste Grand-Est (LMGE) est établi conformément au Code sportif et aux règles techniques et de sécurité de la Fédération française de motocyclisme (FFM) et, de façon générale, à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de règlement.

ARTICLE 1

Le **championnat Grand-Est** et le **Trophée Champagne Ardenne** sont ouverts à tous les pilotes licenciés dans un club du Grand-Est.

ARTICLE 2

Le championnat 2022 et le Trophée 2022 se dérouleront dans les catégories suivantes, toutes cylindrées confondues.

Les pilotes devront posséder une licence compétition FFM.

Senior 1 • Open • Senior 2 • Senior 3+ • Senior 3 • Senior 4+ • Senior 4

NB : Les licences MAT ne seront valables que pour les pilotes possédant une moto dont l'année modèle est antérieure ou égale à 1985 après vérification lors des contrôles et seront classés avec les motos modernes.

ARTICLE 2 BIS

La ligue organise un Challenge éducatif comprenant 3 épreuves : **Nancy - la Bresse - Vertus**.

Le challenge se déroulera sur un parcours de 5 à 6 zones maximum.

Il sera encadré par un éducateur.

Ce challenge est ouvert à tous les pilotes avec licence éducative, âgés de 6 à 12 ans.

CARACTÉRISTIQUES DU CHALLENGE ÉDUCATIF :

Elles pourront être ajustées selon le niveau et le nombre de participants. Les pilotes et éducateurs devront être en place au plus tard à 9 heures afin de pouvoir démarrer la compétition vers 10 heures.

Catégories : voir article 1 définition des catégories de l'annuaire FFM.

ARTICLE 3

Type de licences FFM pour les compétitions Trial :

- **NCO :** Nationale Compétition dès 15 ans
- **NTR :** Nationale Compétition Trial dès 15 ans
- **MAT2 :** Moto ancienne Trial, dont l'année modèle est antérieure ou égale à 1985, dès 15 ans
- **NJ :** Nationale Jeunes 7/15 ans
- **LJ :** Licences à la journée (hors championnat et en fonction des organisateurs).

ARTICLE 4

Le classement du championnat Grand-Est et le classement du Trophée Champagne-Ardenne seront établis sur la totalité des épreuves -1 (le plus mauvais résultat sera retiré).

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT TRIAL
GRAND-EST ET TROPHÉES CHAMPAGNE-ARDENNE

ARTICLE 5

L'attribution des points pour le classement correspondra au barème suivant :

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e
Points	20	17	15	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

ARTICLE 6

Les pilotes ex aequo seront départagés sur le plus grand nombre d'épreuves où ils auront marqué des points, ensuite les pilotes seront départagés par le nombre de premières places puis de deuxièmes places, etc.

ARTICLE 7

La catégorie choisie lors de la première épreuve du championnat et (ou) des Trophées sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au président de la commission Trial. Celle-ci devra être faite avant la course suivante).

ARTICLE 8

Tracé des zones pour les pilotes inscrits dans les catégories Open - Senior 3+ et Senior 4+ sera établi comme suit : Panache des zones des 2 catégories suivant le désir de l'organisateur.

ARTICLE 9

Si l'organisation le prévoit, tous les pilotes de chaque catégorie devront franchir la zone d'obstacles en 1mn30 maximum, sous peine d'échec.

ARTICLE 10

Couleurs de flèches :

Senior 1 ▶ Bleu
Open ▶ Bleu ou Vert
Senior 2 ▶ Vert
Senior 3 ▶ Jaune
Senior 3+ ▶ Vert ou Jaune
Senior 4 ▶ Noir
Senior 4+ ▶ Noir ou Jaune

ARTICLE 11

Les pilotes participant le même jour à une épreuve du championnat de France, d'Europe ou du monde devront fournir un justificatif de leurs résultats (sous huitaine) au président et au délégué, afin de leur attribuer les points obtenus suivant le barème ci-dessous :

Place	du 1er au 5e	du 6e au 10e	du 11e au 15e	du 16e au dernier
Points	20	15	10	5

ARTICLE 12

Réclamations : Elles devront être formulées au plus tard une demi-heure après l'affichage des résultats, auprès du Directeur de course selon les clauses du titre 3 section 1 du Code sportif national et accompagnées d'une caution de 75 €.

ARTICLE 13

Le montant des droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- **32 €** pour les pilotes de plus de 15 ans
- **10 €** pour les pilotes de moins de 15 ans au 1er janvier de l'année en cours
- **gratuit** pour les éducatifs

Les engagements se feront directement sur le site LMGE.

Bulletin d'engagement téléchargeable sur le site https://inscriptions.liguemotograndest.fr

La clôture des engagements est fixée le vendredi 12h00 précédant l'épreuve.

Pas d'engagement sur place.

Les pilotes devront se présenter au contrôle administratif muni de leur licence FFM Compétition, leur permis ou CASM, leur assurance et carte grise de la moto (pour épreuves en circuit ouvert à la circulation).

ARTICLE 14

Les pilotes présenteront leurs motos et leurs équipements de sécurité lors du contrôle technique.

- **Motos :** leviers boulés, guidon bouché, protections disque, protections couronne et pignon sortie de boîte, couronne pleine, coupe-circuit au poignet, bruit maxi 104dBA 2 temps et 106dBA 4 temps.

Le disque de frein arrière plein n'est pas obligatoire.

- **Pilotes :** Casques ECE 2205, gants, bottes, maillot manches longues.

Le port d'une protection dorsale est obligatoire pour les pilotes de moins de 18 ans et fortement conseillé pour les autres pilotes et les suiveurs.

ARTICLE 15

Temps de course :

Départs à partir de 9h00.

L'arrivée du dernier pilote doit être maxi à 17 h pour les trials organisés avec l'horaire d'hiver ; et maxi 17h30 pour les épreuves organisées avec l'horaire d'été.

Les catégories S1, Open, S2, S3+, S3, S4+ feront 3 tours ; et les catégories S4 feront 2 tours.

ARTICLE 16

Tout comportement incorrect envers un autre coureur, un officiel ou un commissaire sera sanctionné.

ARTICLE 17

La présence des 3 premiers pilotes de chaque catégorie est obligatoire à la remise des prix de chaque épreuve.

En cas d'absence, le pilote ne pourra pas prétendre à marquer des points aux championnats Grand-Est et Trophées Champagne-Ardenne pour cette épreuve.

La remise des prix doit avoir lieu au plus tard 1 heure après l'arrivée du dernier pilote.

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT TRIAL
GRAND-EST ET TROPHÉES CHAMPAGNE-ARDENNE

CHAMPIONNAT GRAND-EST TRIAL 2022

01/05/2022	**AMVHV**	(CIRCUIT FERMÉ) BARBEY-SEROUX (88)
22/05/2022	**NOUVEAU MOTO-CLUB DE MUNSTER**	(CIRCUIT FERMÉ) NIEDERMORSCH (68)
19/06/2022	**TC BAN DE LA ROCHE**	(CIRCUIT FERMÉ) BELLEFOSSE (67)
10/07/2022	**MC DU PLATEAU DE ROCROI**	(CIRCUIT FERMÉ) MONTHERMÉ (08)
17/07/2022	**TRIAL CLUB COMTOIS**	(CIRCUIT FERMÉ) CHOUZELOT (25)
	inscriptions : jldin@orange.fr – 06.82.24.63.23	
	TRIAL CLUB COMTOIS, Jean-Luc SCHMIDLIN, 4 rue des Demoiselles 39700 SALANS	
18/09/2022	**STANISLAS MOTO-CLUB**	(CIRCUIT FERMÉ) MAXÉVILLE (54)
25/09/2022	**MC LA BRESSAUDE**	(CIRCUIT FERMÉ) LA BRESSE (88)
09/10/2022	**MOTO VERTE DES HAUTES VOSGES**	(CIRCUIT FERMÉ) BASSE-SUR-LE-RUPT (88)
16/10/2022	**MC ÉPERNAY**	(CIRCUIT FERMÉ) VERTUS (51)

TROPHÉE CHAMPAGNE-ARDENNE TRIAL 2022

12/06/2022	**TC CAISNES**	(CIRCUIT FERMÉ) CAISNES (60)
	inscriptions : tc-caisnes@me.com – 06.76.05.22.23	
	TC CAISNES, M. HELWASSER, 104, rue du Château – 60400 CAISNES	
19/06/2022	**TC BAN DE LA ROCHE**	(CIRCUIT FERMÉ) BELLEFOSSE (67)
10/07/2022	**MC DU PLATEAU DE ROCROI**	(CIRCUIT FERMÉ) MONTHERMÉ (08)
18/09/2022	**STANISLAS MOTO CLUB**	(CIRCUIT FERMÉ) MAXÉVILLE (54)
16/10/2022	**MC ÉPERNAY**	(CIRCUIT FERMÉ) VERTUS (51)

CHALLENGE ÉDUCATIF

22/05/2022	**TC CAISNES**	(CIRCUIT FERMÉ) CAISNES (60)
	inscriptions : tc-caisnes@me.com – 06.76.05.22.23	
	TC CAISNES, M. HELWASSER, 104, rue du Château – 60400 CAISNES	
18/09/2022	**STANISLAS MOTO-CLUB**	(CIRCUIT FERMÉ) MAXÉVILLE (54)
09/10/2022	**MC LA BRESSAUDE**	(CIRCUIT FERMÉ) LA BRESSE (88)
16/10/2022	**MC ÉPERNAY**	(CIRCUIT FERMÉ) VERTUS (51)

TRIAL DES RÉGIONS

02/10/2022	**SAINT-CHÉRON**	(CIRCUIT FERMÉ) ÎLE-DE-FRANCE (91)

Sauf indication contraire, Les engagements se feront directement sur le site LMGE : https://inscriptions.liguemotograndest.fr

FFM
TRIAL 25 SEPTEMBRE
ALMGE
LA BRESSE
Hautes-Vosges
23 JUILLET By Night
24 JUILLET 10h/18h
MONTEE IMPOSSIBLE
La Vraie
Trentième
DUMOULIN
DÉRAMAGE
Christophe
TRAVAUX PUBLICS
LaBressaude
JR'ENDUROSPRINT 24 AVRIL

CLASSEMENTS 2021

CHAMPIONNAT GRAND-EST TRIAL - CATÉGORIE S1

THIRIAT Lionel
AMVHV

GREMILLET Alexandre
MC LA BRESSAUDE

FEIDT Matthieu
TC BAN DE LA ROCHE

CATÉGORIE OPEN - GRAND-EST

1e	LAUCHER Valentin	MC ZONE 68
2e	PETITJEAN Charlie	AMVHV
3e	POIROT Louis	MC LA BRESSAUDE

CATÉGORIE S2 - GRAND-EST

1e	PACALIS Eric	MC STANISLAS
2e	ANTOINE Stéphane	AMVHV
3e	JACQUES Julien	MC STANISLAS

CATÉGORIE S3+ - GRAND-EST

1e	POIROT Hervé	MC LA BRESSAUDE
2e	JACQUES Olivier	MC DE MAZEL
3e	RIEGER Denis	TC BAN DE LA ROCHE

CATÉGORIE S3 - GRAND-EST

1e	POIROT Ethan	MC LA BRESSAUDE
2e	PIERREL Christophe	MC LA BRESSAUDE
3e	PETITJEAN Marc	AMVHV

CATÉGORIE S4+ - GRAND-EST

1e	POIROT Noah	MC LA BRESSAUDE
2e	SCHMITZ Jean-Paul	MC STANISLAS
3e	GREMILLET Luc	MC LA BRESSAUDE

CATÉGORIE S4 - GRAND-EST

1e	NADOT Camille	MC STANISLAS
2e	THOMAS Dominique	MC LA BRESSAUDE
3e	PIERREL Charlotte	MC LA BRESSAUDE

TROPHEE CHAMPAGNE-ARDENNE TRIAL - CATÉGORIE S1

2 — FEIDT Matthieu — TC BAN DE LA ROCHE

1 — GREMILLET Alexandre — MC LA BRESSAUDE

3 — THIRIAT Lionel — AMVHV

CATÉGORIE EXPERT - TROPHÉE CHAMPAGNE-ARDENNE

1e	SPENCLEY Loïc	TC CAISNES

CATÉGORIE OPEN - TROPHÉE CHAMPAGNE-ARDENNE

1e	LAUCHER Valentin	MC ZONE 68
2e	PETITJEAN Charlie	AMVHV
3e	POIROT Louis	MC LA BRESSAUDE

CATÉGORIE S2 - TROPHÉE CHAMPAGNE-ARDENNE

1e	PACALIS Eric	MC STANISLAS
2e	JEUDY Adrien	RN66
3e	JACQUES Julien	MC STANISLAS

CATÉGORIE S3+ - TROPHÉE CHAMPAGNE-ARDENNE

1e	POIROT Hervé	MC LA BRESSAUDE
2e	JACQUES Olivier	MC DE MAZEL
3e	RIEGER Denis	TC BAN DE LA ROCHE

CATÉGORIE S3 - TROPHÉE CHAMPAGNE-ARDENNE

1e	POIROT Ethan	MC LA BRESSAUDE
2e	PIERREL Christophe	MC LA BRESSAUDE
3e	PETITJEAN Marc	AMVHV

CATÉGORIE S4+ - TROPHÉE CHAMPAGNE-ARDENNE

1e	POIROT Noah	MC LA BRESSAUDE
2e	SCHMITZ Jean-Paul	MC STANISLAS
3e	DEREMARQUE Jean-Paul	MC EPERNAY

CATÉGORIE S4 - TROPHÉE CHAMPAGNE-ARDENNE

1e	THOMAS Dominique	MC STANISLAS
2e	NADOT Camille	MC STANISLAS
3e	PIERREL CHARLOTTE	MC LA BRESSAUDE

MICHELIN POWER

PLUS DE 30 TITRES MONDIAUX DEPUIS 1973

plus d'informations

	Cylindrée	Performance	
EXPERT	600 CC	Chrono Endurance	MICHELIN Power Slick² — 2,1 bar / 2,4 bar — 1,5 bar / 1,7 bar
INTERMÉDIAIRE	1000 CC & 600 CC	Chrono Endurance	MICHELIN Power Slick² — 2,1 bar / 2,4 bar — 1,5 bar / 1,7 bar MICHELIN Power Cup² — HOMOLOGUE ROUTE (3) — 2,1 bar / 2,4 bar — 1,5 bar / 1,7 bar
DÉBUTANT	1000 CC & 600 CC	Chrono Endurance	MICHELIN Power Cup² — HOMOLOGUE ROUTE (3) — 2,1 bar / 2,4 bar — 1,5 bar / 1,7 bar MICHELIN Power GP — HOMOLOGUE ROUTE (3) — 2,1 bar — 1,5 bar
	300 CC	▸	MICHELIN Power Cup EVO
	☔	▸	MICHELIN Power Rain — 2,3 bar — 1,8 bar

COUVERTURE CHAUFFANTE OBLIGATOIRE (2)

Pression minimale à froid (1)
Pression à chaud cible (après 6 tours)

(1) Pression effectuée avec pneu et jante à température ambiante, juste avant le premier roulage ou juste avant la mise en place de couvertures chauffantes.
(2) Michelin recommande de régler la température des couvertures chauffantes à 90°C.
(3) Après vos journées de Track Days, il est impératif avant d'utiliser vos pneus sur la route de réajuster vos pressions à froid selon les pressions constructeurs recommandées

MICHELIN

CATÉGORIE

VITESSE

COMMISSION .136
RÈGLEMENT 2022 .137

Suivez toutes les actus,
les bon plans sur le groupe facebook
LMGE Vitesse

Photo
Enzo BOULOM
Pilote vitesse du Grand-est

COMMISSION VITESSE

PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

KAMMER Didier
didier.kammer@gmail.com / 06.73.13.16.29

MEMBRES

FERIET Alexandre
alexferiet@yahoo.fr – 03.83.90.48.77

FERIET ZIMMER Sabrina
sabrinazimmer75@gmail.com – 06.17.27.99.83

LAUDELOUX Alain
laudeloux.a@gmail.com – 06.38.26.17.71

HOAREAU Marie Laure
mlaure.hoareau@gmail.com – 07.84.91.55.76

PETITJEAN Hervé
lpj.batiement@orange.fr – 06.09.12.42.12

SELIG Danielle
moto@passionvitesse.com – 06.10.26.13.86

SELIG Thierry
moto@passionvitesse.com – 06.14.55.20.78

ZIMMER Henri
cdmoto54@gmail.com – 06.26.03.23.54

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT GRAND-EST MINIBIKE VITESSE

1 DÉFINITION

La Ligue motocycliste Grand-Est (LMGE) et ses clubs affiliés organisent le championnat Grand-Est Minibike.

2 CATÉGORIES

Le championnat Grand-Est Minibike vitesse s'articule autour de 4 catégories pour la vitesse et 3 catégories pour l'endurance, visant à regrouper les pratiquants moto sur les circuits de karting.

VITESSE : ROOKIE CUP		
MINI OGP 115	**MINI OGP 160**	**ESPOIRS**
Catégorie ouverte aux participants à partir de 7 ans jusqu'à 12 ans au 31 décembre de l'année en cours	Catégorie ouverte aux participants à partir de 9 ans jusqu'à 13 ans au 31 décembre de l'année en cours	Catégorie ouverte aux participants à partir de 12 ans jusqu'à 16 ans au 31 décembre de l'année en cours
Machines jusqu'à 65 cc 2T ou 115 cc 4T monocylindre	Machines jusqu'à 85 cc 2T et 160 cc 4T monocylindre	Machines jusqu'à 85 cc 2T et 225 cc 4T monocylindre
Puissance maximum : 12 CV roue arrière	Puissance maximum : 15 CV roue arrière	Pas de restriction de puissance
Plaques Bleues – numéros Blancs	Plaques Bleues – numéros Blancs	Plaques Bleues – numéros Blancs

La Rookie Cup est composée de 3 sous-catégories dont l'objectif est de faire écho au championnat mini-OGP France, ainsi qu'une catégorie espoirs pour les jeunes.

VITESSE : CUP	
LIGHT CUP – 25 POWER (ex / V4)	**SUPER CUP (ex / V5)**
Catégorie ouverte aux participants à partir de 16 ans et plus	Catégorie ouverte aux participants à partir de 16 ans et plus
Machines jusqu'à 65 cc 2T ou 160 cc 4T monocylindre	Machines jusqu'à 85 cc 2T ou 225 cc 4T monocylindre
Puissance recherchée : +/- 14 /16 CV environ Pas de restriction de puissance	Puissance recherchée : +/- 25 /28 CV environ Pas de restriction de puissance
Plaques Blanches – numéros Noirs	Plaques Noires – numéros Blancs

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT GRAND-EST MINIBIKE VITESSE

VITESSE : POWER CUP (OPEN)		
POWER CUP 1	**POWER CUP 2**	**POWER CUP 3**
Catégorie ouverte aux participants à partir de 16 ans et plus	Catégorie ouverte aux participants à partir de 16 ans et plus	Catégorie ouverte aux participants à partir de 16 ans et plus
Machines jusqu'à 125 cc 2T ou 250 cc 4T monocylindre	Machines de 300 à 400 cc 4T	Machines jusqu'à 450 cc 4T
Puissance maximum : +/- 30 /35 CV environ	Puissance maximum : +/- 45 CV environ	Puissance maximum : Machines Supermotard
Plaques Jaunes – numéros Noirs	Plaques Jaunes – numéros Noirs	Plaques Jaunes – numéros Noirs

ENDURANCE		
ENDURANCE 1	**ENDURANCE 2**	**ENDURANCE 3**
Catégorie ouverte aux participants à partir de 16 ans et plus	Catégorie ouverte aux participants à partir de 16 ans et plus	Catégorie ouverte aux participants à partir de 16 ans et plus
Machines jusqu'à 65 cc 2T ou 160 cc 4T monocylindre	Machines jusqu'à 85 cc 2T ou 225 cc 4T monocylindre	Machines jusqu'à 125 cc 2T ou 250 cc 4T monocylindre
Puissance maximum : +/- 14 /16 CV environ	Puissance maximum : +/- 25 CV environ	Puissance maximum : +/- 30 /35 CV environ
Plaques Blanches – numéros Noirs	Plaques Noires – numéros Blancs	Plaques Jaunes – numéros Noirs

Une catégorie ne sera ouverte et ne pourra prétendre à un titre lors de la remise des prix du championnat qu'à compter de 5 concurrents engagés dans cette catégorie, ayant participé à au moins 2 épreuves compétitives inscrites au calendrier du championnat.

Saint-Dié-des-Vosges
GEOPARC
by EXPERT PILOT
WWW.GEOPARC.COM

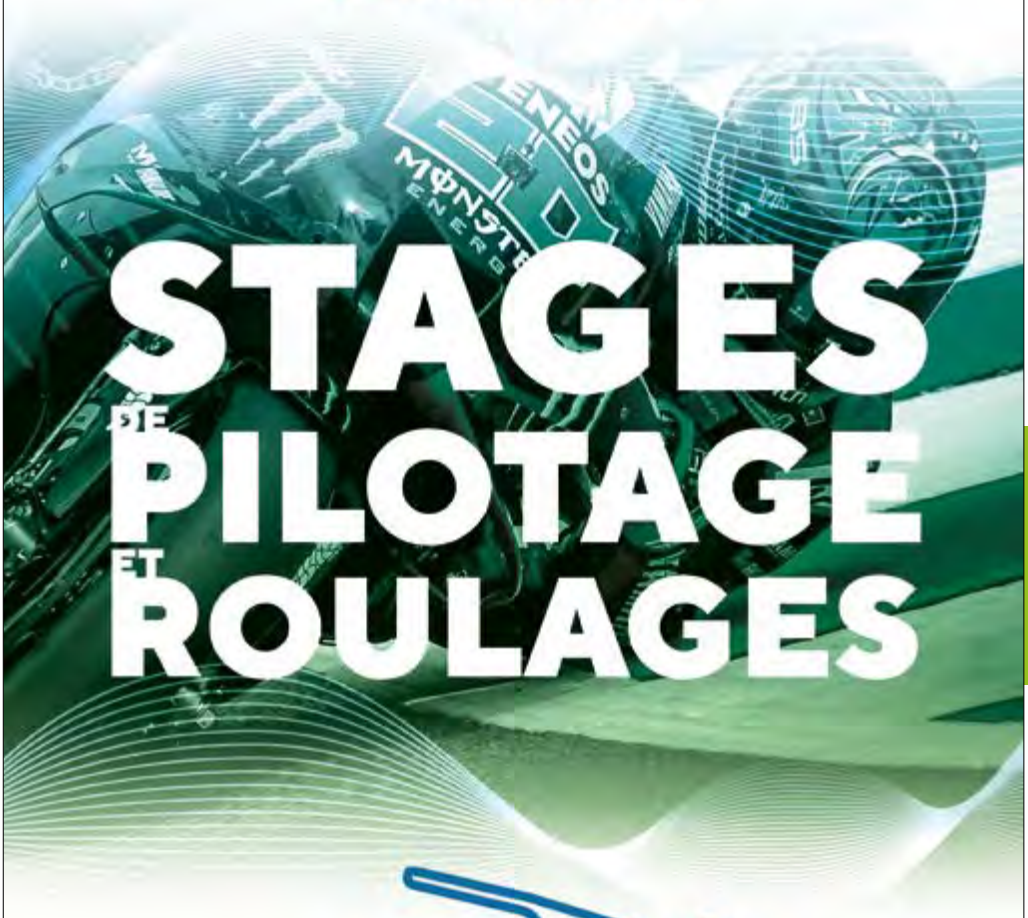

STAGES
DE
PILOTAGE
ET
ROULAGES

CIRCUIT
CHAMBLEY
Grand Est
WWW.CIRCUIT-CHAMBLEY.FR

CALENDRIER
MOTO 2022
MOTO CLUB
Passion vitesse
ROULAGES CIRCUIT POUR TOUS !
CHENEVIERES
RIJEKA
MAGNY-COURS F1
DIJON
NAVARRA
ETC
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
WWW.PASSIONVITESSE.COM
MOTO@PASSIONVITESSE.COM

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT GRAND-EST MINIBIKE VITESSE

3 LICENCES

3.1 PILOTES

Le championnat Grand-Est Minibike est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence FFM en cours de validité de type :

- **National compétition (NCO)**
- **Nationale jeune (NJ)** et détenteur du **CASM** ou du **Guidon**
- **Licence une manifestation (LJ)** devant impérativement être souscrite sur le site fédéral, au plus tard 72 heures avant le début de la manifestation. **Aucune licence ne sera délivrée sur place.**

3.2 ASSISTANTS PILOTES

L'accès à la zone de panneautage est ouvert aux personnes disposant d'une licence FFM ayant rempli les démarches aux contrôles administratifs de type :

- **Nationale entraînement (NET)**
- **Assistant pilote (LAP), ou licence une manifestation (LJ)**
- **Team manager (TIM)**

Le jour de l'épreuve, un bracelet panneauteur leur sera remis (assistant pilote ou team manager en cours de validité).

- **National compétition (NCO)**

4 MACHINES

Les machines participantes devront répondre aux clauses du Règlement technique fédéral particulier de la catégorie.

5 CALENDRIER SPORTIF

Les points permettant les classements du championnat Grand-Est Minibike pourront être acquis lors des manifestations qui se dérouleront aux dates suivantes :

7 ET 8 MAI	**JUVAINCOURT**	MC LUNÉVILLE
5 ET 6 JUIN	**ANNEAU DU RHIN**	MC BILTZHEIM
10 ET 11 SEPTEMBRE	**JUVAINCOURT**	MC LUNÉVILLE

Au jour de l'élaboration de ce présent règlement, la LMGE se réserve le droit d'ajouter des épreuves supplémentaires comptant pour ces championnats.

6 TRACÉ

Les épreuves se dérouleront sur des circuits homologués.

La capacité de la piste se fera en fonction des R.T.S.

Si le circuit dispose d'un arrêté fixant le nombre maximum de pilotes admis, ce nombre devra être respecté (en accord avec les R.T.S).

Les organisateurs doivent faire figurer le nombre de machines admises sur le règlement particulier de l'épreuve.

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT GRAND-EST MINIBIKE VITESSE

7 ENGAGEMENTS

Chaque inscription devra être faite **uniquement** sur le site de la LMGE à compter du 1er février 2022.

Pour la Rookie Cup
Le droit d'engagement est fixé à 85 € (**location du transpondeur compris**). Les pilotes devront s'engager au plus tard 30 jours avant la date de la manifestation. Passée cette date, les engagements seront majorés de 30 € et seront acceptés seulement dans la limite des places disponibles.

Pour être prises en compte, les demandes d'engagement doivent être confirmées par un paiement CB de 85 € pour chaque épreuve.

Pour la Cup
Le droit d'engagement est fixé à 100 € (**location du transpondeur compris**). Les pilotes devront s'engager au plus tard 30 jours avant la date de la manifestation. Passée cette date, les engagements seront majorés de 30 € et seront acceptés seulement dans la limite des places disponibles.

Pour être prises en compte, les demandes d'engagement doivent être confirmées par un paiement CB de 100 € pour chaque épreuve.

Pour la Power Cup
Le droit d'engagement est fixé à 115 € (**location du transpondeur compris**). Les pilotes devront s'engager au plus tard 30 jours avant la date de la manifestation. Passée cette date, les engagements seront majorés de 30 € et seront acceptés seulement dans la limite des places disponibles.

Pour être prises en compte, les demandes d'engagement doivent être confirmées par un paiement CB de 115 € pour chaque épreuve.

Pour l'endurance
Le droit d'engagement est fixé à 200 € (**location du transpondeur compris**). Les pilotes devront s'engager au plus tard 30 jours avant la date de la manifestation. Passée cette date, les engagements seront majorés de 30 € et seront acceptés seulement dans la limite des places disponibles.

Pour être prises en compte, les demandes d'engagement doivent être confirmées par un paiement CB de 200 € pour chaque épreuve.

Dès l'ouverture des inscriptions, les concurrents auront la possibilité de s'engager pour le nombre d'épreuves auxquelles ils souhaitent participer.
En cas de non-participation à une épreuve pour raison médicale, le remboursement pourra être demandé sur présentation d'un certificat médical. Des frais de gestion de 10 € seront conservés.
Pour l'endurance, la durée minimum fixée est de 4 heures. Un minimum de 2 pilotes, jusqu'à 4 pilotes et 2 machines sont acceptés.

8 OFFICIELS

Officient sur chaque épreuve :

- La Ligue nommera un directeur de course et un directeur de course adjoint ayant satisfait à un séminaire spécifique ou équivalent, un délégué, deux commissaires sportifs, deux commissaires technique plus un assistant fourni par le club et une équipe chronométrage désignée par la LMGE.
- Il appartient au Délégué (Président du Jury) de communiquer à la LMGE un rapport détaillé sur le déroulement de l'épreuve.
- Les prescriptions du Code Sportif National, et de ses annexes (Règlement général Vitesse et R.T.S. Vitesse) ainsi que celles du présent règlement sont applicables sur ces épreuves.

9 VÉRIFICATIONS ET BRIEFING

Les pilotes doivent présenter personnellement leur licence en cours de validité, obligatoirement accompagnée du :

- **Guidon d'Argent ou d'Or** pour les jeunes de 7 à 11 ans révolus
- **CASM** à partir de 12 ans.
- **Pièce d'identité.**

Ils reçoivent leur transpondeur. Pendant la manifestation et jusqu'à sa restitution, le transpondeur est placé sous l'entière responsabilité du concurrent. En conséquence la perte, le vol ou la détérioration est à la charge du concurrent ; dans le cas contraire, une amende de 100 € sera exigée.

Il doit être restitué au plus tard une heure après la fin de la course. En cas d'oubli, le pilote doit l'envoyer dans les 3 jours à la LMGE ou à l'adresse suivante :

Maison régionale des sports - LMGE
13, rue Jean-Moulin
54510 TOMBLAINE

Le support de transpondeur est obligatoire, il est fourni avec le transpondeur.

Le transpondeur doit être fixé à l'avant de la machine (sur le tube de fourche gauche ou droite et surtout pas derrière la plaque numéro), en position verticale et antenne vers le haut.

Lors de chaque rencontre, des contrôles sont obligatoirement prévus. Les dates et horaires des contrôles administratifs et techniques seront précisés dans le règlement spécifique de chaque épreuve. Les pilotes doivent s'y présenter personnellement. Indépendamment du déroulement de la journée les vérifications administratives et techniques débuteront impérativement à 07h00.

9.1 VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Avant le début de la compétition, les concurrents ou leurs représentants légaux devront présenter personnellement :

- carte d'identité ou passeport
- leur licence FFM en cours de validité
- licence une manifestation (LJ) ; elle doit impérativement être souscrite sur le site fédéral, au plus tard 72 heures avant le début de la manifestation. **Aucune licence ne sera délivrée sur place**.
- leur CASM ou Guidons.

9.2 VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Les machines doivent répondre au règlement technique général « circuit vitesse » et être munies de trois plaques réglementaires portant le numéro de course. Une frontale et deux latérales chaque côté du dosseret de selle ou sur les flancs du carénage.

Dimension des chiffres

- hauteur : 12 cm – largeur : 8 cm
- épaisseur : 2,5 cm
- espacement entre 2 chiffres : 2,5 cm

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT GRAND-EST MINIBIKE VITESSE

- Les béquilles centrales et latérales doivent être retirées, ainsi que les clignotants, rétroviseurs, la plaque minéralogique ainsi que les différents éclairages.
- Les embouts de guidon seront bouchés par une matière type téflon ou plastique.
- Les leviers doivent se terminer par une sphère.
- Pour les motos non munies d'un carénage fermé, un sabot sous le moteur est obligatoire.
- Dans le radiateur, seule l 'eau pure où alcool éthylique est autorisé, aucun autre additif n'est autorisé comme liquide de refroidissement.
- Un garde chaine (type dent de requin) doit être installé de telle manière à empêcher que la jambe où le pied du pilote ne puisse se coincer entre le brin de la chaine inférieure et la couronne arrière,
- Un coupe circuit doit être monté et relier la machine au pilote par un câble d'une longueur maximale d'un mètre
- Lors du contrôle technique préliminaire de sécurité, si une moto n'est pas conforme à la limite du niveau sonore en vigueur, le responsable technique pourra l'exclure de la compétition.

Le changement de moteur est autorisé entre deux manches, sous réserve que celui-ci ait été vérifié et marqué lors du contrôle technique.

Le tapis environnemental est obligatoire. Tout manquement à cette règle entraînera une sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification de l'épreuve.

Équipements

Les pilotes doivent présenter leur équipement complet en bon état.
Le port du casque intégral avec visière est obligatoire, homologation ECE 22 05 ou ECE 22 06) Les casques modulables, tout terrain off road et jet sont interdits.

- La combinaison en cuir d'une seule pièce ou blouson et pantalons de cuir réunis par une fermeture éclair.
- Les gants et les bottes doivent être en cuir.
- La protection dorsale norme 1621-2 est obligatoire.
- Les caméras sont interdites sur les casques ainsi que sur le pilote, l'installation sur la machine devra être approuvée par le commissaire technique.

Litiges

Pour tout point non prévu à ce règlement, se reporter aux dispositions générales du règlement du championnat de France de la FFM, qui fait référence pour tout litige ou toute décision particulière.

Tout ce qui n'est pas autorisé et précisé dans le règlement technique est interdit.

Tout équipement jugé non conforme pourra être gardé et restitué à la fin de la manifestation, récupération sous la responsabilité du pilote dans la demi-heure suivant l'arrivée de la course.

Les vérifications techniques avant l'épreuve sont des vérifications de sécurité de la machine et des équipement du pilote , la mise en conformité de la machine est placée sous la seule responsabilité du pilote, et pourra être contrôlée pendant ou à la fin de l'épreuve.

9.3 TRANSPONDEURS

Toute machine souhaitant participer à une manche du championnat devra être équipée d'un transpondeur correspondant au système utilisé. Ce transpondeur est mis à disposition par la Ligue. En cas de non-restitution en fin d'épreuve de celui-ci, l'inscription sur la prochaine épreuve sera bloquée.

IDEAL KART FRANCE
POLE MECANIQUE JUVAINCOURT

Magasin de pièces détachées
sur place / Service course

PISTE DE KARTING ET SUPERMOTARD
240 RUE DE CHAMPAGNE
88500 JUVAINCOURT
Tél : 03.29.37.60.60 / 06.19.55.56.97
Mail : frank.idealkart@gmail.com
Web : www.ideal-kart-france.com

MOTO WORLD

109 avenue du 69e R.I. - 54270 ESSEY-LÈS-NANCY
Tél. 03 83 27 50 04 - kawasaki.nancy@wanadoo.fr
KAWASAKI NANCY - www.kawasaki-nancy.com

Kawasaki
NANCY

-15% SUR L'ÉQUIPEMENT MOTARD
SUR PRÉSENTATION DE CETTE PUBLICITÉ

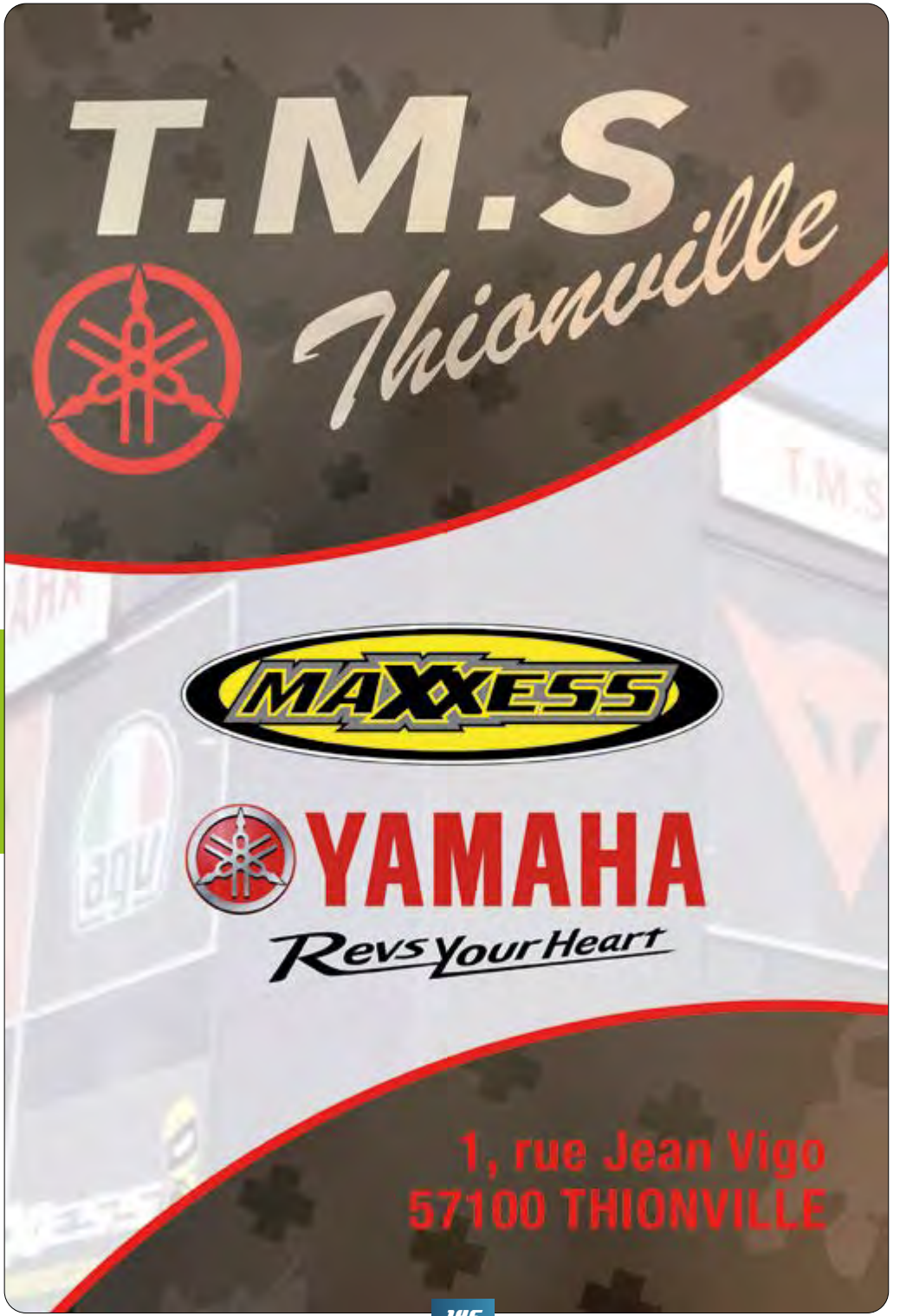
T.M.S
Thionville
MAXXESS
YAMAHA
Revs Your Heart
1, rue Jean Vigo
57100 THIONVILLE

9.4 CONTRÔLES TECHNIQUES DE FIN D'ÉPREUVE

À l'arrivée de la dernière manche de chaque course, les 3 premières machines ainsi que des machines choisies dans chaque catégorie pourront être mises en parc fermé pendant 30 minutes suivant l'affichage des résultats, sous la surveillance d'un commissaire technique.

Dès l'ouverture du parc les pilotes auront 30 minutes pour récupérer leurs machines,

Toute machine ne pouvant satisfaire aux vérifications techniques (suite à réclamation ou pour tout autre motif) dans les 10 minutes qui suivent la demande sera déclassée,

Toute machine ne pouvant satisfaire aux contrôles techniques d'après course dans les 10 minutes qui suivent son entrée au parc fermé, sera déclassée de la course.

En cas de litige, suite à une réclamation les moteurs peuvent être ouverts afin d'en mesurer la cylindrée, seules trois personnes sont autorisées à y participer (pilotes ou mécaniciens).

9.5 BRIEFING

Un briefing sera organisé avant les essais (Les pilotes devront signer la feuille d'émargement prévue à cet effet). Toute absence entrainera une pénalité de 10 secondes sur le résultat de la première manche. Les mineurs devront être accompagnés de leur représentant légal.

10 ESSAIS ET QUALIFICATIONS

Afin d'uniformiser le championnat de ligue, la commission vitesse imposera ses horaires au club organisateur avant diffusion sur le site de la LMGE et figurera sur le règlement particulier, ainsi qu'une séance d'essais libres et deux séances chrono obligatoires de 20 minutes, puis d'un warm up pour toutes les catégories.

11 COURSES ET ENDURANCE

La grille sera composée en prenant en compte les résultats obtenus lors des essais chronos. Le pilote placé en pole-position, du côté inverse au sens du premier virage suivant l'homologation du circuit.

Les machines devront être présentées en pré-grille, au minimum 10 minutes avant le tour de formation. Retard = 10 secondes de pénalité.

Les couvertures chauffantes seront autorisées dans les stands ou sur la pré-grille. Le pilote pourra posséder un groupe électrogène transportable de 2 000 watts.

Drapeau jaune

- Le non-respect du drapeau jaune sera sanctionné d'une pénalisation de 10 secondes lors des courses et l'annulation du meilleur tour des qualifications.

Pneumatiques

- Avant chaque série de course ou d'essai, la piste sera déclarée « wet ou dry », et le pilote choisira les pneus qu'il veut.

Le choix des pneumatiques étant libre, si lors d'une course les conditions d'adhérence de la piste changent pour raison de pluie et si la course doit être interrompue, alors le classement sera établi si 50 % minimum des tours prévus ont été effectués et les points seront attribués.

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e
Points	25	20	16	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Si moins de 50 % des tours prévus ont été effectués, alors la course ne sera pas recommencée et aucun point ne sera attribué.

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT GRAND-EST MINIBIKE VITESSE

11.1 COURSES DE VITESSE

Les courses de vitesse se dérouleront en minimum 2 manches.

La durée de chacune des manches est fixée de la manière suivante :

Rookie cup : Nombre de tours = 15 min/moyenne du temps des qualifications des 3 premiers

Cup / Power cup : Nombre de tours = 20 min/moyenne du temps des qualifications des 3 premiers

En cas d'impossibilité de respecter les horaires dans les temps impartis, le programme de la journée et le nombre de tours des manches pourront être modulés.

Seul le dernier tour sera annoncé par la direction de course.

Le placement en grille se fera en fonction des grilles de départ affichées, les pilotes devront respecter leur positionnement et se placer sur la ligne correspondante matérialisée par un plot numéroté.

11.2 COURSES D'ENDURANCE

La Ligue fournira et positionnera une pendule pouvant être consultée par les pilotes.

Durée : minimum 3 heures

Temps de conduite : maximum 1 heure, avec une tolérance de 2 minutes

Les temps de conduite des pilotes sont placés sous la responsabilité du chef de team ; ils pourront donner lieu, après vérification, en cas de dépassements, à des sanctions sous forme de Stop & Go. En cas de contestation, les contrôles auprès des chronométreurs feront foi. Des contrôles inopinés pourront être effectués par les officiels de l'épreuve.

12 CLASSEMENT

Pour être classé dans la course, tout pilote devra avoir accompli au minimum les 75 % de la distance parcourue par le vainqueur et franchi la ligne d'arrivée dans un délai de 3 minutes après la présentation du drapeau à damier.

Pour chaque épreuve, les points seront attribués aux 15 premiers de chaque manche selon le barème suivant :

Place	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e
Points	25	20	16	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

1pt sera attribué pour le meilleur résultat à l'issue des séances de qualification pour chaque catégorie.

Le classement du Championnat Grand-Est Minibike sera déterminé par le cumul des points obtenus sur l'ensemble des épreuves prévues au calendrier du championnat. En cas d'ex-aequo, ceux-ci seront départagés au nombre de places de premier obtenues sur les différentes épreuves et ainsi de suite pour les places de deuxième.

13 RÉCOMPENSES

Le club organisateur devra prévoir lors des épreuves des récompenses pour les trois premiers et la 1ère féminine de chaque catégorie prévue à l'article 2.

14 RÉCLAMATIONS (Titre III du Code sportif national)

- Elles doivent obligatoirement être déposées auprès du Directeur de Course dans un **délais de 30 minutes après l'affichage des résultats**, étant précisé que le montant du droit de réclamation est de 300 €.
- Elles devront obligatoirement être déposées auprès du Directeur de Course dans un délai de 30 min après l'affichage des résultats. Si la réclamation est justifiée, le montant de 300 € sera remboursé.
- Lorsqu'une réclamation entraine un démontage du moteur, elle doit être assortie d'une caution de 100 €. Cette somme sera remboursée si la machine démontée s'avère non conforme ou versée au pilote contraint au démontage si la conformité est reconnue.
- En cas de refus de démontage, le pilote sera exclu du classement de l'épreuve.

15 RESPONSABILITÉS

Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation.

Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation. Ils sont en particulier responsables de leurs accompagnateurs et ce, **pendant toute la durée de la manifestation**.

Cet article devra figurer au règlement particulier de chaque épreuve.

16 LAISSEZ-PASSER

L'organisateur devra fournir un bracelet au pilote, un bracelet au mécanicien, un bracelet au panneauteur, et un bracelet au responsable du team. Les laissez-passer fournis par les organisateurs ne sont ni vendables ni cessibles à titre gracieux.

17 APPLICATION DU RÈGLEMENT

Il est rappelé que conformément au règlement général des manifestations sportives de la FFM, le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la commission de Vitesse de la LMGE.

Toute contestation ou tout litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal régional de discipline et d'arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.

LMGE
WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR

À l'heure où nous imprimons notre Agenda 2022, les classements «vitesse» ne sont toujours pas disponibles. Ils figureront sur le site de la LMGE et seront transmis individuellement à chaque lauréat.

Le président de la Commission Vitesse par intérim vous présente toutes ses excuses.

MOTO CLUB BILTZHEIM

DEPUIS 2003

Roulages sur le Circuit de l'ANNEAU DU RHIN

	DATES	COMPETITIONS tarif selon organisateur	TRACKDAYS 180,- € (-20 € si membre MCB)	AFTER WORKS 80,- € (-10 € si membre MCB)	JOURNEES PARTENAIRES tarif variable	INITIATIONS 370,- € (resto inclus) Mini OGP : tarif à venir
MARS	Lundi 8 mars 2022			Jour des Femmes		
	Lundi 28 mars 2022			After Work		
AVRIL	Lundi 11 avril 2022				Journée Partenaire	
	Lundi 11 avril 2022			After Work		
	Lundi 18 avril 2022 (Pâques)		Trackday			
	Mardi 19 avril 2022					Initiation niveau 1
	Mercredi 20 avril 2022					Initiation niveau 2
	Lundi 25 avril 2022			After Work		
MAI	Dimanche 8 mai 2022 (Armistice)		Trackday			
	Lundi 9 mai 2022			After Work		
	Lundi 23 mai 2022			After Work		
	Lundi 30 mai 2022				Journée Partenaire	
JUIN	Samedi 4 juin 2022		Trackday			
	Dimanche 5 juin 2022	Mini OGP				Initiation Mini OGP
	Lundi 6 juin 2022 (Pentecôte)	Mini OGP				Initiation Mini OGP
	Lundi 13 juin 2022			Jour Don du Sang		
	Lundi 27 juin 2022			After Work		
JUILLET	Vendredi 1er juillet 2022	Ultimate Cup				
	Samedi 2 juillet 2022	Ultimate Cup				
	Dimanche 3 juillet 2022	Ultimate Cup				
	Lundi 4 juillet 2022				Journée Partenaire	
	Lundi 11 juillet 2022			After Work		
	Jeudi 14 juillet 2022 (Fête Nationale)		Trackday			
	Lundi 18 juillet 2022			After Work		
	Mardi 19 juillet 2022					Initiation niveau 0
	Mercredi 20 juillet 2022					Initiation niveau 1
	Lundi 25 juillet 2022				Journée Partenaire	
AOUT	Lundi 8 août 2022			After Work		
	Lundi 15 août 2022 (Assomption)		Trackday			
	Mercredi 24 août 2022					Initiation niveau 3
	Samedi 27 août 2022					Initiation Mini OGP
	Lundi 29 août 2022			After Work		
SEPTEMBRE	Jeudi 1er septembre 2022				Journée Partenaire	
	Vendredi 2 septembre 2022	Promosport				
	Samedi 3 septembre 2022	Promosport				
	Dimanche 4 septembre 2022	Promosport				
	Dimanche 11 septembre 2022		Trackday			
	Lundi 12 septembre 2022			After Work		
	Lundi 19 septembre 2022			After Work		
OC	Lundi 3 octobre 2022			After Work		

Infos et inscriptions sur :

www.mcbiltzheim.com

CATÉGORIE

MOTOBALL

COMMISSION .153
PRÉSENTATION .153

Suivez toutes les actus,
les bon plans sur le groupe facebook
LMGE Motoball

Photo
Le SUMA de Troyes
champion de France Elite 1&2

CO-PRÉSIDENTS
GEORGE Yvan : 06.09.93.87.87
DUFAU Michel : 06.80.16.00.15

2 rue des Saules
10150 Creney-près-Troyes

sumamotoball10@orange.fr

Troyes SUMA MOTO BALL

Un palmarès unique

Since 1939

2 fois finaliste de la coupe d'Europe
17 fois champion de France
23 fois vainqueur de la coupe de France
3 trophées des Champions
2 trophées Jean Meunier
2 fois champion de France Juniors
2 fois champion de France Elite 2
1 fois vainqueur de la coupe de France Junior
1 fois vainqueur du Championnat d'Europe Juniors
1 fois vainqueur du Trophée de France Elite 2

LE MOTOBALL
LA VERSION MOTO DU FOOTBALL

COMMISSION MOTOBALL

PRÉSIDENT

RESCHKO-JACQUOT Pascale
p.jacquot@motoball.fr – 06.30.33.92.78

MEMBRES

DENIZET Christian
christiandenizet@gmail.com – 06.03.83.32.32

GEORGE Yvan
sumamotoball10@orange.fr – 06.09.93.87.87

Au coup d'envoi, sur un terrain de football, les quatre joueurs de chaque camp s'élancent sur leur moto. Le porteur du ballon cherche les combinaisons gagnantes pour tromper la vigilance du goal adverse, non motorisé… Accélération, freinage, feinte, passe… et but ! C'est le rythme soutenu des quatre périodes de vingt minutes d'un match de moto-ball !

LES ATOUTS DU MOTO-BALL

- La rencontre de 2 disciplines populaires : **le football et la moto**.
- Un sport atypique et spectaculaire.
- L'un des sports moto les plus accessibles. En effet, les motos et les déplacements sont pris en charge par les clubs.
- La France est l'un des leaders internationaux, rivalisant avec les pays de l'Est où la discipline est aussi populaire que le football, et notamment la Russie, ténor de la spécialité.
- Un fort potentiel de développement sportif et technologique

LES ÂGES DE PRATIQUE

- On peut commencer le moto-ball à partir de 12 ans sur des 85 cc, et ce jusqu'à 17 ans.
- À partir de 17ans, à l'appréciation des éducateurs selon le niveau, possibilité de passer en catégorie senior et d'évoluer sur des 250 cc.

LA DISCIPLINE

Le moto-ball se pratique au guidon de motos électriques ou thermiques dérivées du motocross, selon des règles sportives voisines de celles du football. Les cylindrées sont de 85 cm^3 pour les juniors, et de 250 cc pour les seniors.

Les jeunes peuvent pratiquer à partir de 12 ans, en entraînement ou en compétition.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 2 divisions – Élite1 et 2 –, au sein desquelles 16 équipes se rencontrent au cours de matches aller/retour.
- 2 équipes composées chacune de 4 joueurs à moto et d'un goal non motorisé ; un ballon de 70 cm de diamètre et pesant environ 1 kilo.
- 2 arbitres de champ, un pour chaque moitié de terrain, assistés de 2 juges de touche.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Organisé chaque année, un championnat d'Europe pour les 2 catégories junior et senior se dispute entre 7 nations du continent européen.

Pour la préservation des sites de pratique et le respect de l'environnement, la Fédération française de motocyclisme est pionnière pour la conception et le développement de la moto électrique dans le cadre de cette discipline.

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.MOTOBALL.FR

L'ESPRIT SPORT

-10%

SUR TOUT LE MAGASIN *

À tous les licenciés FFM
et adhérents "Mon Dafy" **

Mon Dafy

Créez votre espace "Mon Dafy" gratuitement

Dafy MOTO NANCY

DAFY MOTO NANCY - 2 TER RUE DU CHÂTEAU ZA DE LA SOLERE, 54420 Saulxures-lès-Nancy

*Voir conditions en magasin. **Valable sur présentation de cette page, de votre licence FFM et de votre numéro d'adhérent "Mon Dafy".

CATÉGORIE

TOURISME

RÈGLEMENT 2022 .156
CLASSEMENTS 2021 .158

Suivez toutes les actus,
les bon plans sur le groupe facebook
LMGE Rallye & Tourime

RÈGLEMENT 2022
CHAMPIONNAT TOURISME LIGUE

1 DÉFINITION

Pour l'année 2022, la Ligue Grand-Est met en compétition les championnats Tourisme pilotes et passagers(ères). Ces championnats sont ouverts aux clubs affiliés à la FFM ainsi qu'aux membres de ceux-ci dépendant de la Ligue Grand-Est.

2 DURÉE

Ces championnats prennent effet le 1er novembre 2021 et se termineront le 31 octobre 2022, permettant ainsi d'établir les classements officiels en fin d'année.

3 ÉPREUVES

Sont considérées comme épreuves comptant pour les championnats :

- **Toutes les manifestations inscrites au calendrier National FFM et International FIM Tourisme** dans la période du Championnat
- **kilométrage pris en compte :** domicile du concurrent

Sont pris en compte également les Rallyes touristiques organisés par un club affilié à la FFM.

- **kilométrage pris en compte :** domicile du concurrent + kilométrage rallye

N'est pas prise en compte la participation à une épreuve organisée par le club auquel appartient le concurrent.

Dans les statuts fédéraux, le terme « moto » définit : motocyclette, scooter, cyclomoteur, et d'une façon générale tous les engins terrestres à 2, 3 ou 4 roues équipés d'un guidon et propulsés par un moteur, et conformes au Code de la route.

Correspondant : Remi DILLET
5, rue du Bordelais 51190 AVIZE£
Tél. : 03.26.51.00.46
Mail : remi.dillet@wanadoo.fr

4 CONCURRENTS

Ce championnat est ouvert à tous les adhérents des clubs motocyclistes affiliés à la Ligue Grand-Est.

5 CARNETS DE ROUTE

Des carnets de route individuels, édités par la Ligue Grand-Est ou la FFM, seront expédiés sur demande, à charge aux concurrents détenteurs de ce carnet de le faire viser sur le lieu des épreuves.

Pour être pris en considération, les carnets de route devront être intégralement remplis en lettres majuscules avec le tampon de l'organisateur. Une seule participation retenue par semaine, les cas de périples ne seront pas retenus.

6 LES POINTS

Les championnats se feront par addition des points obtenus par les pilotes et passagers(ères) des membres de chaque club participant aux épreuves.

Les championnats individuels se feront par addition de points acquis lors des épreuves comptant pour celui-ci. Ils donneront lieu à un classement pilotes et passagers(ères) séparés.

Pour toute l'année, le seul point de départ de ces déplacements sera le domicile du concurrent à la date du début du championnat (contrôle possible par la Ligue).

Le kilométrage de chaque sortie sera calculé sur le site Internet ViaMichelin à partir de l'adresse postale du concurrent, pour un trajet de type conseillé par Michelin et pour une destination égale à la commune d'organisation de l'épreuve.

Points attribués : ▶ **Pilotes** 1 km = 1 point. ▶ **Passagers(ères)** 1 km = 1 point

Le calcul des distances relève de la compétence du Délégué Ligue Tourisme (sa décision est sans appel).

7 CONTRÔLE ADMINISTRATIF

Aux contrôles d'accueil de la manifestation, les concurrents devront présenter leur carnet de route ainsi que leur licence FFM valable pour l'année de ce championnat.

Toute tentative de validation d'un trajet non effectué à moto entraînera la disqualification définitive du concurrent sur les championnats.

Les carnets de route individuels seront à retourner au plus tard le 31 OCTOBRE 2022 à :

▶ M. Jean Pierre PITOUX-MASSON
7 bis, rue de l'Orée 77133 MACHAULT

8 CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Lors de la remise de prix de la Ligue Grand-Est, les 3 premiers concurrents de chaque classement* pilotes et passagers ainsi que les clubs recevront une coupe offerte par la Ligue Grand-Est.

*** Détail des classements :**

- **National et International - pilote et passager (cumul)**
- **Club**
- **1re Féminine pilote**
- **Podium au championnat de France de Tourisme FFM**

9 GÉNÉRALITÉS

Tout cas de litige sera examiné par la Commission de tourisme de la Ligue Grand-Est, et sa décision est sans appel.

Validé par la commission Tourisme, à Avize le 14 décembre 2021

CLASSEMENTS 2021

CHAMPIONNAT GRAND-EST TOURISME

PITOUX MASSON J.-Pierre
UNION MOTO DE LA MARNE

HUBERT Eddie
MC EPERNAY

EHLINGER Marc
STANISLAS MOTO CLUB

PASSAGERS (ERES)

1e	HUBERT Catherine	MC EPERNAY

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

LMGE
WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR

Vous souhaitez diffuser une annonce sur le prochain numéro de l'agenda LMGE ?

Demandez des renseignements à :

contact@liguemotograndest.fr

AUTO MOTO CENTER

Concessionnaire PEUGEOT Quads
HYTRACK-ARTIC CAT

Préparation enduro

71, av. Du Gal De Gaulle
88300 NEUFCHATEAU

Tél : 03.29.94.28.69
Fax : 03.29.94.12.84

GARAGE 141
LANEUVEVILLE DEVANT NANCY

Gérant : M. WERLHI Stéphan

CONCESSION SIDE-BIKE
Réparation motos toutes marques, trike et side car

141, rue Lucien Galtier
54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

Tel : 03.83.51.37.20
Fax : 03.83.53.42.20

RESTAURANT
le Saint-Max
03 83 21 12 61

CUISINE TRADITIONNELLE
PIZZERIA TRAITEUR

35 rue Louis Barthou
54130 SAINT-MAX

Tél : 03.83.21.12.61
Ouvert du lundi au samedi midi
et du jeudi au samedi soir

Le Péché Mignon
Restaurant et Traiteur
THIÉBAUMÉNIL

RESTAURANT ET TRAITEUR

21 route départementale 400
54300 THIÉBAUMÉNIL

Tél : 03.83.71.18.89
contact@lepechemignon.fr

CHATTON
motorcycles

Concessionnaire YAMAHA - KYMCO
RIEJU - VAE HAIBIKE + KTM

16, place Jules Meline - BP 50118
88204 REMIREMONT CEDEX

Tél : 03.29.23.04.40
Fax : 03.29.23.35.07
chattonmotorcycles@wanadoo.fr

COLLÈGE TECHNIQUE

PRÉSIDENT

THIEBLEMONT Gérard
techniquegrandest@orange.fr
06.42.15.58.73 / 03.29.06.80.26

VICE-PRÉSIDENTE

JANODET Hélène
mcvbruche@sfr.fr
06.84.82.42.46 / 03.67.97.83.61

MEMBRES

DILLET Rémi
remi.dillet@wanadoo.fr – 03.26.51.00.46

HARTZ Sébastien
hartz.sebastien@orange.fr
06.88.57.18.06 / 03.25.92.63.54

SENELAR Dominique
dominiqueadaur@gmail.com
06.10.83.84.68 / 03.89.71.56.19

WALEK Patrice
walek.patrice@orange.fr – 06.78.83.97.09

COLLÈGE DES OFFICIELS ET DE LA FORMATION

PRÉSIDENT

SOT Michel
m.sot@orange.fr
06.11.42.82.60 / 03.25.79.91.68

MEMBRES COOPTÉS

POIROT Joël
joelpoirot.moto@gmail.com - 06.70.55.94.20

SCHICKEL Jean-Marc
jmschickel@gmail.com
06.11.60.22.68 / 03.89.30.01.36

MEMBRES

CASSIN Jérôme
cassin.jerome2@wanadoo.fr – 06.81.93.75.13

LAROSE Didier
didier.larose08@laposte.net – 03.24.52.76.63

ZIMMER Henri
cdmoto54@gmail.com
06.26.03.23.54 / 03.54.51.64.53

COLLÈGE QUAD

PRÉSIDENT

COLLOT Thiery
thiery.c2@orange.fr
06.80.42.23.74 / 03.29.70.69.48

MEMBRE COOPTÉ

LAGAUDE Frédéric
lagaude.frederic@orange.fr
07.85.58.79.62 / 03.29.85.26.53

MEMBRES

MEUNIER Pauline
pauline.meunierija@laposte.net
06.29.60.00.33

VASSON Pascal
pascal.vasson.pv@gmail.com – 06.75.44.58.01

WINTER Alain
winteralain55@gmail.com
06.27.83.94.43 / 03.69.16.22.99

COLLÈGE CHRONOMÉTRAGE

PRÉSIDENT

CASSIN Jérôme
cassin.jerome2@wanadoo.fr – 06.81.93.75.13

MEMBRES

DOLLAT Véronique
vero.dollat@orange.fr – 06.30.75.64.35

HAZART Frédéric
hazart.frederic@outlook.com – 06.17.14.35.54

KAMMER Didier
didier.kammer@gmail.com / 06.73.13.16.29

ETERNYTIME

www.eternytime.com

Chronométrage
Préstation de service toutes disciplines
Fabricant de systèmes électroniques
Formation et conseil

distributeur officiel

Chronelec Timing Systems

Nouvelle boutique en ligne: www.eternytime.store

MOTO CLUB DE SAINT MIHIEL

Fondé en 1946 : j.o 12.5.67 n°W552000792
Agrément jeunesse et sports 55 S 80 79

PRESIDENT ROSSI MARIO
17 RUE DES ECOLES 55300 DOMPCEVRIN
TEL/FAX 03.29.90.13.17 - 06.11.75.47.02
Email mario.rossi.mc@gmail.com

www.motoclub-saintmihiel.fr

N° SIREN 442662524 - SIRET 44266252400010 - CODE A.P.E 9312z

COLLÈGE ÉDUCATIF

Adresse mail du Collège Educatif : educatif@liguemotograndest.fr

PRÉSIDENT

KAUDERER Pascal
pascal.kauderer@gmail.com – 06.89.11.10.54

MEMBRES COOPTÉS

FRANTZ Thierry
thierry.frantz@wanadoo.fr
06.71.72.79.36 / 03 88 08 44 77

KINDBEITER Yves
yves.kindbeiter@laposte.net – 06.64.69.94.84

PETITJEAN Hervé
lpj.batiement@orange.fr – 06.09.12.42.12

MEMBRES

BOOG Xavier
xavierboog@hotmail.fr – 06.43.66.86.35

CHARRON Yann
mxtwelve@hotmail.com
06.37.08.71.21 / 03.88.75.09.37

MULHAUPT Laurent
lm@mh68.fr – 06.76.89.74.74

SEGUIN Philippe
seguinphilippe@orange.fr
06.41.61.31.30 / 03.26.02.94.07

ZIMMER Henri
cdmoto54@gmail.com
06.26.03.23.54 / 03.54.51.64.53

CLUB (Département)	Circuit kid	Struct. initiation moto/quad
MC DES BUTTES DE BEAUREGARD (08)	●	
ASS. SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ (10)		quad
MX TEN PIT (10)	●	
QUENECHNEUX TEAM (52)	●	
MOTO CLUB EVASION (55)	●	moto
MOTO CLUB SAINT MIHIEL (55)	●	
ASS SPORTIVE MAIZIERES POLE TOUT TERRAIN (54)	●	moto
STANISLAS MOTO CLUB (54)		moto
P.A.M. QUAD (54)		moto
MOTO CROSS MONT BONVILLERS (54)	●	moto
UNION MOTO BITCHOISE (57)	●	moto
MOTO CROSS CLUB DE LEYVILLER (57)	●	
MOSELLE MOTO CLUB (57)	●	moto
SCHWEYEN M.X. (57)	●	
MOTO CLUB 3 FRONTIERES (57)	●	moto
ECOLE DE TRIAL DE LA BRESSE (88)	●	moto
SECTION MOTO LA BRESSAUDE (88)		moto
MOTO CLUB SPINALIEN (88)	●	moto
TEAM LT 75 (88)	●	
A.O. GAZELEC STRASBOURG (67)	●	moto
MOTO CLUB D'ANDLAU (67)		moto
MOTO CLUB RIEDSELTZ (67)	●	
MOTO CLUB DE LA ZORN (67)	●	moto
MOTO CLUB BERGHEIM (68)	●	
MOTO CLUB DE RIXHEIM (68)	●	moto
MOTO CLUB DES 3 LYS DE SAINT LOUIS (68)	●	moto
MOTO CLUB DE VIEIL ARMAND (68)	●	moto
MX GENERATIONS (68) En cours d'homologation	●	moto / quad

Les coordonnées complètes des clubs figurent aux pages 10 à 21.

ECOLE DE PILOTAGE

QB MX School

Since 2011

KIKANINAC
XAVIER BOOG

ET BIEN D'AUTRES PILOTES
ONT FAIT CONFIANCE A

QB MX SCHOOL

POURQUOI PAS VOUS ?!

MOTO CROSS
ENDURO
SUPERMOTARD
MAXI TRAIL
VITESSE

LOCATION DE MOTO DES L'AGE DE 5 ANS

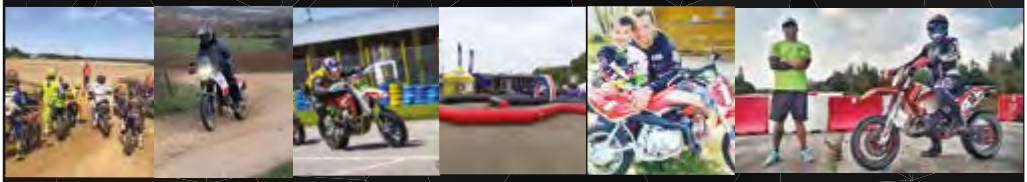

BRICLOT QUENTIN

BRICLOTQUENTIN@HOTMAIL.FR

N°1 dans le Grand Est

06 87 52 32 60

www.QB-MXSCHOOL.com

FFM

LMGE

MOTO CLUB DE LA ZORN

STEINBOURG

YC 127

DYF Motorsport

ECOLE DE PILOTAGE MC ZORN

2X / MOIS - MERCREDI

APRÈS-MIDI

YANN CHARRON, MONITEUR CERTIFIÉ ET TRIPLE CHAMPION DE FRANCE DE LA DISCIPLINE, ENSEIGNE SON SAVOIR ET SON EXPÉRIENCE AUX ENFANTS AFIN DE LES AIDER À MAÎTRISER LEUR MOTO EN TOUTE SÉCURITÉ.

1X / MOIS - DIMANCHE

6 À 12 ANS

MOTOS ET ÉQUIPEMENTS FOURNIS

DECOUVERTE MOTO DYF MOTORSPORT

WWW.MOTOCLUBZORN.FR

YANN CHARRON - 06 37 08 71 21

Moto Club de la Zorn

Yann Charron Pilotage

FFM

TTTMC
THIONVILLE 57

LMGE

École d'initiation au pilotage moto sur le site de HOMBOURG BUDANCE
le samendi matin par séance de 2 heures

Encadrement par un moniteur titulaire du
Brevet d'État d'Éducateur Sportif
Initiation à la moto à partir de 6 ans
Prêt de matériel, moto et équipement

Mail obligatoire pour réservation
educatifttttmc@gmail.com
activité mini moto TTTMC

ECOLE DE PILOTAGE

JMG Evasion

Commercy (55)

Jean-Marc Gueller

Éducateur sportif Breveté d'État

AVEC LOCATION MOTO

(INITIATIONS)

	50 CR-F	110 CR-F	125 CR-F
Séance 2H30	45€	50€	55€
Journée 6H00	65€	75€	75€

SANS LOCATION MOTO

Séance débutant 2H30	25€
Séance perfectionnement 2H30	30€
Journée 6H	35€
Cour particulier (journée)	85€

Stage Débutants & Perfectionnement

à partir de 5 ans !

Pour plus de renseignements

03 29 90 00 66 / 06 70 30 61 38

jean-marc.gueller@wanadoo.fr

Motoclub Commercy | coordonnées gps du terrain 48.766923 / 5.560720

ECOLE DE PILOTAGE DU MOSELLE MOTO CLUB

Circuit des Buttes de Rozerieulles

Initiation - Perfectionnement - Stages

mosellemotoclub@gmail.com

Moselle Moto Club 03 87 60 12 90

Renseignements et informations au : mosellemotoclub.simplybook.it/v2

Gamme Mercedes Hybride Rechargeable.

Venez la découvrir chez votre Distributeur.

Kroely **NANCY** / LAXOU - 03 83 98 98 98

Consommations en cycle combiné (WLTP) du GLE hybride rechargeable : 0,7-1,2 l/100 km - CO_2 (WLTP) : 18-28 g/km. Consommations en cycle combiné (WLTP) du GLC hybride rechargeable : 1,7-13,3 l/100 km - CO_2 (WLTP) : 45-300 g/km. Consommations en cycle combiné (WLTP) du GLA hybride rechargeable : 1,3-1,6 l/100 km - CO_2 (WLTP) : 29-37 g/km. Depuis le 01/09/2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO_2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Kroely Nancy - 4, rue du Saintois, 54520 Laxou – RCS Nancy B 529 730 905.

READY
TO »
RACE
MOTORSPORT METZ
KTM

AM 55
AUTOS MOTOS 55
ROYAL ENFIELD
mash
YCF
MOTO AXE
CENTRE D'ACCESSOIRES ET D'ENTRETIEN MOTO
ZA du Wameau - 55430 Belleville-sur-Meuse
03 29 84 26 55 - autosmotos.yamaha@wanadoo.fr